

388 w7

Ville de Lille

PROCES VERBAL

de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2007

La séance est ouverte à 17 heures 10 sous la présidence de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

Madame le Maire.- Mes chers collègues, si vous le voulez bien, nous allons commencer par l'appel nominal et c'est Sylvie FOLENS qui va y procéder.

(Madame FOLENS procède à l'appel nominal)

Présents : : Mmes AUBRY, BAERT, BOCQUET, M. BODIOT, Mme BOUCHART, M. CACHEUX, Mmes CAPON, CARLIER, CATTELIN, M. CHARLES, Mme CLERBOUT, M. CUCHEVAL, Mmes CULLEN, DANGRÉAUX-VARLEZ, DA SILVA, M. DECOCQ, Mme DEMESSINE, M. de SAINTIGNON, Mme DESWARTE, M. DURAND, Mmes ESCANDE, FILLEUL, M. FLEJSZEROWICZ, Mlle FOLENS, M. FREMAUX, Mmes GEORGET, GLEIZER, M. HANNA, Mme HENAUT, M. KANNER, Mme KECHEMIR, MM. LABBEE, LESERRE, Mmes MAHIEU, MALLEVILLE, MM. MARCHAND, MOREAU, ORIOL PARGNEAUX, PLANCKE, Mme POLIAUTRE, MM. QUIQUET, RICHIR, Mmes ROUGERIE, ROUGERIE-GIRARDIN, M. SANTRÉ, Mme STANIEC, MM. SULMAN, THIOT, TOSTAIN, Mme VERBRUGGHE, M. VICOT.

Excusés : M. BERNARD, Mmes COOLZAET, DAVAL (pouvoir), MM. MAUROY, MUTEZ, PECHARMAN, Mmes PHEULPIN-COQUEL, REDLICH (pouvoir), M. SAVOYE, (pouvoir).

Madame le Maire.- Merci.

Mes chers collègues, tout d'abord, bonsoir à vous tous, à l'ensemble des Conseillers de quartier, aux Lillois, aux Lommois et aux Hellemmois qui nous font le plaisir d'être là et bien sûr à la presse.

Je voudrais commencer ce Conseil Municipal en vous rappelant que nous avons ce soir le dîner avec les Conseillers de quartier, ce qui est toujours un moment très agréable. Je ne dis pas cela pour que l'on aille vite parce nous avons des débats importants. Néanmoins, rappelons-nous que nous avons ce dîner.

Nous avons plusieurs dossiers importants à l'ordre du jour : le budget qui donnera lieu à un débat, le PEG, le logement des personnes en urgence et l'accessibilité des personnes handicapées avec une brève déclaration qui sera faite.

Tout de suite, sur les communications, je voudrais commencer par deux actes de solidarité, si je puis dire, vis-à-vis de situations internationales qui nous ont touchés.

Il y a tout d'abord le tragique cyclone qui s'est produit le 15 novembre dernier au Bangladesh. Je pense que vous en avez eu connaissance des retombées : 3 000 morts, 8 000 000 de sinistrés et des destructions massives. La Fondation de Lille, conformément à sa vocation mais aussi à la mission qu'elle s'est donnée, a aussitôt lancé un appel aux dons auquel il a d'ailleurs été répondu avec beaucoup de générosité.

Quelques jours après le cyclone, la Fondation de Lille a envoyé une équipe de six médecins urgentistes et infirmiers de l'association « Help Doctors » qui a pu réaliser sur place 5 000 consultations médicales d'urgence auprès des victimes.

Une deuxième mission est partie début décembre pour poursuivre le travail avancé en partenariat avec les associations du Bangladesh. Vous savez que nous essayons toujours de travailler avec les associations locales et j'ai souhaité que la Ville de Lille - je crois que nous en sommes tous d'accord - prenne une part dans l'effort de solidarité à l'égard du Bangladesh avec une aide que nous avons apportée pour ces équipes médicales et sanitaires - nous verrons s'il faut aller plus loin plus tard - d'un montant de 4 000 €, portée d'ailleurs par Ginette VERBRUGGHE qui a évidemment réagi immédiatement à la suite de cette catastrophe et je l'en remercie.

Je voudrais aussi dire que nous avons, je pense, tous vécu avec la même émotion les attentats qui ont secoué l'Algérie, et je voudrais redire, non seulement en votre nom à tous mais aussi au nom des Lillois et des Lilloises, toute notre amitié et notre soutien au peuple algérien.

Ces actes odieux ont semé une fois de plus la mort et la peur alors même que l'Algérie, depuis maintenant un certain nombre d'années, reprenait espoir et espérait retrouver une véritable période de paix, et donc recommencer un développement économique et social qui s'était estompé pendant la période la plus difficile.

Bien sûr, nous pensons aux victimes, à leur famille, mais je voudrais aussi dire que nous devons penser à toutes les familles de notre ville, de notre métropole, de notre région, qui ont des liens avec l'Algérie car, bien évidemment, elles sont touchées au plus près et nous le sommes avec elles.

Je crois que l'on peut dire que, dans des périodes comme celle-là, nous mesurons encore mieux les liens fraternels qui nous unissent à l'Algérie et, évidemment, le combat que nous menons pour retrouver la paix.

Je voudrais dire également quelques mots sur deux manifestations qui ont eu lieu ici même montrant, comme d'habitude, notre fidélité, notre tradition d'accueil à la Mairie de Lille.

Comme nous le faisons chaque année, nous avons d'abord reçu 200 Lillois qui ont acquis la nationalité française cette année.

Je crois que, au-delà de la réception, du rappel que nous faisons sous le Beffroi des règles de la République, de leurs droits et de leurs devoirs, c'est aussi l'occasion, par les contacts que nous avons eus avec eux ensuite, de voir combien nombre d'entre eux sont venus dans notre pays pour fuir parfois des situations de guerre, de génocide, parfois de misère, de pauvreté. Certains aussi ont choisi de venir dans notre pays pour y développer une vie familiale, une vie professionnelle ; ils ont fait le choix de la nationalité française et nous avons été très heureux, avec les élus, de les accueillir.

De la même manière, le 11 décembre dernier, nous avons reçu, comme nous le faisons deux fois par an depuis plusieurs années maintenant, les nouveaux habitants de Lille. Ils étaient près de 400 à être présents.

C'est l'occasion pour nous de les informer de la politique que nous menons dans la ville et de ce que nous attendons aussi de nos concitoyens. Ils ont été nombreux à aller rencontrer les associations, les stands d'information préparés par les Services municipaux qui étaient là et qui leur ont permis d'obtenir des informations dans des domaines où ils n'étaient pas encore totalement informés.

Là aussi, c'est peut-être l'occasion de rappeler l'accueil de Lille ces dernières années. Nous savons que, selon le dernier recensement, ce sont 14 000 habitants supplémentaires -entre ceux qui arrivent et ceux qui partent, ce sont 14 000 de plus- mais nous savons aussi que, depuis l'année 2000, ce sont environ 2 000 habitants supplémentaires chaque année qui arrivent et je salue Henri THIOT qui les accueille en notre nom en permanence.

Un petit mot aussi pour vous dire que nous avons, le 21 novembre dernier, avec Annick GEORGET qui suit de manière quotidienne le Conseil Municipal d'Enfants, installé le nouveau Conseil Municipal, retransmis d'ailleurs en direct sur Internet, ce qui, vous l'imaginez, a entraîné quelques « coucou ! » à la caméra, mais je vois que vous êtes beaucoup plus sages, si je puis dire, puisque nous avons les uns et les autres passé l'âge.

Au-delà, cela a été l'occasion pour les plus anciens de présenter le bilan du Conseil Municipal d'Enfants et je dois dire que la qualité de ce que ces enfants nous ont présenté sur leurs actions vis-à-vis de la propreté, de l'éducation, de la solidarité, des liens avec les personnes âgées par exemple, sur le développement durable dans notre ville, était tout à fait impressionnante, y compris dans le domaine de la culture.

Je voudrais dire aussi que nous sommes allés à Saint-Louis du Sénégal et, comme nous l'avions promis au Conseil Municipal d'Enfants de Saint-Louis qui d'ailleurs s'est mis en place à la suite d'une visite de Madame GEORGET, pour les aider à mettre en place le même Conseil Municipal d'Enfants, ce jumelage entre nos deux Conseils a lieu, et les enfants du Conseil Municipal lillois sont vraiment très intéressés et nous ont posé beaucoup de questions sur Saint-Louis du Sénégal et sur la manière dont nous allons travailler.

De la même manière, le Conseil Communal de Concertation s'est réuni sous la présidence de Pierre de SAINTIGNON en présence de Michel FALISE, le Président délégué, samedi matin. Je suis venue à la fin de la réunion dont j'ai pu apprécier une fois de plus la qualité.

Nous le disions samedi. Ce Conseil Communal, lorsqu'il a été créé par Pierre MAUROY, était une première. Ce n'était pas évident que des hommes et des femmes qui peuvent avoir des opinions totalement différentes mais qui sont des acteurs forts de la ville, économiques, sociaux, culturels, sportifs, se retrouvent pour réfléchir ensemble à ce qui peut amener à améliorer encore la situation des Lillois ou à faire rayonner la ville de Lille.

Je dois dire que, au fur et à mesure des années, les avis qui ont été donnés -je parle sous le contrôle de Pierre de SAINTIGNON- ont été de plus en plus précis, de plus en plus importants et je crois qu'il faut le saluer puisque, depuis leur création si je puis dire, il y a eu 83 avis dont 43 ont été votés depuis notre mandat municipal de 2001 : 23 sur la saisine des élus et 20 par auto-saisine.

Cela veut dire que beaucoup d'entre nous se sont rendu compte de l'intérêt de ces avis -je pense par exemple à l'avis qui a été donné sur la politique sportive ou comme cela a été le cas samedi à l'avis sur les grands projets économiques de notre ville- qui sont toujours des avis extrêmement intéressants et circonstanciés.

Je crois qu'il faut dire que le rapport de la Commission des Suites, présidée par Michel FALISE, et que vous trouverez sur votre bureau montre que ces rapports sont de plus en plus pris en compte et accompagnés par l'ensemble des élus.

Je crois que c'est véritablement une très bonne chose.

Je rappelle que, par exemple, la Maison des Associations est née d'un avis du Conseil Communal de Concertation comme la charte de la vie associative que vous avez portée.

Je pense qu'il s'agit là d'un apport tout à fait considérable et je voudrais ce soir les remercier, même si pour eux le mandat continue encore pendant deux ans puisqu'il chevauche, si je puis m'exprimer ainsi, deux mandats municipaux, du travail qui a été mené pendant l'ensemble de ce mandat.

Je voudrais maintenant dire un mot d'un sujet dont nous avons parlé lors du dernier Conseil Municipal, dont nous avons reparlé récemment et notamment la presse à juste titre puisque nous continuons à avancer en la matière, s'agissant du problème de la bancarisation des cœurs de villes.

Comme nous avons pu le constater, comme le constatent les Maires de toutes les grandes villes, notamment de celles où le foncier prend de la valeur, les agences bancaires s'installent aujourd'hui, souvent à la place de commerces de proximité, de cafés, de restaurants, de commerces tout simplement, dans les cœurs des villes.

Je crois qu'il faut le dire très simplement. Ces installations n'ont pas une motivation principalement commerciale car, quand on veut se rendre dans sa banque, on y va quel que soit l'endroit où elle se situe. Ce n'est pas brutalement en passant devant une agence que l'on dit « je vais rentrer dans la banque » comme on rentre chez un commerçant pour acheter un vêtement ou pour acheter des produits alimentaires.

On voit bien là qu'il s'agit –et c'est vrai partout- d'installations purement spéculatives. Nous savons d'ailleurs que les banques offrent de 20 à 25 % de prix supérieur à ce qu'est le marché, ce qui, dans les cœurs de villes, rend quasiment impossible pour les autres commerçants de rentrer en concurrence avec une banque lorsqu'elle se projette à côté d'eux lorsqu'un local est vide.

Face à cela, il faut bien dire que toutes les réponses qui ont été mises en place ont échoué.

J'ai vu que certains proposaient de créer des chartes. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé à Nantes où la Chambre de Commerce a pris l'initiative de faire une charte pour demander aux banques, et par le biais de l'association des banques, d'informer la Chambre de Commerce et la Mairie lorsqu'une agence décide de s'installer à un endroit donné.

J'ai moi-même fait le point avec les élus nantais.

Cela donne lieu à une information mais que nous connaissons nous aussi de la même manière. Nous savons que la BNP voulait s'installer dans le cœur de ville et nous savons que le Crédit Mutuel voulait s'installer sur le Bazar de Wazemmes.

Je dirai que cette information n'apporte pas grand chose car nous l'avons par ailleurs dans les relations que nous avons avec les banques et avec l'ensemble du monde économique.

Cette charte, qui est d'ailleurs en ce qui concerne Nantes une charte qui porte sur beaucoup d'autres sujets que celui-là et qui pour nous est largement développée et de manière beaucoup plus approfondie dans le Plan Local d'Action pour le Commerce, n'a malheureusement aucun effet dissuasif et ne change pas grand chose.

La Ville de Paris avait essayé en juin 2006 de modifier son Plan Local d'Urbanisme pour tenter d'interdire l'installation de certaines agences bancaires par exemple dans certains périmètres. Cela a été annulé par le Tribunal Administratif dès août 2005 pour atteinte au droit de propriété.

Nous sommes aujourd'hui, face à l'arrivée de banques, devant un triple obstacle : juridique, financier et pratique.

Je le redis parce que j'entends des propos. C'est vrai que l'on rentre dans une période électorale et, de temps en temps, c'est un peu facile de dire des choses.

Cela fait un an qu'avec le Directeur Général des Services nous travaillons sur ce sujet.

On peut dire « y a qu'à, faut qu'on », mais la réalité est qu'il y a un droit dans notre pays, et il y a aussi l'argent des Lillois que nous devons utiliser le mieux qu'il soit.

Je refais donc un point sur cette question pour vous dire d'abord que, aujourd'hui, une ville ne peut préempter que les murs des commerces en s'appuyant sur l'article L.333-1 du Code de l'Urbanisme, c'est-à-dire que, lorsqu'un commerce vide est à vendre, nous pourrions préempter si une banque voulait l'acheter.

Je rappelle que la Loi DUTREIL du 2 août 2005 avait essayé de prévoir que les communes pourraient préempter le droit au bail, c'est-à-dire non pas la vente des murs mais la vente du bail commercial. Les décrets ne sont jamais sortis et ils ne sont, à mon avis, pas prêts de sortir car un avis du Conseil d'État, qui va être rendu dans quelques jours, montre que cette disposition est inconstitutionnelle. Pour les mêmes raisons, elle porte atteinte au droit de la concurrence et au droit de la propriété.

Ce n'est donc pas par ce biais de la propriété que nous pourrions arriver un jour à nous donner la possibilité d'acquérir des baux commerciaux.

Je reviendrai sur la proposition que j'ai faite dans une lettre que j'ai adressée au Premier Ministre.

Il y a aujourd'hui un deuxième obstacle à la préemption par les villes, c'est la question financière.

Nous pouvons préempter lorsque, encore une fois, il s'agit de murs et non pas de droit au bail, et sous réserve qu'un certain nombre de conditions soit réuni, c'est-à-dire par exemple que nous ayons une opération d'intérêt public ou que nous souhaitions maintenir un certain nombre d'intérêts économiques mais, bien évidemment, si les villes devaient acquérir tous les commerces libres et à vendre où des banques veulent s'installer, nous rencontrerions des difficultés budgétaires.

Nous ne pouvons donc pas faire cela de manière importante. Nous pouvons le faire de manière ponctuelle.

La Ville de Paris par exemple – nous avons regardé ce qu'elle a fait – a constitué une SEM qui acquiert – mais la taille de la ville est beaucoup plus grande – des commerces.

Nous le faisons de la même manière de façon directe. C'est ce que nous avons fait lorsque nous avons acheté des commerces, par exemple, pour refaire la place de Fives. C'est ce que nous avons fait lorsque nous avons acheté des commerces qui étaient à vendre ou que nous avons préempté pour faire la rue du Faubourg des Modes. C'est ce que nous avons fait la semaine dernière pour le Bazar de Wazemmes parce que nous voulons y maintenir des intérêts commerciaux et dans le cadre et dans l'esprit de ce qu'est le quartier de Wazemmes. C'est pourquoi une délibération vous propose la préemption des locaux du Bazar de Wazemmes.

Il faut bien voir que cette solution n'a de sens que lorsque le lieu envisagé est stratégique : c'était le cas pour nous pour le Faubourg des Modes et c'est le cas pour le Bazar de Wazemmes car nous sommes là dans un lieu symbolique du commerce lillois et wazemmois dont nous

voyons bien que le risque était important qu'il soit finalement détenu par des commerces qui ne donneraient pas de vie à cet espace.

Nous pouvons l'acheter là, ce qui n'est pas le cas –parce que j'ai vu là aussi quelques mélanges- avec ce qui s'est passé sur Décathlon sur la Grand-Place pour deux raisons.

D'abord, sur Décathlon, c'était le bail commercial qui passait de Décathlon à la BNP et nous n'avons pas aujourd'hui, comme je le disais tout à l'heure, de moyen de préempter un bail commercial, les décrets de la Loi DUTREIL, comme je l'ai dit, n'étant pas sortis et n'étant pas prêts de sortir, nous étions donc vraiment dans une situation très différente.

Ensuite, imaginons que cet immeuble ait été à vendre. Je pense qu'il l'aurait été à un montant de 15 000 000 d'euros ou plus, et bien évidemment, la Ville n'aurait eu aucun intérêt à l'acheter car seules des banques justement auraient pu le reprendre parce que je ne vois pas quel commerce aurait pu reprendre cela.

Je sais que nous rentrons dans une période difficile sur le plan politique, mais j'en appelle chacun à la sagesse sur les propos parce que les « y a qu'à, faut qu'on », c'est bien, mais c'est mieux de travailler et d'essayer de tenir une ligne et nous essayons de la tenir.

Pour le Bazar de Wazemmes, si nous avons réagi de cette manière la semaine dernière, c'est parce que nous sommes là avec un prix de vente –nous allons vérifier avec les Domaines- qui nous paraît totalement raisonnable, qui - nous le souhaitons - doit nous permettre de maintenir ce symbole commercial complémentaire de la rue Gambetta qui est l'une des plus belles rues commerciales de Lille, des Halles de Wazemmes et de notre formidable marché, et parce que nous souhaitons, quitte à faire quelques travaux pour pouvoir diviser cet espace, le garder dans cette logique ou dans une logique d'intérêt public et non pas y placer là des banques qui fermeraient quasiment la vie dans une partie très grande de ce linéaire de la rue Gambetta.

Nous sommes donc là dans une situation qui n'a rien à voir avec celle du cœur de ville et c'est la raison pour laquelle nous avons pris cette décision. Une délibération vous sera proposée tout à l'heure.

Je disais que j'ai écrit au Premier Ministre parce que, si la Loi DUTREIL ne peut pas nous donner aujourd'hui la possibilité de préempter des baux commerciaux pour les raisons que j'ai dites d'inconstitutionnalité, il me semble qu'une loi qui porterait sur l'aménagement du territoire et qui ne rentrerait pas par le biais commercial de propriété pourrait donner la possibilité à des Maires, non pas d'acheter, ce qui nous pose un vrai problème, mais d'interdire par exemple le positionnement d'agences de banques ou d'agences d'assurances dès lors que, dans un certain périmètre qui serait fixé par le Conseil Municipal, peut-être par un arrêté préfectoral, on puisse fixer des règles qui pourraient être, par exemple, qu'il ne doit pas y avoir une agence bancaire à moins de tant de mètres d'une autre agence bancaire, avec une double possibilité, soit donner la possibilité au Conseil municipal de définir ces règles et donc de s'opposer à l'installation permanente de banques dans les cœurs de villes, soit de créer une Commission, un peu comme la CDEC existe pour les grandes surfaces, qui permettrait dans le cadre de périmètres déterminés de prendre la décision de refuser l'installation d'une banque ou d'une agence d'assurance.

Il me semble que nous serions sur un plan juridique vraiment fondés si nous avions une loi comme celle-là. C'est pour cela que j'ai saisi le Premier Ministre. En outre, la Ville n'aurait pas à porter financièrement cet élément, mais pourrait s'opposer à cette installation, ce que la Ville de Paris a essayé de faire en modifiant son PLU d'elle-même –nous avons suivi cela avec Monsieur GERMAIN- mais qui a été annulé faute d'une base législative correcte et non pas pour le principe.

Je pense que nous pourrions défendre les uns et les autres, parce que c'est vraiment un intérêt général, le fait que puisse être votée une loi qui nous permettrait d'éviter —parce qu'il est pour nous encore largement temps, ce qui n'est pas le cas pour toutes les villes— cette mort des cœurs de villes et cette augmentation des loyers, j'allais dire quasi-fictifs, liée à la spéculation des agences bancaires.

Je souhaitais refaire le point sur ce sujet et vous dire aussi que je pense qu'il y a là une porte juridique, et j'espère que le Gouvernement la saisira.

Pour changer véritablement de sujet, j'en arrive à un sujet extrêmement lourd, important et auquel nous tenons —vous le savez— dans la ville. Il s'agit de déterminer, de désigner dans notre ville un lieu pour commémorer les Justes de Lille, c'est-à-dire ceux qui ont été amenés, au péril de leur vie, à sauver et à cacher des Juifs, notamment des enfants, durant la guerre.

Nous avons été saisis en avril dernier de cette demande et nous avons choisi la méthode habituelle, c'est-à-dire que nous avons demandé à Madame ESCANDE et à sa Commission, puisqu'il y a une Commission Dénomination des Noms de Rues et de Sites, de réfléchir au meilleur endroit où nous pourrions positionner ce lieu ou cette plaque en mémoire des Justes et en l'honneur des Justes parce que beaucoup sont encore vivants.

Je rappelle cette phrase de l'un des Justes qui était arrêté par un policier français et qui disait : « *Nous ignorons ce qu'est un Juif, nous ne connaissons que des hommes* ». Je crois que c'était bien cela qui entraînait le courage, car il fallait le courage immense, d'hommes et de femmes dont les premiers mots ont toujours été après la guerre et après la libération des camps : « *Je ne vois pas pourquoi on me félicite, je n'ai fait que mon devoir, je n'ai fait que ce qui était humain et normal* ».

Nous avons - vous le savez- attendu 2007 pour apposer une plaque en France, dans la crypte du Panthéon à la mémoire des Justes. Il existe en France quelques lieux qui portent le nom des Justes de France dont beaucoup ont un arbre à Yad Vashem en Israël.

Pour honorer la mémoire et le courage des Justes de Lille qui ont sauvé d'une mort certaine de la déportation beaucoup de Juifs, je crois qu'il était très important que nous aménagions dans notre ville un Parvis des Justes, un lieu de commémoration.

Madame ESCANDE et sa Commission nous ont proposé d'installer ce lieu au croisement des voies piétonnes rue des Tanneurs, rue du Sec Arembault et rue Neuve parce que beaucoup de Justes ont habité dans ce quartier où beaucoup de Juifs aussi habitaient, et ce sont souvent leurs voisins qui les ont protégés et les ont cachés.

Cette proposition a été accueillie très favorablement par le Conseil de quartier du Centre - Madame ROUGERIE me le confirme- réuni le 16 novembre dernier et par la Communauté juive à qui j'ai fait part de cette proposition.

Nous vous proposons de l'acter et de réaliser ce lieu à la fin des travaux qui se déroulent actuellement et qui seront terminés par la Communauté Urbaine courant 2008. Nous pourrions alors véritablement fixer ce lieu lors d'une cérémonie, tous en commun.

Nous sommes à la fin de l'année, j'en arrive donc sur des informations plus agréables, en tout cas plus ludiques.

Depuis fin novembre, les installations de Noël sont de retour dans notre ville. Vous voyez que de nombreux touristes viennent, notamment beaucoup d'Anglais, de Flamands, de Belges, de Néerlandais, tous les week-ends.

Je pense que le marché de Noël est devenu un peu un lieu de rencontre incontournable. Cette année, ce marché regroupe 80 commerçants. Il se terminera le 24 décembre pour laisser la place à un marché de l'An neuf, du 26 décembre au 6 janvier.

Je voudrais remercier les organisateurs de ces manifestations, tout d'abord la Fédération Lilloise du Commerce avec Claude SOHET, le Conseil de quartier et sa Présidente, Marie-Thérèse ROUGERIE, l'association « Lille Centre Animations » et son Président Franck HANOI ainsi que les services municipaux qui, je dois le dire, bien que très sollicités en cette fin d'année -on parlera de « Lille Neige » dans quelques instants, on peut parler du marché de Noël et de toutes les manifestations qui ont lieu- font un travail remarquable, et je voulais tous les en remercier.

Au-delà du marché de Noël, nous avons évidemment retrouvé notre Grande Roue qui se trouve cette année habillée à l'extérieur, si je puis dire, de manière très élégante et de nombreuses animations un peu partout dans la ville avec beaucoup de rues commerçantes qui ont été illuminées. Je crois qu'il faut en remercier les unions commerciales et le Plan Local d'Action pour le Commerce mené par Jacques MUTEZ qui accompagne les commerçants qui font justement un effort pour rendre agréables ces fins d'années.

Nous avons plus de 250 décorations et 15 000 lampes qui ont été installées dans le quartier. Je voudrais noter que la Ville de Lille a poursuivi sa politique d'économie d'énergie ; 80 % des ampoules 15 watts ont été remplacées par des ampoules 10 watts, moins énergivores -je voudrais d'ailleurs saluer le travail de Philippe TOSTAIN- et cette année, les illuminations s'arrêteront le 6 janvier, une semaine plus tôt, car -Danielle POLIAUTRE le sait bien- nous travaillons main dans la main, pour mettre ces ampoules, bien évidemment...

(Rires)

C'est notre petit apport à ce développement durable et au changement du climat pour lequel nous nous battons quotidiennement.

Je voudrais aussi vous dire que nous avons fait un effort particulier pour la rue de la Clef, toujours bloquée à la circulation en raison de l'immeuble qui menace de s'effondrer. Les commerçants sont exaspérés et je les comprends, mais la Ville ne peut que les accompagner, comme elle l'a fait lors de la Braderie, puisqu'il y a actuellement des désaccords entre les propriétaires concernés et les experts judiciaires faisant que les travaux ne peuvent pas commencer et la rue est fermée.

Pour que ces commerçants puissent bénéficier d'un cadre le plus agréable possible, nous avons bardé l'immeuble, habillé par un artiste. Des nouvelles illuminations ont été mises en place ainsi qu'une signalisation pour que nous ayons quand même tous envie d'aller rue de la Clef pour acheter nos cadeaux de Noël ou nos cadeaux de Jour de l'an.

Au-delà du marché de Noël, nous avons été nombreux hier à fêter la deuxième édition de « Lille Neige », encore plus belle cette année avec un visage de montagne fidèle aux ambiances du peintre BRUEGHEL, avec deux patinoires, trois pistes de luge, un village d'hiver de 3 000 mètres carrés, qui sont installés jusqu'au 13 janvier prochain. Je ne vais pas en reparler ; je vais simplement remercier Floriane GABRIELS et l'ensemble des services. Je crois que le travail a été exceptionnel. Cette année, les patinoires sont couvertes, on n'aura donc pas de problèmes de pluie.

Dès le premier jour, c'est-à-dire samedi, plus de 600 personnes ont patiné, et hier énormément de monde attendait.

Je ne veux pas terminer ces fêtes de fin d'année sans penser aussi aux personnes isolées dans notre ville ou aux personnes qui souffrent particulièrement.

La Ville de Lille, ville de la Solidarité, a lancé cette année –et j'en remercie Violette SPILLEBOUT et toute l'équipe- deux réveillons solidaires le 24 décembre au restaurant municipal où 270 personnes sont attendues et le 31 décembre à la salle des fêtes de Fives où 300 personnes sont attendues.

Inutile de dire que, au-delà des 80 agents municipaux bénévoles, que vraiment je remercie très chaleureusement, et de toutes les associations qui nous accompagnent, je crois que c'est vraiment un geste de solidarité dans ces périodes de fêtes d'accompagner ainsi des hommes et des femmes qui sont souvent en grande détresse comme on a pu le voir en assistant à ces repas l'année dernière ; je voulais saluer chacun.

Je sens que les fêtes arrivent parce que certains sont dissipés. Les coins ne sont pas faciles à trouver pour envoyer les uns et les autres se calmer. J'essaie d'aller le plus vite possible, mais il y a quand même des belles choses qui se passent dans notre ville et je pense que le Conseil Municipal, et par-devers vous les Conseillers de quartier et par-devers vous les Lillois doivent le savoir ; je vous demande donc un peu d'écoute s'il vous plaît.

Un petit mot pour dire que, samedi, nous avons vécu un moment présidé par Danielle POLIAUTRE à Wazemmes où la salle « Philippe Noiret » a été inaugurée lors d'une manifestation pleine de poésie. Vous savez que Philippe NOIRET est né en 1930 rue Louis Faure à Wazemmes et, à l'annonce de son décès, nous avons en accord avec la famille décidé de trouver un lieu qui pourrait effectivement avoir son nom. Après quelques travaux d'embellissement, nous avons baptisé la salle polyvalente du quartier « Salle Philippe Noiret ». Ce sera aussi une salle de projection dans l'avenir.

Je pense que c'était un signe sympathique vis-à-vis d'un grand acteur français que, je crois, les Français aimaient beaucoup.

Depuis dimanche, la place De Geyter à Fives a désormais sa sculpture. Nous l'avons dévoilée avec l'artiste Kenny HUNTER.

Je ne sais pas où est la maquette... Ah ! La maquette est là, mais je ne la voyais pas parce que Marc BODIOT la cachait... Cacher la Demoiselle de Fives, ce n'est quand même pas très bien...

(Rires)

Je parle au nom des Fivois qui sont ici et notamment de leur Président, Jean-Louis FRÉMAUX. Nous souhaitons mettre sur cette place une sculpture, non seulement parce que nous voulons mettre de l'art partout dans la ville, mais aussi parce qu'il nous a semblé qu'il fallait mettre là quelque chose de beau.

Après en avoir beaucoup discuté, nous voulions trouver un artiste de renom -et c'est le cas de Kenny HUNTER qui d'ailleurs vit à Glasgow, donc dans une ville industrielle- qui soit capable de comprendre ce que nous souhaitons, c'est-à-dire à la fois tenir compte du passé industriel de Fives -j'y reviendrai dans quelques instants- ce quartier, qui a toujours été un quartier de fête, de danse, de bal populaire, et montrer l'avenir de Fives.

Nous avons choisi Kenny HUNTER parce que c'est quelqu'un qui travaille la matière. La statue est en bronze et le socle en cuivre. Ce sont des métaux qui étaient travaillés à Fives-Cail, à Peugeot, dans les ateliers de la SNCF. C'est donc la transformation de la matière.

Nous souhaitons aussi faire en sorte que le passé encore une fois industriel de la ville soit là.

Il a trouvé l'image –je trouve que c'est une très belle image- d'une jeune fille qui a un geste élégant de danse qui regarde la Mairie de quartier, donc tous les Fivois, qui se dirige avec calme et sérénité vers l'avenir mais qui porte quand même, dans son sac en bandoulière, une locomotive qui est un peu le signe du passé industriel ; elle avance, mais elle a son passé avec elle. Elle a sous sa semelle –parce qu'elle est très moderne, elle est chaussée de baskets- la carte du monde. C'est Fives ouvert vers le monde. Cela nous rappelle Fives-Cail qui allait construire des ponts et autres en Amérique du Sud, en Asie et un peu partout dans le monde. C'est peut-être aussi le signe de l'internationale qui est née dans ce quartier.

Bref, je crois que c'est une belle œuvre.

En tout cas, je remercie le Conseil de quartier et son Président qui a beaucoup donné de sa personne en allant très souvent au bistrot –il faut bien le dire- avec l'artiste qui est venu souvent à Fives pour s'imprégner et pour trouver, comme il l'a dit lui-même, l'inspiration, et pour l'accompagner dans ces soirées.

Le résultat est là. Je pense que les Fivois qui étaient présents à l'inauguration ont apprécié.

Je pense que l'on a bien retrouvé là le slogan que les commerçants de Fives ont choisi pour eux, c'est-à-dire « *Notre histoire a un avenir* » en parlant de Fives et je crois que l'on est bien là en plein cœur de cela.

Nous sommes donc très heureux de cette nouvelle sculpture qui sera suivie d'autres dans tous les quartiers de la ville.

Juste un petit mot sur l'agenda culturel pour vous dire que le Musée de l'Hospice Comtesse a, comme vous le savez, accueilli une très belle exposition autour de « La figuration narrative » qui est maintenant fermée. Il y a eu plus de 33 000 visiteurs.

Nous avons inauguré vendredi soir une exposition sur « L'atelier de la Monnaie » au Palais des Beaux-Arts. « L'atelier de la Monnaie » est ce mouvement qui n'est pas un mouvement artistique mais qui est une réunion d'artistes qui, dans les années 50 à 60, ont dans notre ville décidé de se réunir avec la seule idée de montrer la peinture non officielle, libre, quel que soit le mouvement artistique auquel ils appartenaient, et nous leur rendons hommage. Ce sont Roger FRÉZIN, Pierre OLIVIER, Claude VALLOIS, Lyse OUDOIRE, Jean PARSY, Jean BRISY et Jean-Pierre DUTOUR. J'en cite plusieurs, deux sont décédés, quatre sont vivants et étaient d'ailleurs auprès de nous.

C'est aussi rendre hommage à ces artistes de styles différents mais qui ont à un moment donné souhaité s'exprimer de manière forte en étant appuyés par les Galeries de Lille puis, un peu plus tard, par l'école des Beaux-Arts dont ils s'étaient au départ séparés.

Je voudrais aussi vous signaler la grande exposition au Musée d'Histoire Naturelle intitulée « Pays'âges », qui s'appuie sur des notions de paysages et d'énergies pour montrer l'aventure de notre bassin minier à travers les siècles. Ce n'est pas une exposition tournée vers le passé. Elle en profite pour traiter les problèmes énergétiques de l'avenir. C'est une très belle exposition à voir en famille et je me permets de vous en parler.

Je vous annonce une nouvelle exposition au Musée de l'Hospice Comtesse, « Secrets de collections lilloises », organisée par le Rotary Club de Lille. Pour la première fois, les collectionneurs lillois ont accepté de présenter des tableaux et des dessins du XX^{ème} siècle à la population et je crois que c'est une bonne chose qu'il en soit ainsi.

Vous allez découvrir des « Gustave Klimt », des « Andy Warhol », des « Victor Vasarely », etc, pour ne prendre que ces exemples.

Pour terminer sur l'aspect culturel, je voudrais vous dire que l'exposition « Passage du temps » va être prolongée jusqu'au 6 janvier 2008 et qu'elle sera ouverte le 25 décembre et le 1^{er} janvier, donc sept jours sur sept à partir de maintenant. Je crois que c'est bien aussi de rappeler, pour ceux qui ne l'ont pas encore vue, qu'il reste encore quelques jours.

J'ai demandé que vous puissiez avoir sur votre bureau – nous les donnerons aux Conseillers de quartier tout à l'heure- l'ensemble des critiques, toutes positives d'ailleurs, que cette exposition a eue dans la presse nationale, locale et étrangère, qui montrent que Lille se positionne sur le plan de l'art contemporain et la chance que nous avons eu d'accueillir une exposition de cette qualité.

Un petit mot aussi pour vous dire que la Ville de Lille a reçu plusieurs distinctions. Je vais juste les énumérer.

Il y a d'abord le Prix du Lauréat « Fais-nous rêver » qui est un appel à projet organisé par l'Agence pour l'éducation par le sport. La Ville de Lille a reçu ce prix pour son rôle social dans les quartiers à partir de jumelages que nous avons réalisés entre des entreprises et des clubs sportifs de quartier dans le cadre de « la Ville de la solidarité ». Nous pouvons en remercier la Direction du Sport et l'équipe de « la Ville de la Solidarité ».

Nous venons également d'être récompensés par l'association « Ville Internet » qui a décerné, le 28 novembre dernier à Lille, le label « @@@@ » pour son site Internet, ce qui la place parmi les 5 % des villes françaises les plus performantes en matière de WEB.

Nous avons plus de 100 000 visites mensuelles depuis le nouveau site Internet, et je crois qu'il faut là aussi féliciter le Service Communication et Information Municipale, ainsi que la Direction des Services Informatiques de la Ville.

Enfin, notre ville a reçu le 5 décembre une autre récompense qu'elle partage avec « Lilas », la structure d'autopartage installée dans notre ville depuis début février dernier. Cette distinction est attribuée par l'association « Alliances », au titre des actions citoyennes en faveur des déplacements, et je salue le travail de Christiane BOUCHART et de Marc SANTRÉ. Nous étions heureux d'être récompensés pour cette expérience qui est tout à fait intéressante et qui commence à bien marcher.

Voilà, mes chers collègues.

Nous allons maintenant rentrer dans les dossiers.

Je voudrais simplement vous rappeler que nous avons deux rendez-vous en début d'année. Le premier, ce sont les vœux aux personnalités le 7 janvier à partir de 18 heures ici même et le deuxième, plus sérieux mais tout aussi convivial, c'est notre prochain Conseil Municipal le 28 janvier ici également.

La majorité municipale ayant souhaité réaliser une motion de soutien aux associations face au désengagement de l'État en matière de Contrats d'Accès à l'Emploi et plus généralement de contrats aidés, je passe la parole immédiatement à Michel CUCHEVAL.

Séance du 8 octobre 2007 – Procès-verbal.

Adopté.

– Compte rendu au Conseil Municipal des arrêtés pris en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal prend acte.

07/1277 - Motion sur les contrats aidés.

Monsieur CUCHEVAL.- Merci Madame le Maire.

En effet, le groupe Communiste vous a proposé cette démarche d'une motion de protestation et je remercie particulièrement Madame le Maire ainsi que mes collègues de la majorité d'avoir accepté de s'y associer.

Je vous propose d'en lire le texte avant de passer au vote :

« Nous souhaitons redire ce soir la vive inquiétude qui est la nôtre devant la diminution drastique des contrats aidés annoncée par le Gouvernement.

Ces contrats permettent depuis longtemps à des personnes en difficulté de retrouver le chemin de l'emploi. Ils ont permis à des dizaines de milliers de Nordistes de se réinsérer professionnellement et de retrouver toute leur place dans notre société.

Ces contrats aidés ont également permis de remplir des missions d'utilité sociale qui ont fait toutes leurs preuves dans nos quartiers, en offrant de nouveaux services à la population et en retissant du lien entre les habitants.

Nombre d'associations ou de structures ont pu développer leurs actions par ce biais dans le domaine social -animation des activités périscolaires dans les centres sociaux, accueil des usagers des associations caritatives, etc- dans le domaine sportif -accompagnement de la pratique du sport, etc- ou encore dans le domaine culturel avec l'animation d'ateliers de pratiques culturelles pour les enfants et les adultes des quartiers en difficulté.

Alors que la Loi de Finances de 2007 avait programmé 40 000 contrats aidés –Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi et Contrats d'avenir- en région Nord/Pas-de-Calais, les prévisions avancées pour la Loi de Finances 2008 annoncent une diminution de 50 % -soit 20 000 seulement pour notre région- tout en recentrant ces contrats autour de trois priorités : l'Éducation Nationale, les établissements hospitaliers et les chantiers d'insertion.

Les associations, mais aussi les collectivités locales, seront donc les premières à subir le désengagement de l'État en la matière. C'est le fonctionnement et la raison d'être de nombreuses structures qui sont donc mis en péril par cette diminution programmée et ces dizaines de milliers de contrats aidés en moins représentent autant de personnes qui perdent une chance d'être accompagnées dans leur parcours vers l'emploi par le biais de l'insertion.

Alors que le Gouvernement multiplie les cadeaux aux plus aisés, nous déplorons vivement que les économies budgétaires se fassent sur le dos de ces contrats aidés pourtant si utiles au développement social, économique, sportif et culturel des quartiers de notre ville et de notre région.

C'est pourquoi nous demandons à Monsieur le Premier Ministre que l'enveloppe budgétaire nécessaire au maintien du volume antérieur des contrats aidés puisse être très rapidement débloquée et que soient ainsi levées les inquiétudes qui pèsent aujourd'hui sur les personnes concernées comme sur les structures qui en bénéficient. »

Voilà, Madame le Maire, je vous remercie.

Madame le Maire.- Bien.

Nous passons aux explications de votes.

Monsieur DECOCQ ?

Monsieur DECOCQ.- Oui, merci Madame le Maire.

Nous avons pris connaissance tout à l'heure, en Conseil Privé, de cette motion et je voudrais vous dire et expliquer à mes collègues que nous sommes en total désaccord avec cette motion, non pas parce que nous serions en désaccord avec les contrats aidés et l'insertion des personnes les plus fragiles, mais bien parce que cette motion, de notre point de vue, sous-tend une philosophie politique qui fait au fond des contrats aidés et de leur renouvellement plus une fin en soi alors que pour nous ce n'est qu'une étape.

Comme vous l'avez dit tout à l'heure, nous sommes en campagne ou en pré-campagne électorale. Je pourrais invoquer l'aspect tactique de cette motion, mais je ne le ferai pas. Je vais simplement vous donner deux éclairages.

Il y a d'abord les chiffres au niveau national, chers collègues. La diminution des crédits du programme « Accès et retour à l'emploi » qui concerne, au fond, un peu plus de deux tiers des contrats aidés, en crédits de paiement, est de 21,4 % puisque ces crédits seront de 2,88 Md€ contre 3,67, et en nombre la baisse correspondante est évaluée à 12 % puisque l'on passerait de 260 000 à 230 000 dans le secteur non marchand.

Bien sûr, cette diminution tient compte de l'amélioration du marché du travail, et c'est ce qui m'amène au deuxième éclairage qui est celui concernant la philosophie politique qui, comme souvent, nous différencie.

Les crédits seront désormais, plus que par le passé, recentrés sur les publics les plus en difficulté, car il s'agit une fois encore de favoriser le retour à l'emploi durable.

Les contrats aidés sont avant tout des contrats temporaires. Le contrat aidé a vocation à déboucher sur un contrat de travail de droit commun et d'ailleurs les services de l'ANPE doivent tout mettre en œuvre pour y parvenir.

Je vous rappelle en outre que les salariés en contrats aidés restent des demandeurs d'emplois statutairement et, dans ce dispositif, le renouvellement doit demeurer exceptionnel en l'absence d'autres alternatives, parce que toute disposition pour renouveler au-delà des règles ne peut se faire et ne pourrait se faire qu'au détriment des demandeurs éligibles.

Dans l'intérêt des salariés en insertion, il faut éviter l'enchaînement qui viserait, au fond, à la pérennisation.

C'est pour cela que nous voterons contre cette motion.

Madame le Maire.- Les chiffres sont les chiffres bien sûr, mais je parle des chiffres qui ont été donnés par Monsieur le Préfet : 40 000 contrats aidés en région Nord/Pas-de-Calais -comme Monsieur CUCHEVAL l'a dit- en 2007, et 20 000 en 2008.

D'ores et déjà, si vous rencontrez comme nous toutes les associations de la ville -ce n'est pas un problème électoral- les centres sociaux, les centres sportifs, culturels et autres, tout le monde vous dit que la moitié des contrats ne sera pas renouvelée.

Ce sont non seulement des emplois en moins dans une ville comme la nôtre où tant de personnes ont souffert du chômage, sont parfois loin de l'emploi et ont besoin de reprendre pied peu à peu dans l'emploi, mais ce sont aussi des emplois d'utilité sociale qui aident les familles, les enfants, dans les quartiers par les actions qui sont menées par ces personnes.

C'est aussi retrouver de la dignité en ayant un emploi aidé, bien évidemment...

Vous me dites qu'il vaudrait mieux qu'ils aillent vers un contrat à durée indéterminée. Monsieur DECOCQ, je vous suivrais très volontiers si, dans le même temps, le Gouvernement ne baissait pas toutes les subventions à ces associations car, dans le fond, on va leur retirer des emplois aidés.

Vous dites avec un grand cœur qu'il vaudrait mieux qu'ils soient en contrat à durée indéterminée mais, en même temps, on baisse les subventions à toutes ces associations.

Que font ces associations ? ... Prenez le centre social Marcel Bertrand à Moulins, la moitié de ses contrats aidés est supprimée. C'est la moitié de l'action pour des centaines d'enfants de Moulins... Vous appelez cela un discours électoral ? ... Pour moi, c'est le discours de la vie que nous voyons tous les jours et nous n'avions jamais vu cela.

Toutes les associations et tous les centres sociaux nous en parlent et nous disent : que peut-on faire ?

Ce n'est pas à la Ville de Lille qu'il faut dire que les emplois aidés doivent aller vers des contrats à durée indéterminée. Nous avons embauché dans la ville -vous le savez- et nous avons formé tous les emplois jeunes ; ils ont passé des concours ainsi que les CES et les CEC.

On peut donc dire qu'ici nous avons été exemplaires sur le fait que nous ne souhaitons pas que l'insertion perdure, mais que tous ceux qui pouvaient franchir la marche de la formation et de l'emploi par les concours y arrivent. C'est ce que nous avons fait dans la ville de Lille.

Malheureusement, nous ne pouvons pas augmenter les subventions à toutes les structures associatives pour qu'elles puissent employer ces personnes.

Le résultat, ce sont des hommes et des femmes qui reprenaient place sur le marché du travail mais -vous qui parlez tant du recul de l'assistance- qui vont retomber au RMI. C'est formidable... Là aussi, il y a les mots et il y a la réalité.

Ce sont surtout des services considérables que ces personnes donnaient à la population et qui n'existent plus.

Excusez-moi de vous le dire. Vous parliez de philosophie politique. Aujourd'hui, la philosophie, c'est celle de l'argent. Quand on en est à recevoir un dictateur en disant que l'on va signer des actes commerciaux, on n'a pas la même philosophie politique, en effet.

Nous préférons accompagner des personnes en difficulté et nous préférons que l'argent des plus privilégiés dont on a baissé les impôts aille vers ces structures associatives, vers ces centres sociaux et vers ces hommes et ces femmes qui, aujourd'hui, pour beaucoup d'entre eux –vous avez raison- pourraient être embauchés sur des contrats normaux, mais encore faut-il que l'on ne supprime pas les subventions à côté des emplois aidés.

Là aussi, c'est effectivement un problème de philosophie politique, j'en suis totalement d'accord.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Je mets cette motion au vote.

Qui vote pour : les Groupes Socialiste, Communiste, Personnalités et des Verts

Qui vote contre : le Groupe Bouger Pour Lille, Madame DESWARTE et Monsieur RICHIR

Madame le Maire.- Cette motion est adoptée, je vous remercie.

Adopté à la majorité.

07/1061 – Casino – Manifestations et animations culturelles et artistiques – Développement culturel et touristique de la Ville – Commission paritaire de concertation et de consultation – Désignation des deux représentants de la Ville.

Madame le Maire - Je souhaite vous faire part que, dans le cadre de l'installation du Casino –c'est la délibération n° 07/1061- une Commission paritaire, composée de deux représentants de la Ville et de deux représentants de la Société Lilloise d'Animation Touristique, va être mise en place.

Cette Commission va décider...

Monsieur DECOCQ.- *(Intervention hors micro)*

Madame le Maire.- Essayons d'être sérieux...

Monsieur DECOCQ.- *(Intervention hors micro)*

Madame le Maire.- On préférerait que l'État fasse son « boulot »... Et si vous le voulez bien, avec l'argent du Casino, la majorité décidera de ce que l'on en fera. En tout cas, je peux vous dire que l'argent ira vers les gens qui en auront besoin.

De par la loi, une certaine partie de l'argent du Casino doit aller vers la Culture et c'est justement cette Commission qui doit décider des actions qui doivent être réalisées.

Comme je le disais, cette Commission paritaire est composée de deux représentants de la Ville et de deux représentants de la Société Lilloise d'Animation Touristique.

Nous proposons les candidatures de Dorothée DA SILVA et de Catherine CULLEN.

Conformément à l'article 2121-21 du Code Général des Collectivités Locales, cette désignation doit intervenir au Conseil municipal. Si vous le souhaitez, elle peut intervenir à bulletin secret mais, si nous sommes tous d'accord, nous pouvons procéder à un scrutin public. Je m'adresse à l'Opposition pour savoir s'il n'y a pas de problème... J'imagine que vous ne souhaitez pas être dans cette Commission... Bien.

Ce scrutin est majoritaire et uninominal. Si tout le monde en est d'accord, et je vous en remercie, cela nous fait gagner du temps, je vous propose de voter pour que les représentants de la ville soient Madame DA SILVA et Madame CULLEN.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe des Verts qui s'abstient

Madame le Maire.- Je vous remercie pour cette unanimité, les Verts n'ayant pas pris part au vote. C'est tout à fait cohérent avec votre position. On ne peut que saluer la cohérence de votre position.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je vous propose de prendre la délibération n° 07/1060 sur le rapport d'activité de la Communauté Urbaine.

07/1060 – Rapport d'activité de 2006 de Lille Métropole Communauté Urbaine – Communication

C'est la loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale. C'est donc la Loi CHEVÈNEMENT.

Le Président de Lille Métropole Communauté Urbaine adresse chaque année au Conseil Municipal un rapport qui retrace l'activité de cet établissement. Ce rapport fait l'objet d'une information à notre Assemblée que vous trouverez dans vos dossiers.

Ce n'est, je pense, ni le lieu, ni le moment, de nous livrer à un bilan approfondi de l'action communautaire. Ces débats, nous devons les avoir au Conseil Communautaire comme nous l'avons fait à chaque fois que nous avons un bilan. Nous l'avons fait récemment sur l'Espace Naturel Métropolitain, sur le développement économique et dans le cadre des élections qui doivent avoir lieu. Je pense que chacun fera part de son appréciation sur le bilan et aussi sur les propositions d'avenir.

Je voudrais néanmoins ce soir, à 40 ans presque jour pour jour de la première réunion du Conseil de Communauté dans la grande salle de la Préfecture du Nord -et d'ailleurs nous rendrons hommage à ces 40 ans et à Pierre MAUROY en début d'année- dire que nous n'en serions pas, sans Pierre MAUROY, à parler ce soir d'un bilan de la Communauté Urbaine sans à la fois sa vision, son courage et sa conviction inébranlable dans notre avenir, parce que c'était bien cela le sujet lorsque les premières actions de la Communauté Urbaine ont eu lieu. Je pense notamment à tout ce qui a été réalisé sur les transports, sur la voirie, sur la propreté ou bien évidemment, par exemple, sur « Euralille ».

C'est vrai que, en 40 ans, la mue de la Communauté Urbaine est spectaculaire et je voudrais dire que ce mandat, dont vous verrez un compte rendu dans cette délibération, a été particulièrement important puisque nous sommes passés de compétences largement techniques, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas essentielles –les résidus urbains, l'eau, l'assainissement et bien sûr les transports- à des compétences nouvelles et je pense aux équipements sportifs et culturels d'intérêt métropolitain, au développement économique et je pense aussi à l'habitat puisque ces prises de compétences ont eu lieu pendant ce mandat.

Juste quelques mots et vous retrouverez cela dans le bilan, pour dire qu'en matière économique –je n'y reviendrai pas- nous avons fait un bilan récemment et nous pouvons nous enorgueillir aujourd'hui du fait que notre Communauté Urbaine est véritablement dans des secteurs d'avenir.

Je ne pense pas seulement au tertiaire ; je pense aussi à nos pôles de compétitivité par exemple dans le domaine du textile technique et innovant, dans le domaine de la santé, dans le domaine de la distribution, dans le domaine des transports ferroviaires, dans le domaine des nouveaux matériaux et je pense aussi à une Communauté qui attire de plus en plus des sièges sociaux, des entreprises, qui reviennent vers nous.

Je voudrais aussi dire un mot sur la compétence Habitat en saluant particulièrement Alain CACHEUX qui porte cette compétence à la Communauté Urbaine comme à la Ville de Lille. J'espère que cette compétence communautaire, sous son impulsion d'ailleurs parce que c'est l'état d'esprit dans lequel cette prise de compétence s'est faite, permettra de répondre à la fois quantitativement au besoin de logements de notre métropole et à une mixité sociale plus grande qui est plus que jamais nécessaire.

Je voudrais aussi saluer le rôle de la Communauté Urbaine dans des domaines qui touchent directement notre ville cette année. Je pense à l'apport de la Communauté Urbaine dans les dossiers ANRU, que ce soit dans les dossiers Habitat nouveau ou dans les dossiers Habitat ancien, et nous avons d'ailleurs signé cette convention avec Madame STANIEC et Monsieur CACHEUX, il y a quelques jours avec le Préfet.

Je voudrais aussi dire que notre métropole innove dans un certain nombre de domaines, notamment dans les domaines du Développement durable, et je pense par exemple –mais on aurait beaucoup d'exemples à citer- au Centre de Valorisation Organique -le CVO- pour lequel nous avons d'ailleurs été primés à de nombreuses reprises à la Communauté Urbaine, au Parc Mosaïc et aussi aux évolutions en matière de transport en saluant par exemple le travail d'Éric QUIQUET sur les lignes à haut niveau de service ou sur la Citadine. Là aussi nous voyons bien le lien entre la Communauté Urbaine et la Ville et je crois qu'il faut que chaque Maire de la Communauté Urbaine rappelle à ses concitoyens ce que nous apporte la Communauté Urbaine.

Un dernier mot peut-être, car vous avez un excellent rapport que vous pouvez lire de manière détaillée, pour vous dire que l'ambition qui est devant nous est bien sûr de créer une grande « Eurométropole ». Pierre MAUROY, une fois de plus, a eu la vision de cet « Eurodistrict » et de ce lien entre les métropoles de notre région : une grande « Eurométropole » qui irait de Courtrai-Tournai jusqu'à Lens et jusqu'au bassin minier et qui pourrait voir se développer de manière équilibrée un urbanisme et un habitat plus denses, un développement économique auprès de chacune des communes, et évidemment des déplacements qui soient performants sans oublier des éléments qui permettent le rayonnement de la Communauté.

Je pense par exemple, comme le disait Michelle DEMESSINE, au soutien aux clubs de haut niveau tout en étant dans la proximité comme nous le faisons avec elle et auprès de Pierre MAUROY sur par exemple le réseau des piscines qui est développé dans l'ensemble des communes.

Je ne vais pas aller plus avant. Ces débats, nous les avons à la Communauté, mais je voulais quand même saluer ce travail de complémentarité et ce travail de plus en plus important dans une Communauté qui prend une force plus grande avec ces nouvelles compétences.

Il y a plusieurs demandes de paroles.

Monsieur DECOCQ ?

Monsieur DECOCQ.- C'était une mesure conservatoire, Madame le Maire, après avoir écouté Éric QUIQUET.

Madame le Maire.- Je ne savais pas que vous faisiez l'ordre du jour mais, puisque c'est comme cela, à titre totalement exceptionnel...

Monsieur DECOCQ.- C'était autorisé par le précédent...

Madame le Maire.- A titre totalement exceptionnel, je passe la parole à Éric QUIQUET qui vous laissait courtoisement passer devant mais qui n'a aucun problème à commencer.

Monsieur QUIQUET.- Merci Madame le Maire.

Effectivement, comme vous l'avez rappelé, la loi prévoit un débat en Conseil Municipal sur la base du rapport d'activité de la structure intercommunale. Comme Lille n'est pas n'importe quelle commune, il me paraît important que ce rapport, à défaut de débat, soit au moins évoqué entre nous ce soir.

Effectivement, évoquer l'intervention de la Communauté Urbaine –vous l'avez rappelée à grands traits- c'est aussi quelque part mettre dans le miroir notre modestie, pas seulement par la taille mais aussi par le peu de compétences qu'il nous reste encore à exercer.

La Communauté Urbaine, c'est la vie quotidienne, ce sont les trottoirs, les bus, les déchets, l'eau, le développement économique maintenant. Ces compétences ne sont pas une somme d'options techniques mais engagent de vrais choix de société. Ce sont des compétences de la vie quotidienne qui méritent à elles seules le suffrage universel et notre Groupe - comme beaucoup de Groupes ici - regrette que, dans le cadre de la mission confiée à M.onsieurBALLADUR sur la réforme des institutions, l'intercommunalité soit la grande absente de ce travail de réforme.

La politique, ce n'est pas simplement le Gouvernement et l'Assemblée Nationale, c'est aussi ce qui se passe sur les territoires.

Depuis 2001, effectivement, la Communauté Urbaine a été un partenaire puissant dans la mutation écologique de notre ville.

Vous avez évoqué, Madame le Maire, les déchets. Effectivement, le tri sélectif est désormais une réalité vécue par tous les Lillois et notre métropole, lorsqu'on la compare à d'autres métropoles de même envergure, a pris une longueur d'avance sur ce sujet-là puisque nos déchets ne sont plus considérés comme tels ici, à Lille, mais sont considérés comme de véritables matières premières.

Vous avez également évoqué la mobilité. L'offre de bus dans cette métropole a augmenté par l'acquisition de bus supplémentaires, par la création de couloirs de bus.

Beaucoup de collègues évoquent régulièrement la nécessité de créer des places de stationnement et de parking dans la ville. Je veux leur dire ici que les capacités de stationnement ont augmenté. Je pense notamment au parc-relais métro à Saint Philibert ou à CHR Calmette et aujourd'hui nous sommes en train de terminer un parking en ouvrage de 450 places à Armentières, près de la gare, pour permettre des liaisons cadencées entre l'Armentierois et la ville de Lille.

Les places de stationnement intelligentes existent et elles sont créées. Elles sont à l'initiative de la Communauté Urbaine de Lille.

Petit bémol, évitons parfois les mauvais complexes d'infériorité. J'ai entendu quelques collègues qui rentraient de Londres ; évitons les mauvaises comparaisons. Nous sommes une métropole européenne. Ne nous comparons pas à une mégalopole mondiale comme l'est Londres.

Enfin, nous pensons que les élections municipales à venir, comme vous l'avez évoqué, Madame le Maire, sont l'occasion d'un beau et grand débat métropolitain. Sortons de nos petits théâtres municipaux pour mettre en débat les enjeux de la vie quotidienne et faisons du quotidien des habitants la vitrine de la Communauté Urbaine bien plus que des équipements de prestige ou des équipements surdimensionnés.

En tout cas, les Verts seront au rendez-vous de ce grand débat d'agglomération qui commencera, je l'espère, dès le mois de janvier.

Je vous remercie pour votre écoute.

Madame le Maire.- Monsieur QUIQUET, merci.

Monsieur DECOCQ, souhaitez-vous intervenir ?

Monsieur DECOCQ.- Oui ; absolument... Je vous remercie.

Je voudrais dire deux choses en ayant écouté avec attention Éric QUIQUET.

La première chose est que je suis tout de même très satisfait de voir que, pour tout ce qui concerne le programme environnemental et écologique, aujourd'hui s'agissant du bilan de la Communauté Urbaine, Éric QUIQUET, loyalement, « rend à César ce qui appartient à César » ; dont acte.

On aurait pu croire par exemple ici, à écouter la communication de nos collègues Verts, notamment que le traitement des déchets, le tri sélectif, étaient finalement le résultat d'un long combat mené par ses collègues Verts à l'exclusive des autres Conseillers municipaux ou communautaires.

Ce n'est pas le cas et Éric QUIQUET le reconnaît et le dit honnêtement, dont acte.

La deuxième chose est que, plus fondamentalement, il évoque le nouvel âge de la Communauté Urbaine. Après l'âge des équipements il y a 30 ans, après l'âge des services, nous sommes effectivement dans l'âge du développement et cet âge du développement, d'ailleurs, n'est pas une conception abstraite. C'est aussi le quotidien des habitants de cette métropole.

Pour tout vous dire, je pense qu'un jour il faudra soumettre l'énorme budget de la Communauté Urbaine à la légitimité démocratique du suffrage universel.

Sur ce point, c'est mon idée.

Je mesure bien qu'au moment où nous irions vers cette réforme institutionnelle majeure, dans le même temps, nous inscririons à terme la disparition des 85 communes puisqu'on imagine mal coexister pendant longtemps et durablement une double légitimité politique, celle des élus communautaires et celle des élus municipaux.

C'est donc une question qui se posera.

C'est vrai que, aujourd'hui, l'intercommunalité dans une région comme la nôtre et notamment la Communauté Urbaine, n'a pas trouvé l'échelon et le soutien financier qui devraient correspondre à son engagement.

Je crois que c'est parce qu'il y a la coexistence du Département et je rappelle en le regrettant d'ailleurs, que la grande mission de décentralisation qui avait été présidée par Pierre MAUROY avait conforté le Département dans son statut et dans son avenir, ce qui à mon avis était une erreur.

Voilà ce que je voulais vous dire.

Madame le Maire.- Si l'on « rend à César ce qui est à César », il faut rappeler que c'est Pierre MAUROY qui a demandé le premier de faire un vote au suffrage universel...

Monsieur DECOCO.- « César/Mauroy » me convient très bien...

Madame le Maire.- Oui... Pour le coup, « Rendons à César ce qui est à César »... En l'occurrence, à Pierre ce qui est à Pierre...

Nous en terminons sur cette intervention.

Je vous propose de prendre acte du rapport d'activité de LMCU.

Le Conseil Municipal prend acte de cette information.

GRAND PROJET URBAIN

07/1062 – Grand Projet Urbain - Restructuration et aménagement du groupe scolaire Malot-Painlevé-La Bruyère et la création d'un nouvel office de restauration – Autorisation de signature du permis de construire - Autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre.

Adopté

Madame le Maire - Le Groupe des Verts a demandé un vote séparé sur la délibération n° 07/1256 dans la chemise de Monsieur PARGNEAUX.

Chemise n° 2

COMMUNE ASSOCIEE D'HELLEMMES

Rapporteur : Monsieur PARGNEAUX
Maire délégué

07/1247 – Commune associée d'Hellemmes – Contrat Territorial de Santé – Versement d'une subvention à l'association « Espace Solidarité Hellemmes ».

07/1248 – Commune associée d'Hellemmes – Attribution de subventions aux associations.

07/1249 – Commune associée d'Hellemmes – Association Le Théâtre de la Baraque Foraine – Subvention complémentaire.

07/1250 – Commune associée d'Hellemmes – Ravalement de façades – Attribution de prime.

07/1251 – Commune associée d'Hellemmes – Service Extérieur des Pompes Funèbres – Budget Primitif 2008.

07/1252 – Commune associée d'Hellemmes – Parc Bocquet – Participation financière aux travaux de reconstruction d'un mur mitoyen à une propriété communale.

07/1253 – Commune associée d'Hellemmes – Travaux de rénovation des façades de l'école Jean Jaurès, rue Anatole France.

07/1254 – Commune associée d'Hellemmes – Vente d'un terrain communal, boulevard de l'Epine, impasse des Berbéris.

07/1255 – Commune associée d’Hellemmes – Z.A.C. du Parc de la Filature – Avis sur le dossier de réalisation et sur le programme des équipements publics.

Adoptés.

07/1256 – Commune associée d’Hellemmes – Z.A.C. du Parc de la Filature – Avis sur le dossier de modification du P.L.U. en vue d’intégrer les règles de la Z.A.C.

Madame le Maire - Je mets au vote la délibération n° 07/1256.

Qui vote pour : l’ensemble du Conseil Municipal à l’exception du Groupe des Verts qui s’abstient.

Je vous remercie.

Adopté à l’unanimité des suffrages exprimés.

07/1257 – Commune associée d’Hellemmes – Site NYDEL – Avis sur le projet de modification partielle du Plan Local d’Urbanisme.

Adopté.

Madame le Maire - Si vous le voulez bien, mes chers collègues, nous allons passer au « plat de résistance » de notre Conseil, c’est-à-dire au budget et je donne tout de suite la parole à notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON.

Chemise n° 4

FINANCES

Rapporteur : Monsieur de SAINTIGNON
Premier Adjoint au Maire

07/1063 – Exercice 2007 – Dotations nouvelles et complémentaires – Virements de crédits - Autorisations de programme et crédits de paiement – Ajustements – Décision modificative n° 7.

07/1064 – Exercice 2007 – Programmes d’équipement de la section d’Investissement – Autorisations de programme et crédits de paiement – Décision modificative n° 7.

Adoptés.

07/1065 – Budget Principal – Adoption du Budget Primitif pour l’exercice 2008.

07/1066 – Budget Principal 2008 – Programmes d’équipement de la section d’Investissement – Autorisations de programme et crédits de paiement.

07/1067 – Budget Principal 2008 – Section de fonctionnement - Autorisations d’engagement et crédits de paiement.

07/1068 – Exercice 2008 – Fiscalité Directe Locale – Information sur les bases prévisionnelles et vote des taux.

Groupe Politique	Intervenant	Temps de parole (en minutes)
Groupe Communiste	Monsieur CUCHEVAL	5
Groupe Front National		4
Groupe Socialiste	Madame FILLEUL Monsieur VICOT	17
Groupe des Personnalités	Madame DA SILVA	9
Groupe des Verts	Monsieur PLANCKE	11
Groupe Bouger Pour Lille	Monsieur DECOCQ	10
	Monsieur RICHIR	3

Madame le Maire, merci.

Madame le Maire, mes chers collègues, il s'agit du septième et dernier débat budgétaire de ce mandat.

Le budget 2008 qui vous est présenté ce soir traduit dans les faits les orientations dont nous avons parlé le mois dernier, le 12 novembre 2007. Il dégage les moyens suffisants à la fois pour réaliser et engager les dernières opérations qui sont en ligne avec les engagements pris par notre équipe en 2001 et les engagements qui ont été complétés au cours de ce mandat.

Ce budget, pour la septième fois, s'inscrit naturellement pleinement dans les orientations de notre équipe, ce que nous avons proposé au début de ce mandat, et contribuera donc à son tour, à garantir un développement harmonieux de chacun des dix quartiers, de chacune des deux communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

Je crois pouvoir dire que nous sommes nombreux autour du Maire à avoir le sentiment du devoir accompli, du travail bien fait. Cela explique sans doute la belle sérénité de l'équipe municipale qui n'est nullement faite de la moindre arrogance. Cela explique aussi sans doute ce que sont les responsabilités, nos responsabilités, pour l'avenir.

Mes chers collègues, je ne reviendrai pas ce soir sur le bilan du mandat. Ce n'est pas l'heure. J'en avais dit d'ailleurs quelques mots le mois dernier lors du Débat d'Orientation Budgétaire.

Nous avons simplement dit ce que nous ferions et nous avons fait ce que nous avions dit, et parfois beaucoup plus dans toute une série de domaines. Dans le même temps –et je l'avais dit aussi le mois dernier– nous avons amélioré, nous avons conforté, toutes nos positions financières ; d'un mot, notre ville est en parfait état de marche.

Une fois encore, comme pour les six budgets précédents depuis 2001, la préparation de ce budget a donné lieu à d'innombrables et utiles discussions.

Une fois encore, ce budget a été élaboré et arrêté par une Majorité très unie autour du Maire. Je me plais à le souligner –le débat nous le montrera sans doute ce soir– ce mandat, de ce point de vue, fera référence car notre cohésion –la cohésion de la majorité autour du Maire– est très forte, et c'est dans les moments budgétaires, c'est dans les moments où nous discutons du budget, où nous approuvons les comptes en juin de chaque année, que nous avons l'occasion de le constater.

Comme je m'y étais engagé, le budget est présenté par fonctions et par pôles, naturellement ; les documents remis à l'ensemble des Conseillers municipaux donnent les informations dans le plus grand des détails, lignes par lignes auxquelles on peut bien sûr se référer.

Je rentre maintenant dans le vif du sujet.

(Projection de slides)

S'agissant des dépenses, le budget 2008 confirme que nous maîtrisons bien nos dépenses de fonctionnement puisque nos dépenses progresseront en 2008 de 3,2 % contre 3,8 % en 2007.

C'est pour 2008 plus 8,8 M€.

Pourquoi cela est-il possible ? ... C'est d'abord parce que nous avons une politique de rationalisation des achats et des dépenses.

Je vais essayer d'être concret pour que chaque Conseiller Municipal comprenne bien de quoi il s'agit et que les Lillois qui sont ici l'intègrent bien.

Négociation des marchés de l'éclairage public.

Je rends hommage aux élus qui en ont la charge ; c'est une baisse de 1,3 %, et c'est une baisse en 2008 de 800 000 €.

Renégociation du marché de chauffage.

Pour les huit années qui viennent, le marché de chauffage se traduira par une baisse de 11 % : le nouveau marché de chauffage fera passer la facture de 50 M€ à 40 M€. Mes chers collègues, c'est une économie de 10 M€ sur la période des huit ans.

Plus concret encore, si j'ose dire, un programme très volontariste d'économies de l'eau et de l'énergie.

S'agissant des trois piscines de Lille-Sud, de Fives et de Marx Dormoy, des lampes à ultraviolet ont été installées sur l'alimentation en eau des bassins.

Ce système permet une réduction de la consommation d'eau brute - passez-moi l'expression technique, mais je vous la livre comme telle - et réchauffée d'environ 30 %, ce qui représente une économie de 30 000 mètres cubes d'eau brute par an, c'est-à-dire une économie de 90 000 € par an.

Les douches et le remplacement des pommeaux de douches entraînent une réduction de la consommation de plus de 60 % de la consommation en eau froide et en eau chaude.

Quant à l'éclairage du groupe scolaire Malot, il a été entièrement rénové avec des systèmes d'éclairage intelligents, de détection de présence, des sondes de luminosité, des ballasts électroniques, des lampes à basse consommation auxquelles faisait allusion Martine AUBRY tout à l'heure dans son intervention, et le gain est de 60 % sur la facture d'électricité.

Ces quelques exemples pour dire que, si nous disposons de marges de manœuvre, c'est parce que nous sommes allés les chercher, c'est parce que les élus et les services en charge sont allés chercher ces marges de manœuvre.

C'est cela qui nous permet de proposer dans le budget ce soir plus de musique dans les écoles, plus d'accueil périscolaire dans les écoles, plus de lecture et d'aide à la lecture dans les écoles, plus 1,3 M€ sur ce seul poste.

C'est cela qui nous permet de poursuivre notre effort en matière de propreté.

Dans le plan de propreté : plus 800 000 €.

C'est cela qui nous permet d'intensifier nos actions. Dans le domaine de la solidarité : plus 1,5 M€.

C'est cela qui nous permet de mieux accompagner nos communes associées : plus 500 000 €.

C'est cela qui nous permet, et nous en sommes profondément heureux, d'accompagner la dynamique liée à notre personnel résultant d'abord des revalorisations statutaires qui sont décidées nationalement, mais aussi -et nous en sommes fiers- de notre protocole d'accord signé par le Maire avec l'ensemble des organisations syndicales en décembre 2005 qui prévoit notamment l'accélération de la progression professionnelle et la prise en charge des frais de transports en commun.

C'est plus 4,5 M€ à champ constant, c'est donc quelque chose de très important.

Ce sont des dépenses qui sont contenues par un effort de gestion que je voulais, Madame le Maire, saluer devant le Conseil Municipal.

Ce sont des recettes de fonctionnement qui sont dynamiques, en tout cas plus dynamiques que les dépenses, pas grâce à l'État, autant le dire tout de suite, puisque l'État se désengage.

Je prends deux points de repère : la dotation de solidarité urbaine qui ne prendra pas en compte cette année la péréquation qui serait pourtant nécessaire pour notre commune au regard de sa situation sociale -par rapport à 2007, c'est moins 1,4 M€- pas davantage d'ailleurs que ce changement provoqué par le Gouvernement lorsqu'il décide de remplacer - je l'avais dit dans le débat d'orientation budgétaire- le Pacte de Croissance et de Solidarité qui, comme son nom l'indique, permet aux collectivités locales de bénéficier des progressions de budget liées à sa croissance en le remplaçant par un Pacte de Stabilité qui a pour mérite, du point de vue de l'État, de strictement limiter sa contribution, toutes dotations confondues, à la seule inflation.

Cela a des conséquences mesurables pour le budget et ce n'est pas un point de vue idéologique, c'est un constat financier.

Sur la dotation globale de fonctionnement, notre progression en 2008 sera de 1,04 % contre 1,33 % en 2007, ce qui fait moins 140 000 €.

Cela aura aussi des conséquences sur notre dotation de compensation de la taxe professionnelle -je suis désolé de l'aspect plus technique- qui joue normalement le rôle de variable d'ajustement et qui baissera cette année de 24 % après avoir déjà baissé en 2007 de 11 %, ce qui représente 513 000 € de moins en 2008 par rapport à 2007.

En dépit de ce désengagement, nous serons au rendez-vous de nos ambitions. Pourquoi ? ... Parce que les recettes -là, je parle des recettes que la Ville maîtrise- connaîtront une belle progression. Ces recettes sont encouragées et soutenues par la qualité du dynamisme de la ville et par la qualité de l'attractivité de notre ville.

J'en prends quelques exemples : la recherche permanente de nouveaux financements et de nouveaux partenariats.

On a cité « Lille 2004 », « Lille 3000 », le Casino et un certain nombre de recherches sur l'ensemble de nos investissements qui comportent à chaque fois une meilleure capacité à financer nos investissements, et on le verra tout à l'heure dans les investissements.

C'est la gestion très dynamique de notre patrimoine qui, par exemple, avec la cession de la filiale d'activité concurrentielle du Crédit Municipal, CRÉATIS, remonte 48 M€ à notre ville.

Constat encore plus objectif. C'est l'évolution très positive des droits de mutation, c'est-à-dire ce que Martine AUBRY dit souvent : nous gagnons des habitants à Lille parce que l'on veut venir vivre à Lille, parce que nous sommes de plus en plus attractifs.

Cela a une traduction très concrète dans les chiffres.

Pour les droits de mutation, cela représente plus 1,4 M€, plus 17,42 %, pour les produits des services et des Domaines qui complètent cette mesure, cela représente plus 4 M€, c'est-à-dire plus 27,64 %.

Tout cela confondu -ce que l'État nous apporte et ce qu'il ne nous apporte plus, ce que la Ville apporte et ce qu'elle a gagné- nous amène à constater que nos recettes sont supérieures à nos dépenses : 8,9 M€ de recettes pour 8,8 M€ de dépenses.

Cela nous permettra d'équilibrer notre budget sans avoir recours aux recettes du Casino qui seront intégralement affectées à l'autofinancement de la Ville pour 5,1 M€.

Troisième élément d'analyse : l'investissement.

Cette année, notre investissement, comme je m'y étais engagé, est présenté de manière claire, c'est-à-dire en autorisations de programmes et en crédits de paiements.

L'autorisation de programme est ce qui définit, à partir du financement d'un équipement, ce qui va être l'investissement total de cet équipement qui peut être payé sur plusieurs années.

Les crédits de paiements sont ce qui s'affecte à l'année en cours, c'est-à-dire celle dont nous parlons, en l'occurrence 2008.

Nous avons regroupé l'ensemble de ces investissements au travers de 35 autorisations de programmes afin d'optimiser la gestion et de les rendre mieux adaptés aux besoins de leur propre consommation.

S'agissant en particulier du bâtiment qui nous concerne beaucoup sur ces investissements, c'est tenir compte de la capacité à investir en fonction des offres qui nous sont présentées ou en fonction de la nature du marché et de ses difficultés conjoncturelles.

Le montant de nos dépenses d'équipements pour le budget 2008, ce sont 46,5 M€ ; c'est 1,2 M€ de plus que la moyenne de notre mandat : 45,3 M€ sur la période allant de 2001 à 2006 qui se situait elle-même en augmentation forte par rapport au mandat précédent et dont la valeur moyenne était de 35 M€ par an.

Naturellement, ce n'est une surprise pour personne. Nos investissements 2008 sont évidemment en ligne avec nos objectifs de mandat : une ville de qualité, une ville pour vivre ensemble, une ville pour tous, le développement harmonieux de tous nos quartiers et une concertation avec la population accrue.

Une ville de qualité ; cela concerne évidemment l'environnement, les espaces verts, le logement, le développement durable, etc. La liste serait longue et je ne vais pas vous la redonner ce soir, bien entendu.

Je voudrais simplement dire que le budget, ce sont 3,5 M€ consacrés aux dépenses d'éclairage public, aux économies d'énergie, aux panneaux photovoltaïques qui nous permettent d'anticiper nos économies de demain. Très important, ce sont 8,5 M€ pour la constitution de réserves foncières qui nous permettront de maintenir le rythme élevé de constructions de logements dans notre

ville qui a doublé dans l'espace du mandat et que nous voulons continuer de soutenir. C'est évidemment soutenir les bailleurs et les promoteurs, mais aussi les particuliers, pour 63 000 € dans l'aide au solaire et aux programmes des travaux d'économies d'énergie qu'ils mettront en œuvre.

Une ville pour tous, une ville au service de chacun. Bien sûr, c'est l'éducation, c'est l'enfance et la petite enfance, la jeunesse, les personnes âgées, le sport, la culture.

Là aussi, je ne reprends pas le détail de nos investissements. Ils s'affichent sur l'écran. Je ne reprends pas la réponse de Martine AUBRY tout à l'heure où l'équipe municipale s'arc-boute entièrement au service des enfants, au service des jeunes, au service des plus fragiles, mais aussi au service de l'épanouissement de toute notre jeunesse, à la réponse qui est apportée aux personnes âgées ou aux personnes handicapées.

Tout cela, évidemment, a des traductions très concrètes : 3 300 000 € dans la vie scolaire pour finir la construction des écoles Turgot, Viala-Voltaire, Briand Buisson, la remise à niveau des cours d'écoles, et je pense en particulier à la réfection des façades de Michelet et à la mise en sécurité des coursives des écoles Pasteur, Cabanis, etc.

C'est 1,2 M€ pour la restauration scolaire et c'est 1,7 M€ pour l'enseignement supérieur.

Ce sont 3,2 M€, ma chère Michelle, pour soutenir la création du Jardin des Sports à Wazemmes sur le site de l'EPDSAE. C'est l'aménagement de terrains synthétiques, c'est la rénovation de la salle Marcel Bertrand, c'est la rénovation de la toiture de la salle Louison Bobet, pour ne prendre que des exemples très concrets qui s'ajoutent à tous ceux que nous connaissons dans les domaines que j'ai cités.

La ville que nous voulions, c'était la ville du développement harmonieux pour tous dans les quartiers. Là, je ne reprends que quelques exemples.

Sur le plan du développement économique et de l'emploi, c'est l'extension menée par Dorothee DA SILVA pour Lille Grand Palais, c'est la promotion et le soutien de nos pôles d'excellence, c'est la promotion et le soutien de notre formidable Plan Local d'Action pour le Commerce piloté par Jacques MUTEZ, c'est la nouvelle Bourse du Travail, pour ne citer que quelques exemples qui s'ajoutent à toutes les implantations qui s'organisent à Lille ; je pense à « Between » avec Décathlon, je pense naturellement aux installations de notre ville au cœur de ville pour ne citer que Les Galeries Lafayette.

C'est notre investissement dans le projet urbain, dans l'urbanisme, pour 2,5 M€, c'est notre investissement dans le patrimoine et le tourisme, pour ne citer que la restauration du clos et du couvert de l'église Notre-Dame de Fives ou la poursuite des travaux d'entretien des monuments historiques.

Nous vous disons : c'est plus de concertation, plus de concertation pour notre ville. On en a parlé et je n'y reviens pas. Martine AUBRY a dit ce qu'il fallait dire du Conseil Communal de concertation que j'ai eu effectivement beaucoup de plaisir à présider pendant la moitié de ce mandat.

C'est rappeler comment vous -les Conseillers de quartier qui sont ici- avez, avec précision, avec intérêt, avec beaucoup de patience et en même temps un début de travail en commun, élaboré à deux reprises avec moi-même et l'équipe qui m'entoure le budget qui est présenté ce soir dont vous êtes un peu les acteurs en même temps.

Là, je crois que nous sommes dans une démarche qui est claire par rapport à ce que le Maire souhaite en matière de démocratie, d'échanges et de dialogue avec la population ou leurs représentants.

Vous voyez, mes chers collègues, que le programme d'investissement 2008 est ambitieux. Il sera couvert notamment par des recettes d'investissement auxquelles je faisais allusion tout à l'heure à hauteur de 12 M€ comme en 2007.

Quelques mots pour terminer sur la situation financière car elle s'est considérablement améliorée tout au long du mandat.

Je ne parle pas de la Cour des Comptes. Elle a fait son travail, vous avez eu son rapport et vous pouvez sur tous les domaines constater la qualité de la gestion de cette ville.

Je veux simplement vous dire que notre épargne a progressé et continuera de progresser au cours de l'année 2008 puisque notre autofinancement progressera de 5,1 M€.

Je veux vous dire que notre capacité de désendettement s'est encore amélioré.

La dette de la Ville est au bon niveau pour entreprendre. Elle est au bon niveau pour entreprendre demain alors même que notre ville s'est complètement métamorphosée au cours de ce mandat -ai-je besoin de le rappeler- sur le plan architectural, sur le plan économique et commercial, sur le plan culturel, sur le plan social, sur le plan de la solidarité. La ville a bougé et c'est parce qu'elle a bougé que les étrangers aiment être à Lille.

C'est parce qu'elle a bougé que les entreprises aiment la ville.

C'est parce qu'elle a bougé que les commerçants s'y développent et s'y développent de manière harmonieuse.

Notre capacité de désendettement est celle -je le disais lors du débat budgétaire- à laquelle nous devrions faire face -cas d'école bien entendu- s'il fallait fermer la Ville comme on ferme une entreprise.

Là, on s'interroge et on se dit : comment ferions-nous pour payer notre dette ? ... La Ville de Lille, il y a un an, payait sa dette en cinq ans ; cette année, elle paie sa dette en quatre ans.

Comment les villes de France les mieux gérées paient-elles la dette ? ... En six ans ; valeurs moyennes qui sont publiées par les comptabilités nationales.

C'est dire que nous sommes dans une démarche à la fois très engagée -notre ville explose- et avec un souci -le souci du Maire- permanent de tenir « les cordons de la bourse » et de préparer l'avenir, mais préparer l'avenir sans jamais faire payer aux générations futures le poids de nos décisions dès lors qu'elles ne les concerneraient pas.

C'est cela que nous avons voulu faire, et c'est cela que ce budget porte en témoignage encore ce soir, nos investissements progressant eux-mêmes de 1,2 M€.

Un dernier mot, puisque nous l'avons dit lors du débat d'orientation budgétaire. Nous vous proposons, même si cela est symbolique, de prendre une délibération tout à l'heure sur la fiscalité.

Nous avons dit que nous maintiendrions les taux de 2001 si les circonstances le permettaient. Elles ne l'ont pas permis en 2002 car un premier désengagement drastique de l'État nous avait amenés à les faire augmenter très légèrement pour assumer nos responsabilités en 2003 et nous permettre de faire face à nos obligations notamment à l'égard des partenaires de la ville.

Aujourd'hui, les efforts de gestion dont j'ai parlé tout à l'heure, cette recherche sans cesse améliorée de la qualité de nos prestations, en ayant en permanence le souci de mieux faire, nous permettent de vous demander de prendre une décision. C'est la raison pour laquelle nous sommes en mesure de ramener les taux au niveau de 2001, c'est-à-dire à 33,55 % pour la taxe d'habitation et à 23,56 % pour la taxe foncière sur la propriété bâtie.

Mes chers collègues, la boucle est bouclée. Nous sommes parvenus à boucler notre exercice budgétaire dans d'excellentes conditions, après un dialogue d'une exceptionnelle densité entre les élus de la majorité que je souhaite très vivement remercier, avec les Conseillers de quartier que je souhaite saluer, comme d'ailleurs avec les membres du Conseil de Concertation, qui ont pris beaucoup de temps pour nous aider à réfléchir à ce budget.

Merci à tous. Merci, Monsieur le Directeur Général des Services, merci aux services, à tous les services.

Permettez-moi d'avoir un mot particulier pour les finances, chère Sandra de PINHO et chère Daniëla BOIZART qui m'accompagnez dans cet exercice quotidien, pas facile parce que nous sommes rigoureux, les uns et les autres, mais grâce à vous je crois que nous sommes parvenus à l'exercice qui nous avait été confié.

Madame le Maire, mes chers collègues, ce budget nous permet de terminer le mandat en toute sérénité.

Voilà ce que je voulais dire. J'en ai terminé.

Je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Je crois effectivement que nous pouvons applaudir cette présentation d'une grande clarté et d'une très grande qualité.

Je vous remercie, Monsieur le Premier Adjoint.

Nous allons ouvrir le débat, c'est le Groupe Communiste qui commence ce soir.

Monsieur CUCHEVAL a la parole.

Monsieur CUCHEVAL.- Madame le Maire, merci.

Madame le Maire, mes chers collègues, nous étions plusieurs, au cours de notre Débat d'Orientation Budgétaire du 12 novembre, à évoquer les différents moyens que l'État utilisait pour se décharger de ses obligations sur le dos des collectivités locales, particulièrement des communes.

Il s'agissait des entraves apportées au Projet Éducatif Global par les suppressions de postes dans l'Éducation Nationale -et je suppose que Patrick KANNER en dira un mot tout à l'heure- de la disparition de la police de proximité confirmée la semaine dernière encore par Monsieur le Préfet à la Sécurité dans les locaux de cette Mairie, ou encore de la mutation remarquée d'un contrat de croissance et de solidarité en Pacte de Stabilité.

Dès lors, deux questions s'imposent : Pourquoi ces attaques contre les besoins de la population ? Comment y faire face et est-ce seulement possible ?

Rassurez-vous, je n'ai pas la prétention d'y répondre de façon exhaustive et me contenterai de vous faire part de quelques réflexions auxquelles le Groupe Communiste est attaché.

Vous avez entendu comme moi le Président de la République clamer sa volonté d'augmenter le pouvoir d'achat. Vous avez été témoins de son souci de répondre aux attentes des Français, à commencer par les plus modestes. En conséquence, vous avez sans doute été, tout comme moi-même, surpris de ne pas l'entendre évoquer la question des salaires, de la revalorisation du SMIC, du montant des minima sociaux, du RMI et des retraites.

Notons au passage que la « recodification » du Code du Travail, applaudie par le seul MEDEF, s'accompagne d'une remise en cause sans précédent des moyens d'intervention des salariés avec la suppression de 63 tribunaux des Prud'hommes.

Notons encore que la volonté affichée d'encourager les heures supplémentaires concerne surtout les entreprises ; la Loi de Finances pour 2008 ne prévoit pas de budget correspondant pour la fonction publique. Il aura fallu la pression syndicale que vous savez pour qu'enfin s'ouvre un début de négociations sur les salaires de cette fonction publique.

D'une façon générale, ce qui se met en place, c'est la casse de toutes les solidarités, le plus souvent durement acquises et leur remplacement par de multiples manifestations caritatives et individuelles, soumises à la bonne volonté de chacun.

Monsieur SARKOZY veut laisser l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés à la discrétion des entreprises. Rappelons que ce sont les mêmes qui ont fait payer les « 35 heures » à leurs salariés en bloquant les salaires.

C'est bien une politique cohérente, de classe, avec -il faut le dire- quelques résultats. La croissance est en baisse et les inégalités se creusent.

Tout cela est accompagné d'une campagne idéologique éhontée.

Par exemple, quand posera-t-on la question des retraites en tenant compte de l'accroissement considérable et continu, de la productivité du travail ?

Autre exemple : celui d'une journaliste du service public qui a l'impudence d'affirmer sans sourciller.

Je cite : « *La pauvreté, ça se génère tout seul* ». C'était sur France Inter, le 5 décembre dernier.

Pour assurer la poursuite de ces orientations, l'État porte une attention particulière aux collectivités locales qui seraient contraintes de lui emboîter le pas.

La plupart des observateurs s'attendent d'ailleurs à une aggravation de cette pression une fois passée l'échéance des municipales.

Il est essentiel de s'y opposer.

Par exemple, notre Ville garde ainsi sa capacité d'intervention sur la question de l'emploi.

La fonction publique, et particulièrement la fonction territoriale, est garante d'un statut qui porte en lui la sécurité et la dignité des salariés. La masse salariale qu'elle génère n'est pas uniquement un manque à gagner ; elle contribue fortement au fonctionnement de l'économie locale et elle pèse positivement sur les conditions de travail dans le secteur marchand et sur nos propres bases fiscales.

Je reviens donc sur le remplacement des départs en retraite, sur le remplacement de tous les salariés de la Ville qui partent, quelle qu'en soit la raison, en sachant bien, et j'en remercie Monsieur le Premier Adjoint, que cela finit par se faire, mais après quelques attermolements, si je puis dire, et un a priori qui privilégie la tendance inverse.

Je reviens également sur les emplois aidés. La Ville les utilise, tout comme d'autres formes de contrats précaires, à l'encontre du principe que j'évoquais il y a un instant. C'est une question douloureuse que nous avons traitée tout à l'heure.

Ces emplois précaires peuvent donner l'illusion d'apporter à court terme un peu d'oxygène à nos finances, mais la Droite et son Gouvernement en font une épée de Damoclès suspendue au-dessus de nos têtes.

Les impôts locaux, particulièrement injustes et prélevés par les communes, ainsi invités à compenser la baisse de l'impôt progressif sur le revenu et les cadeaux fiscaux aux plus riches de cet été.

Résister à la politique de Monsieur SARKOZY, répondre à l'attente des Lillois, lutter ensemble pour la démocratie, c'est bien sûr contenir la fiscalité locale, mais c'est aussi accompagner ces salariés vers la sécurité de l'emploi, vers la fonction publique, comme nous l'avions fait pour les emplois jeunes qui le souhaitaient.

C'est pourquoi je demande, au nom du Groupe Communiste, la mise en place d'un dispositif municipal d'intégration vers cette fonction publique de toute forme d'emplois précaires que nous utiliserions, quelle que soit par ailleurs la réponse du Premier Ministre à notre interpellation de tout à l'heure.

Nous pouvons résister, et c'est à cela que doivent servir nos ressources exceptionnelles. Je pense aussi bien à l'essor induit par « Lille 2004 » qu'au Casino, vous l'aviez deviné.

Toutefois, ces remarques n'enlèvent rien au constat du budget qui nous est proposé et qui porte en lui le respect des engagements que nous avons pris ensemble devant les Lillois, tout comme le maintien à l'avenir d'une attention particulière portée à leurs besoins.

C'est pourquoi le Groupe Communiste votera ce budget 2008.

Je vous remercie pour votre attention.

(temps de parole : 5 mn 50)

Madame le Maire.- Monsieur CUCHEVAL, merci beaucoup.

Le groupe Front National est absent.

Je passe la parole à Madame FILLEUL pour le Groupe des Socialistes et Apparentés.

Madame FILLEUL.- Madame le Maire, merci.

Mes chers collègues, la préparation du budget, les discussions autour des orientations et finalement le budget lui-même ne sont pas des exercices de style mais au contraire de puissants révélateurs. Ce sont des révélateurs de choix de société, des valeurs qui les guident.

Que nous révèle le budget présenté par Pierre de SAINTIGNON et qui fait que les Socialistes voteront ce budget ?

Ce sont trois grands rendez-vous qui sont celui du respect, celui de la solidarité et celui du vivre ensemble.

Respect ; c'est le respect des engagements. Nous sommes en mesure –vous l'avez dit, Monsieur le Premier Adjoint- de ramener les taux de fiscalité au niveau de 2001, soit 33,55 % pour la taxe d'habitation et 23,56 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, après une augmentation en 2003 liée au désengagement de l'État.

Le respect de cet engagement –celui de la stabilité de la fiscalité- c'est le respect que nous devons aux Lillois qui se lèvent tôt et qui voient leurs poches continuer de se vider.

En un an, le prix de la consultation médicale a augmenté de 19 %, le prix du paquet de pâtes a augmenté de 6 % et celui de la baguette de 12,5 % et c'est sans parler de la hausse des carburants, de la hausse de l'énergie, de la hausse des loyers. C'est sans parler des franchises médicales et de la taxe TV que les personnes âgées vont devoir maintenant payer.

Alors, on conseille à ces Lillois, à tous les Français, de travailler plus comme s'ils avaient le choix, comme si cela relevait de leur décision, comme si, pour les métiers les plus pénibles, l'accroissement de la charge de travail n'était pas une menace pour leur intégrité physique, tandis que pour les plus riches, ce sont 15 Md€ de cadeaux fiscaux.

Respect ; c'est aussi le respect de la concertation et du dialogue puisque ce budget a été construit avec les élus de la majorité, avec les Conseils de quartier, avec le Conseil communal de concertation, ce qui a signifié de nombreuses réunions pour cette véritable co-construction.

Le deuxième rendez-vous de ce budget, c'est celui de la solidarité. Au moment où le Président de la République privilégie les contrats aux Droits de l'Homme et fait en toutes circonstances de l'argent la valeur reine, ici, à Lille, avec vous, Monsieur le Premier Adjoint, nous nous attachons en priorité à la solidarité avec, au cœur de cette solidarité, de cette politique, l'école, de l'école primaire au supérieur ; c'est pour nous la base de tout.

1,2 M€ pour la rénovation scolaire, la rénovation des restaurants, 3,3 M€ pour la construction et la rénovation des écoles et la remise en état des cours, plus de moyens pour le Projet Éducatif Global, 1,7 M€ pour le supérieur avec la reconstruction et l'extension de l'IAE et la rénovation des bâtiments consacrés à l'ESJ.

Le troisième grand rendez-vous, c'est le vivre ensemble qui s'illustre au travers du projet urbain auquel la ville consacre 2,5 M€ ; c'est également le logement avec 8,5 M€ pour maintenir durablement un rythme de constructions de logements accessibles à tous.

Oui, les habitants des quartiers, oui, les habitants en difficulté. Les Lillois attendent qu'on les respecte, qu'on les accepte, qu'on leur donne toutes les conditions pour prendre leur part dans la société.

Oui, vous choisissez les efforts soutenus dans la durée car nous sommes effectivement les gardiens du vivre ensemble.

Pourtant, l'exercice était redoutable. L'État se désengage et met en péril les collectivités territoriales avec le Pacte de Stabilité qui limite la progression à l'inflation toutes dotations confondues.

Pourtant, notre épargne progresse et notre désendettement aussi. Vous avez réussi à limiter les dépenses, à réaliser des économies, à rechercher de nouveaux financements et de nouveaux partenariats pour redonner des marges de manœuvre à notre budget.

Oui, il y a bien une philosophie politique, une vision de la ville qui se dégage de ce budget, une vision qui correspond bien aux valeurs des Socialistes d'une ville où prévaut l'égalité, la solidarité et la liberté.

C'est pourquoi j'adresse au nom du groupe mes félicitations à Pierre de SAINTIGNON, à Madame le Maire et nous voterons bien sûr ce budget tous unanimement.

Merci.

(temps de parole : 5 mn)

Madame le Maire.- Madame FILLEUL, merci.

Le Groupe Socialiste avait prévu deux interventions dans son temps. Je passe donc la parole à Monsieur VICOT pour compléter l'intervention de Madame FILLEUL.

Monsieur VICOT.- Je voudrais revenir rapidement sur un sujet qui a été abordé il y a quelques instants par Michel CUCHEVAL, s'agissant de la question des effectifs de la Police Nationale dans notre ville puisque des informations nouvelles nous ont été apportées lors de l'Assemblée Générale du CLSPD qui s'est tenue samedi 8 décembre dernier, en présence de Monsieur LEMAIRE, Procureur de la République et surtout de Monsieur PERRET, Préfet délégué à la Sécurité et à la Défense.

A cette occasion, le Préfet PERRET nous a expliqué, de manière très claire pour la première fois, qu'il n'était pas question d'espérer et d'attendre des effectifs de police supplémentaires à Lille. Cette question semble désormais close pour les services préfectoraux et pour les services du Ministère de l'Intérieur.

Je vous rappelle, Madame le Maire, que Madame ALLIOT-MARIE vous assurait en août dernier que les effectifs lillois étaient inférieurs à la norme et que l'arrivée de nouveaux fonctionnaires était programmée à Lille, alors même qu'en octobre 2004 Monsieur de VILLEPIN, Ministre de l'Intérieur à l'époque, vous assurait que cette question était également primordiale pour Lille, et alors même que Monsieur SARKOZY, Ministre de l'Intérieur, en septembre 2006, vous annonçait l'arrivée de 125 fonctionnaires de police supplémentaires, engagement qui avait d'ailleurs été confirmé par le Préfet à l'époque.

Il n'en est rien. Nous en avons désormais la certitude. Cela a été clairement exprimé par le Préfet PERRET.

Au lieu de cela, on parle de réorganisation, de rationalisation, de modernisation des services de Police à Lille à l'occasion de la mise en place et de l'inauguration du nouvel Hôtel de Police.

S'il y a une réorganisation des services qui est nécessaire pour s'adapter davantage aux réalités locales, puisque c'est l'argument qui est avancé, bien entendu, nous sommes d'accord pour l'adaptation aux réalités locales, mais aussi opportune et légitime que soit cette réorganisation, elle ne peut compenser les chiffres que vous avez annoncés à maintes reprises et que nous rappelons sans cesse : les 160 policiers qui ont été supprimés à Lille depuis 2002 ou les 400 policiers de la Police Nationale qui nous manquent finalement et qui nous séparent des villes comparables à Lille, à savoir Lyon et Marseille.

Je voudrais également souligner un paradoxe puisque le Préfet délégué à la Sécurité, Monsieur PERRET, lors de la même réunion, a expliqué que depuis qu'une demi-compagnie de CRS était affectée au Centre-ville et au Vieux Lille à la demande des élus, c'est-à-dire depuis le début de

l'année, la délinquance y a baissé de 50 %, preuve –si besoin en était- que c'est bien la présence de policiers sur le terrain qui peut permettre de lutter efficacement contre l'insécurité et la délinquance.

Je ne reviendrai pas sur la question de la police de proximité que nous avons abordée à maintes reprises ici . Je voudrais simplement rappeler que la Police Nationale est un service public et qu'un service public ne peut être rendu que dans la proximité avec la population, c'est-à-dire dans la connaissance des besoins et dans le contact quotidien avec la population.

Je voudrais dire également, comme le rappelle Madame ALLIOT-MARIE régulièrement, que la sécurité est une des premières obligations de l'État. C'est un constat qui est fait par tous aujourd'hui et même d'ailleurs par les élus de tous bords puisque, y compris il y a quelques jours, des élus UMP ont fait signer des pétitions sur certains marchés de la métropole pour demander cette augmentation des effectifs de la Police Nationale qui est nécessaire, qui est reconnue et que chacun demande aujourd'hui.

C'est simplement que cette idée que la sécurité doit être assurée sur le territoire de notre pays de la même manière, de la même façon, partout. C'est tout simplement un principe républicain qui, aujourd'hui, n'est pas respecté et je voudrais rappeler une fois de plus que nous ne faisons que demander le simple respect de cette équité territoriale pour Lille et les Lillois et nous continuerons à le demander.

(temps de parole : 4 mn)

Madame le Maire.- Monsieur VICOT, merci beaucoup de rappeler effectivement des promesses non tenues. On commence à en avoir l'habitude, mais là c'est très grave.

Madame DA SILVA ?

Madame DA SILVA.- Madame le Maire, mes chers collègues, ce budget qui nous est présenté ce soir consacre le cercle vertueux dans lequel la ville a inscrit son dynamisme pendant toute la durée du mandat.

Oui, nous avons bien travaillé, et je pense sincèrement que nous ne l'avons pas assez dit. Je suis donc heureuse de pouvoir le faire ce soir.

Je prendrai non pas trois rendez-vous, comme l'a très bien fait Martine FILLEUL, mais trois segments dans ce cercle vertueux : des fondamentaux solides sur le projet social, un budget rationalisé et maîtrisé et une anticipation de travail qui ouvre sur un projet partagé, des fondements solides au projet social qui justifient la hiérarchisation des investissements et du fonctionnement.

Un point phare et Patrick KANNER va le développer tout à l'heure : l'éducation qui, à travers le PEG, intègre l'éducation artistique, le plan lecture et musique, pour toutes les écoles, maternelles et primaires, et pas simplement dans les établissements en ambition réussie.

Je me permets de rappeler que, sur ces matières, la Ville se substitue à la carence de l'État. Cette ouverture à la culture plurielle mobilise plus de 4,3 M€ d'investissement et 39 M€ de fonctionnement.

Le deuxième point fondamental, c'est le logement, la réponse à une attente sociale forte avec une politique de logement offensive. Pierre l'a largement développé : ce sont 8,5 M€ inscrits aux crédits de paiements, acquisitions, urbanisme et habitat, notamment pour la constitution de réserves foncières qui permettront de maintenir durablement un rythme élevé de construction de logements à des loyers abordables.

C'est surtout la volonté de penser aujourd'hui le logement en ville dans un cadre de vie retravaillé.

L'originalité et la force du projet ANRU de Lille tel que la ville l'a pensé et l'a voulu, c'est accompagner la création de plus de logements sociaux dans un environnement de qualité, à savoir la création de places publiques, d'espaces, d'équipements. 36 M€ sur un projet de 410 M€. C'est un choix financier d'importance mais pour un développement qui va au-delà du simple hébergement. Ce n'est pas seulement loger mais offrir un cadre de vie de qualité.

Lille, c'est aussi une solidarité encore plus affirmée avec une augmentation du budget de plus de 1,5 M€, avec ses grands rendez-vous. On a pu encore voir le succès dimanche désormais attendu de tous les Lillois : « Lille Plage », « Lille Ranch », « Lille Neige ».

C'est aussi l'engagement de nombreux bénévoles qui travaillent à nos côtés sur cette solidarité : des étudiants et des entreprises.

Ce sont en somme des fondamentaux bien posés qui participent naturellement à l'attractivité grandissante de notre métropole car, on le sait à Lille, la culture, l'économie et le social ne s'opposent mais se renforcent mutuellement.

Notre Maire l'a rappelé tout à l'heure dans le rapport de la Communauté Urbaine. Nous sommes désormais deuxième place bancaire et d'assurance, nous attirons de nombreuses entreprises, de nombreux sièges sociaux, et nous faisons revenir –là, c'est une force de Lille- de la production industrielle dans la ville.

Ce sont bien sûr aussi les cinq pôles de compétitivité dans les secteurs industriels porteurs d'emplois et d'avenir.

Un seul chiffre pour illustrer cette dynamique : plus de 11 000 emplois créés entre 2001 et 2006 dans la métropole.

Bien évidemment, cette dynamique qui conjugue le social, tournée vers la jeunesse et l'attractivité, ne peut se développer que si elle s'appuie sur un budget rationalisé et maîtrisé, et c'est le deuxième segment.

Celui-ci se caractérise par la mise en place d'une centrale d'achats qui mobilisera 80 Acheteurs et Référénts issus des différentes Directions des services de la Ville et permettra une baisse des coûts d'achats de 1,3 %.

Peu de villes arrivent en effet à maîtriser la progression du poste d'achats ; il s'agit pourtant d'un poste stratégique puisqu'il représente 21 % des dépenses de fonctionnement, soit 61 M€.

La Délégation Achats et Marchés a ainsi contribué à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et donc on maintient la fiscalité.

Ce résultat a été possible grâce à la mise en place d'une politique d'achats innovante, exigeante, et au recrutement d'Acheteurs spécialisés. Ces efforts se poursuivront en 2008 et bien au-delà, la ville de Lille entendant mener une politique d'achats dynamique intégrant encore plus nos critères en termes de développement durable sans alourdir –je le précise- nos dépenses.

Je pense que beaucoup d'entreprises que l'on nous oppose privées pourront s'inspirer de notre méthode.

A ce volet de maîtrise des coûts, viennent s'ajouter les recettes supplémentaires de fonctionnement qui, comme vous le savez, sont en progression, hors Casino, de 8,9 M€. Elles

couvriront largement la hausse des dépenses puisqu'elles permettront en plus d'apporter une part de ces recettes à notre capacité d'autofinancement.

Cette articulation entre les engagements tenus et réalisés pendant ce mandat, à fiscalité constante, avec un désendettement progressif, tout en augmentant nos investissements, nous permet de nous inscrire sereinement dans une nouvelle dynamique de projets ambitieux pour les années à venir et c'est le troisième segment.

Pour conclure, le Groupe des Personnalités affirme ici, ce soir, sa fierté d'avoir, pour notre ville et pour notre métropole, travaillé au sein de l'équipe municipale à la réalisation de ce cercle vertueux.

Je vous remercie.

(temps de parole : 5 mn 50)

Madame le Maire.- Madame DA SILVA, merci beaucoup.

Je passe la parole à Monsieur PLANCKE pour les Verts.

Monsieur PLANCKE.- Madame le Maire, Monsieur le Premier Adjoint et mes chers collègues, le budget qui nous est proposé ce soir est le dernier de ce mandat municipal.

Je ne reprendrai pas les quatre grandes orientations de ce mandat que Pierre de SAINTIGNON a détaillées et que nous partageons.

La traduction de ces orientations dans le budget 2008 correspond à ce qui avait été proposé lors du débat d'orientation budgétaire du 12 novembre dernier.

Notre ambition commune dans ce mandat et que l'on retrouve cette année a été d'offrir des services publics de qualité à chacun des habitants de notre ville quels que soient sa situation, son quartier ou son âge, en faisant le choix de la démocratie, du dialogue et de la solidarité.

Ce travail a été l'œuvre partagée de toute la majorité et les élus Verts y ont apporté largement leur part, leur originalité et leur couleur. Année après année, les budgets de la Ville de Lille se sont en quelque sorte verdis, c'est encore le cas de ce budget.

Puisque l'on en est presque à l'heure des comptes, on pourra dire que ce mandat s'est caractérisé sur le plan budgétaire par une baisse significative de l'endettement, par des investissements massifs pour des équipements au service des habitants dans tous les quartiers et par une stabilité fiscale, et tout cela, Monsieur DECOCQ, malgré un contexte de politique gouvernementale qui ne cache pas son hostilité au service public en général.

Quelques mots justement sur le contexte dans lequel a été construit ce budget 2008. Ce n'est malheureusement pas original, mais il a été élaboré dans un contexte de désengagement continu de l'État. On le voit bien dans la partie Recettes de notre budget avec une dotation globale de fonctionnement qui suit à peine l'inflation.

L'abandon par les Gouvernements de Droite successifs du Pacte de Croissance et de Solidarité au profit du Pacte de Stabilité, c'est concrètement moins d'argent pour nos communes, c'est moins d'argent pour les services publics, quand par ailleurs c'est toujours plus d'argent pour les plus riches.

Les désengagements de l'État s'attaquent même maintenant aux besoins fondamentaux comme ceux de l'éducation. Je ne rentre pas dans le détail. Guy ORIOL aura l'occasion d'y revenir avec quelques exemples lors de son intervention sur le Projet Éducatif Global.

Sur les dépenses de fonctionnement, Pierre de SAINTIGNON a souligné l'amélioration de la commande publique et a fait remarquer la baisse des charges à caractère général.

Comme vous l'avez fait tout à l'heure, Madame le Maire et Monsieur de SAINTIGNON, je me permets d'insister ici sur le travail engagé sur les économies d'énergie par notre collègue Philippe TOSTAIN et qui doit être poursuivi et dont il aura l'occasion d'évoquer un aspect tout à l'heure.

Parmi les rentrées fiscales, il faut noter la hausse de plus de 17 % sur les droits de mutation. C'est un signe évident de l'attractivité de la ville, bien sûr, mais c'est aussi l'indice de l'augmentation des prix de l'immobilier dans notre ville qui rend plus difficile l'accès au logement pour les populations les plus modestes.

Cela justifie d'autant plus notre effort en faveur de la réhabilitation des logements anciens et en faveur du logement social.

Je veux revenir aussi brièvement sur la question des CAE. La diminution par deux du nombre de ces emplois aidés a renvoyé au chômage des gens qui rendaient un service indispensable à la population lilloise.

J'insiste aussi. Les associations concernées dont les subventions sont rognées, voire complètement supprimées pour certaines par le Gouvernement, sont absolument incapables de transformer « d'un coup de baguette magique » ces emplois en contrats à durée indéterminée.

Je souhaite aussi attirer l'attention sur deux exemples, certes modestes, mais représentatifs de notre volonté politique.

Le premier, c'est la mise en chantier de la Maison de l'Économie Sociale et Solidaire qui s'inscrira Porte de Valenciennes dans le cadre du Projet de Renouvellement Urbain et dans la suite du développement de l'économie solidaire, porteur de création d'emplois dans notre ville.

Le deuxième, c'est la montée en puissance des crédits prévus pour effacer les réseaux aériens qui défigurent certaines de nos rues, ce qui marque bien notre souci de qualité des espaces publics dans tous les quartiers et non plus seulement dans le centre de notre ville.

Bien sûr, tout n'est pas parfait. Nous avons quelques regrets et donc des marges de progression, par exemple sur la propreté et sur le stationnement sauvage. C'est sans doute l'un des échecs de ce mandat : ne pas être parvenu à faire respecter par tous les espaces publics.

Que ce soit sur la question de la propreté où la multiplication des moyens - nous allons à nouveau ajouter 800 000 € et l'énergie développée par mon voisin, Jean-Louis FRÉMAUX - ne permet pas encore de venir à bout complètement des comportements d'incivilité, ou que ce soit sur la question du stationnement sauvage sur des espaces publics restaurés à grands frais comme la place Mendès France, l'allée de Liège ou les abords de la Treille, les exemples ne manquent pas de l'envahissement par le parking sauvage.

J'avais déjà insisté sur ce point lors du vote du budget il y a un an, et la situation ne s'est malheureusement pas améliorée. Les espaces publics se dégradent et la ville perd des recettes de stationnement.

Pour conclure, sans surprise, les Verts voteront ce budget en souhaitant bien sûr que le prochain budget soit encore plus vert pour une ville plus écologique prenant en compte ainsi les demandes des habitants de notre ville.

Il ne vous a en effet pas échappé, Monsieur DECOCQ, que s'est déjà engagé dans toute la ville le grand débat démocratique qui nous permettra de confronter nos projets, débat qui permettra aux Lillois, aux Lommois et aux Hellemmois de choisir en mars leur avenir et le projet pour leur ville pour les six ans à venir.

Je vous remercie.

(temps de parole : 5 mn 30)

Madame le Maire.- Monsieur PLANCKE, merci beaucoup.

Je donne la parole à Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCQ.- Pour 11 minutes... Est-ce bien cela Madame le Maire ?

Madame le Maire.- Dix minutes...

Monsieur DECOCQ.- Ah ! Cela passe déjà de onze minutes à dix minutes !

Madame le Maire.- C'est la règle...

Monsieur DECOCQ.- On avait dix onze minutes...

Madame le Maire.- Si vous voulez onze minutes, prenez onze minutes mais là, vous en avez déjà perdu une en faisant le clown. Vous feriez mieux de rentrer directement dans le sujet...

Monsieur DECOCQ.- Il va falloir entendre dix minutes d'opposition...

Madame le Maire.- Allez-y si vous voulez pour onze minutes...

Monsieur DECOCQ.- Ah... Au fond, parfois, je suis peut-être trop sévère avec vous alors que vous êtes souvent indulgente avec moi en Conseil Municipal... Sur le temps de parole bien sûr...

Madame le Maire.- Pas seulement en Conseil Municipal...

Monsieur DECOCQ, allez-y...

Monsieur DECOCQ.- En onze minutes, on a le temps de s'expliquer... Moi, je vais parler du budget. J'ai écouté tous mes collègues dans ce petit théâtre —c'est n'est pas un petit théâtre d'ailleurs, c'est peut-être un théâtre mais ce n'est pas petit- et on ne se lasse pas...

Vraiment, à entendre tous les Groupes les uns derrière les autres tels que je viens de les écouter, chacun joue son rôle à merveille.

Parfois, la réalité dépasse la fiction, mais je ne vais pas commencer...

Je voudrais vous dire tant de choses, mais je ne veux pas exacerber votre indulgence et surtout je ne voudrais pas être privé de dessert tout à l'heure au repas avec les Conseillers de quartier...

(Rires)

Je vais tout de même dire quelque chose sur le premier rôle qui est celui du Premier Adjoint et je vais commencer par un compliment.

Le premier rôle, le Premier Adjoint l'a tenu dans tous les Conseils de quartier, patiemment. C'est une discipline austère que la finance publique et qu'un budget. Il l'a sans doute politiquement éclairé, mais il est allé dans les dix Conseils de quartier présenter son budget.

Je vous en donne acte publiquement parce que c'est un exercice qui n'est pas facile et qui est digne de la démocratie.

Cela étant dit, je vais critiquer votre budget qui est un acte de gestion mais qui est aussi un acte politique et –je ne vous le cache pas- qui est un acte tactique. D'ailleurs, votre majorité s'en cache à peine.

Je l'avais déjà souligné lors du débat d'orientation budgétaire, mais je confirme aujourd'hui mes propos et je vais d'ailleurs les illustrer. Je finirai en faisant des remarques sur le rapport entre le fonctionnement et l'investissement.

Sur la tactique, tout de même, quelle mise en scène faites-vous de la fiscalité et des dotations !

Bien sûr, on ne peut qu'approuver la baisse de la fiscalité, mais la fiscalité à Lille a été augmentée en 2002 tout simplement par esprit tactique à l'époque politicienne et si aujourd'hui on baisse les impôts c'est par effet d'annonce avant les élections municipales.

« La ficelle est grosse » ; je l'avais dénoncée.

Je vous dis tout de suite entre parenthèses : approuver ne veut pas dire voter et nous ne voterons pas cet affichage symbolique, comme vous le dites vous-mêmes mais tellement médiatique.

On a vu qu'il y avait des marottes médiatiques, il y a une fiscalité médiatique, tout est médiatique.

Cette augmentation était justifiée par le prétendu désengagement de l'État dont il s'avère aujourd'hui qu'il ne s'est pas réalisé dans le budget de Lille. En 2008, vous prévoyez, sans doute prudemment, une faible augmentation de la dotation forfaitaire, c'est-à-dire 1 %, mais vous n'insistez pas sur la volonté qui a été celle du Gouvernement précédent et de l'actuel de doter les dotations de péréquation de plus larges moyens, comme la progression spectaculaire de la DSU qui est de 24 % cette année conformément aux engagements pris.

Il en est de même pour la dotation de péréquation qui est de 7,5 %.

Cela signifie que les dotations majeures de l'État s'accroissent de 5,04 %, ce qui représente 3 M€ en 2008.

Peut-on véritablement parler de désengagement ?

Il est à souligner en revanche –mais je n'ai pas entendu cela- que l'on ne retrouve pas le même dynamisme au niveau des dotations départementales et régionales ; moins 64 % pour les participations régionales au chapitre 7472 et moins 28 % en ce qui concerne la participation départementale au compte 7473.

Excusez-moi de ces précisions, mais on fait du budget, pas de la politique nationale...

Madame le Maire. - Personne ne dit mot, continuez...

Monsieur DECOCO. - Oui... Mais je le souligne...

Cela a été dit dans le débat d'orientation budgétaire. On parle de la future évolution, la probable réforme des dotations comme cause de la situation financière lilloise. C'est prématuré... Et c'est ce que j'appelle de la mise en scène.

La baisse de la fiscalité est rendue possible par le dynamisme des recettes fiscales liées pour une bonne partie à l'explosion des ventes immobilières et par la hausse des valeurs locatives décidée par le Parlement comme chaque année ainsi que les taxes diverses et du Casino comme vous l'avez rappelé.

Peut-on se féliciter que la taxe additionnelle aux droits de mutation s'accroisse de 17 % ?

Peut-on se féliciter que cette baisse soit possible grâce à une hausse de 40 % des recettes des droits de stationnement ?

C'est donc un choix rendu possible par une conjoncture immobilière très favorable. On a vu tout à l'heure —et on le reverra sur la délibération concernant le Bazar de Wazemmes— que ce choix risque de se retourner contre notre ville. Si le marché immobilier marque le pas, comment ferons-nous face à nos dépenses de fonctionnement ?

Je voudrais me pencher sur le rythme des dépenses de fonctionnement.

Tout cela d'ailleurs n'évite pas à Lille d'appliquer une fiscalité plus importante sur les ménages puisqu'elle est de 536 € par habitant contre 470 € par habitant au niveau national.

J'en arrive aux dépenses de fonctionnement et à la part respective du fonctionnement et de l'investissement.

Le budget de la ville est caractérisé par ses fortes dépenses de fonctionnement.

Se féliciter de l'augmentation des dépenses de fonctionnement qui est de 3,2 % n'est pas forcément une bonne chose. Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par trois types de recettes : la fiscalité, les dotations de l'État et les produits des services.

Monsieur le Premier Adjoint, vous êtes rentré dans les détails en nous parlant des pommeaux de douches. Oui, j'ai regardé aussi les détails... Pour les catalogues et impressions, c'est plus 13 %, pour les foires et expositions, c'est multiplié par six, pour l'affranchissement, c'est 9,8 %, les missions, plus 10 %...

Pour les charges de personnel, nous persistons à dire que 57 % d'un budget consacré au personnel, c'est trop. Nous le disons par rapport à des villes comparables qui ont des taux plus modérés : en moyenne, 50,49 % selon les données nationales.

Où iriez-vous avec le Groupe Communiste si vous suiviez sa proposition de tantôt ?

La gestion en régie de tous les services s'impose-t-elle ? ... N'y a-t-il pas là des gains à trouver en la matière ?

Pendant ce temps, les subventions aux associations lilloises dont vous parliez tout à l'heure n'augmentent que de 1,77 %, ce qui est relativement faible.

La Ville de Lille ne soutient pas ses dépenses d'investissement. On dirait qu'elle n'investit pas assez. 206 € par habitant contre 344 € pour la moyenne nationale, c'est le constat que la Ville de Lille ne fait pas de choix suffisamment volontaristes en matière d'investissement. Nous pourrions même remarquer que, dans ces 206 €, la principale dépense, c'est la dette. Quand on reçoit 100 € par habitant à Lille, on n'en dépense que 15 en investissement contre 26 au niveau national ; c'est un niveau très faible qui traduit ce déséquilibre.

On remarque également que le désendettement qui est annoncé est le résultat, non pas d'une dynamique interne à cette mécanique, mais de produits exceptionnels qui seront rapidement « mangés » par le fonctionnement.

Ainsi, l'autofinancement qui servait à financer la section d'investissement a chuté de 49 M€ à 20 M€.

La réduction de la dette par habitant est une bonne chose, mais la technique de remboursement de la dette est simple. On peut très bien avoir une faible dette ; ce qui importe, c'est de savoir la rembourser rapidement et c'est ce que vous avez évoqué tout à l'heure.

L'autofinancement qui se dégage en fonctionnement se dégrade ; moins d'épargne, moins de capacité d'épargne, c'est moins de capacité à rembourser la dette.

Ainsi, l'annuité de la dette est juste couverte par l'autofinancement, ce qui signifie que la ville perd sa capacité d'épargne.

On ne peut dans ce cas parler de choix, mais bel et bien de contraintes. Bref, il n'y aura pas de surprise politique et, pour ce dernier budget, nous voterons contre car, si j'ose dire, nous faisons de l'opposition dans l'opposition et non pas de l'opposition dans la majorité.

(temps de parole : 8 mn 50)

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, vous n'avez pas pris vos onze minutes... Comme quoi cela ne servait à rien de « rouspéter » au début... Bien.

Monsieur RICHIR a la parole.

Monsieur RICHIR.- On a coutume de dire que le budget est le temps fort annuel des mandats municipaux. C'est vrai, mais je pense maintenant qu'il faut dire que le budget des communes est un élément essentiel dans la vie de la nation.

Aujourd'hui, au moment où monte l'individualisme, trop d'habitants –et volontairement je ne parle pas de citoyens mais d'habitants- ont tendance à considérer la commune -le budget communal- comme une simple copropriété dont ils seraient les clients alors que la commune est bien ce lieu de citoyenneté et de solidarité.

On ne rappellera jamais assez à quel point les villes, dans leur ensemble, jouent un rôle majeur d'amortisseur des crises sociales.

C'est à cette aune que nous avons examiné ce soir ce budget et, comme l'a fait Christian DECOCQ et il avait raison, je ne parlerai que du budget..

L'endettement, effectivement, a diminué. Je crois que c'est aujourd'hui une mesure sage. Encore une fois, effectivement, il doit être géré de façon dynamique, mais à un moment où les taux vont monter –ou sont d'ailleurs déjà en train de monter- il convient d'être prudent en la matière.

Les recettes -on l'a vu- pour un certain nombre d'entre elles, sont dynamiques, parfois pour de bonnes raisons comme la taxe d'habitation et la taxe foncière qui montrent bien le dynamisme de la construction dans cette ville, l'arrivée de nouveaux habitants, de nouveaux logements.

Par contre, concernant l'augmentation des droits de mutation, l'amélioration de cette recette traduit surtout une augmentation du prix de l'immobilier et on voit bien à quel point il faudra trouver des correctifs pour proposer de l'immobilier moins cher.

On n'a pas parlé ce soir de la fiscalité ; on lit parfois ici ou là des débats sur le taux élevé des impôts locaux. D'abord, on sait que dans la région Nord/Pas-de-Calais -on le voyait encore récemment à la Région- nous sommes une région où les bases locatives sont faibles et donc seule la multiplication de la base par le taux permet de montrer le niveau de la fiscalité.

Une étude récente des Echos positionnait Lille au dixième rang ou au onzième rang sur les 40 plus grandes villes françaises.

Les véritables questions qui sont en face de cette recette fiscale sont les suivantes : Qu'en fait-on ? Quelle qualité de vie ? Quelle qualité de service ? Quelle solidarité ?

On sait aujourd'hui que les dépenses contraintes des communes flambent. Une étude récente de DEXIA Crédit Local a montré que le coût de la vie des communes -le « panier » du Maire si j'ose dire- augmentait de 2,3 % de plus que l'inflation et cela pour l'ensemble des communes françaises.

La facture énergétique des villes s'envole, mais les décisions prises à Lille permettent au contraire d'avoir une baisse de 1,3 % au budget grâce aux choix qui ont été faits.

Madame DA SILVA le disait tout à l'heure, et il faut le saluer pour ceux qui sont habitués à gérer dans d'autres enceintes ce genre de politique, il y a eu une remarquable efficacité de la politique d'achat. C'est souvent quelque chose qui est peu visible, peu spectaculaire, mais particulièrement rentable au niveau des recettes ou en tout cas des moindres dépenses produites.

En ce qui concerne l'investissement, nous notons quelques points dont certains nous paraissent très positifs, en particulier en matière d'acquisition et d'urbanisme.

Il est essentiel aujourd'hui de se constituer des réserves foncières dans les grandes villes pour permettre de casser, autant que faire se peut, les spéculations d'aujourd'hui et de demain.

Bien sûr, nous attachons beaucoup d'importance aux mesures prises pour la résorption de l'habitat insalubre.

Nous pensons qu'il y a un certain nombre de marges de progression dans la politique municipale.

Il faudrait peut-être accentuer dans différents domaines la formation, la professionnalisation, de certains services municipaux jusqu'à aller vers de véritables démarches de certification d'un certain nombre de ces services.

Nous pensons que l'on peut faire plus encore dans l'adaptation de nouvelles technologies dans les services municipaux et que, parallèlement au développement d'Euratechnologie, nous pourrions dans plusieurs domaines devenir pionniers dans l'utilisation d'un certain nombre de technologies au niveau des paiements, au niveau de la gestion des services, au niveau de l'utilisation des techniques de communication.

Il est un autre point mais qui, bien sûr, relève plus de la Communauté Urbaine. Nous estimons véritablement aujourd'hui qu'il faut repenser les relations de nos communes avec la Communauté urbaine. Il y a un moment où la technocratie communautaire devient un véritable frein pour la réalisation d'un certain nombre de projets.

C'est un propos probablement politiquement incorrect en fin de mandat municipal, mais aujourd'hui on voit bien qu'il faut repenser les relations des communes avec la Communauté Urbaine parce qu'il en va en particulier de la qualité urbaine dans les quartiers dont on sait aujourd'hui qu'elle repose au moins autant si ce n'est plus sur les politiques qui viennent de la Communauté urbaine que sur celles qui viennent de nos communes.

Il n'est pas non plus habituellement correct dans le Conseil Municipal de parler des communes de Lomme et d'Hellemmes.

Pour autant, je suis allé la semaine dernière aux Conseils Municipaux des communes de Lomme et d'Hellemmes. J'ai l'impression aujourd'hui que l'on arrive à une phase de maturation des relations parce que, autant on a vu d'un côté une démocratie apaisée qui recherche l'intérêt général, autant -je dois le dire- on a le sentiment sur Hellemmes d'une démonstration contraire de combat, de lutte, voire de haine, et je pense aujourd'hui qu'il va falloir repenser aussi un certain nombre de choses dans ce domaine, dans le respect des identités mais dans un souci de bien meilleure efficacité.

Enfin, je pense aujourd'hui qu'il nous faut, dans cette ville, avancer plus encore dans les luttes contre la pauvreté et la précarité, mais bien entendu nous ne pouvons le faire que si l'État est au rendez-vous d'un certain nombre de ces politiques. Il faut bien dire qu'aujourd'hui un certain nombre de mesures en la matière nous paraissent particulièrement inquiétantes.

Au moment de faire le bilan, il y a des mesures qui nous permettraient de voter le budget concernant en particulier l'habitat insalubre, la constitution de réserves foncières, les actions importantes faites en matière scolaire, en matière de lecture, et il y a des points qui montrent qu'il reste d'importantes marges de progression dans les politiques de qualité de vie, de qualité urbaine, de relation avec la Communauté Urbaine.

Nous pensons que l'articulation des politiques de déplacement urbain et des politiques de stationnement a été un échec du mandat qui s'achève ; c'est peut-être lié à la présence de certains alliés au sein de l'exécutif municipal.

Nous pensons donc qu'il faut faire évoluer les choses et qu'il y a besoin, pour que Lille développe son rôle de capitale régionale, de donner une plus grande fluidité aux transports en commun et à l'articulation entre les politiques de transport et les politiques de stationnement.

Au terme de ce bilan, du positif, du négatif, nous nous abstenons sur ce budget en espérant toutefois que se poursuivent aussi un certain nombre d'actions qui nous paraissent importantes en matière d'internationalisation de cette ville, en matière de construction européenne car, finalement, pour les temps qui viennent, quatre éléments seront pour nous essentiels, et eux seuls détermineront nos attitudes parce que c'est ce qui fonde aujourd'hui un mouvement comme le nôtre, le mouvement Démocrate.

Premièrement, la lutte contre la pauvreté et la précarité. Nous combattons un système aujourd'hui qui, en fait, tend à individualiser l'ensemble des mesures, système dur selon nous pour les plus pauvres de notre société.

Deuxièmement, nous pensons aujourd'hui que l'avenir de notre pays passe par une véritable construction européenne.

Troisièmement, nous pensons que c'est au travers l'école de la République, celle de la première chance, qu'il faut vraiment mettre un maximum d'investissements, mais également dans celle qui permet de donner à tout un chacun qui a pu échouer à un moment ou à un autre une véritable deuxième chance dans la vie.

Quatrième et dernier point, c'est à l'aune d'une véritable écologie urbaine, non pas une écologie de l'idéologie mais une écologie qui sache au contraire réconcilier la conscience et la science, qui s'équilibre par une autre croissance qui ne soit pas une décroissance mais au contraire qui prenne en compte les données de la science et de la technologie pour les mettre au service de l'homme.

C'est à l'aune de cette politique que nous déterminerons ici et ailleurs en France l'ensemble de nos attitudes dans les mois qui viennent, encore une fois dans un esprit de liberté, de démocratie, de respect des plus démunis parmi nous et d'un désir de construction européenne.

Nous pensons ainsi que des villes comme Lille ont un atout essentiel et que des forces doivent se rassembler pour le construire et le développer ici comme ailleurs.

(temps de parole : 9 mn 40)

Madame le Maire.- Monsieur RICHIR, merci.

Je redonne la parole à Monsieur de SAINTIGNON.

Monsieur de SAINTIGNON.- Madame le Maire, mes chers collègues, d'abord merci à ceux de mes collègues qui se sont exprimés. A chaque fois, c'est une discussion importante et intéressante pour la ville.

Je voudrais dire à Michel CUCHEVAL que nous devons ensemble rester très vigilants, à la fois à l'évolution des emplois et à la qualité des emplois dans cette ville et le Maire y est ô combien attaché, car c'est cela qui explique une part de la réussite de l'action municipale bien sûr.

Nous devons aussi nous attacher aux solidarités et à la manière dont, comme on l'a toujours fait ensemble, les emplois aidés -quand ils sont aidés, c'est pour une raison précise- se transforment effectivement en emplois définitifs parce qu'on a pu et su accompagner les personnes avec les formations adaptées vers des qualifications qui leur permettent de prendre place dans notre société comme hommes et femmes libres dans un emploi sûr, solide, et que nous continuerons d'appuyer.

Merci à Martine FILLEUL pour la belle intervention qui est la sienne, qui articule autour de trois thèmes fondamentaux la position des Socialistes rappelant, s'il en était besoin, là où nous mettons nos valeurs, là où nous mettons notre engagement.

Nous l'avons dit tout au long de ce budget. Nous sommes conscients de notre responsabilité sur le plan administratif, sur le plan économique et sur le plan financier, attentifs aux meilleures intentions pour notre ville en matière financière. C'est au service d'une politique au cœur de cette politique : les hommes et les femmes de cette ville, les enfants de cette ville, pour lesquels nous portons la plus grande attention.

Nous sommes préoccupés avec Roger VICOT de l'annonce faite par le Préfet de Police. J'espère qu'il reviendra sur sa décision, en tout cas qu'on lui permettra de revenir sur sa décision car je ne suis pas certain que les choses se décident à son niveau, mais c'est une vraie préoccupation pour notre ville, combien de fois affirmée par Martine AUBRY, combien de fois rappelée par les Ministres successifs qui n'ont pas tenu parole.

Je voudrais remercier Dorothée DA SILVA pour la belle intervention qui a été la sienne, qui –elle a raison- re-fixe les choses comme nous devrions le dire mieux en termes d'objectifs, de résultats, mieux en termes de communication à l'extérieur, y compris sur la rigueur de nos politiques de gestion pour lesquelles elle est pour beaucoup, notamment dans la politique d'achat qui est un élément –vous l'avez compris- important avec des marges de manœuvre que nous sommes capables de conquérir.

Je voudrais remercier le Groupe des Verts et Dominique PLANCKE pour son intervention en disant que, oui –il a raison- la ville a beaucoup progressé dans les domaines qu'il a rappelés, non seulement dans l'organisation de nos politiques en matière d'environnement, mais aussi dans la façon dont nous avons tous ensemble, avec Danielle POLIAUTRE et tous les élus qui s'intéressent à ces questions, progressé dans la manière de servir la cause de l'environnement et la cause de notre budget en recherchant chaque fois les meilleures marges de manœuvre.

Je pense que ce chemin accompli annonce des chemins futurs de grande qualité.

Je voulais dire à Christian DECOCQ, d'un mot, que j'ai trouvé son intervention plutôt bonne si je puis me permettre de le dire, bonne lorsqu'il dit à juste titre que nous sommes très ancrés dans un principe de dialogue et de dialogue participatif avec ceux qui sont susceptibles d'avoir une réflexion ou une pensée sur ces questions, et je pense aux Conseillers de quartier. C'est vrai que c'est un exercice rigoureux et je vous remercie de l'avoir souligné.

C'est vrai que c'est aussi un exercice passionnant et c'est un exercice en devenir car je pense qu'au fil des années qui passeront les Conseillers de quartier prendront plus de capacité et de poids dans la manière de réfléchir à ces questions qui sont finalement très compliquées mais dont on voit bien, quand on les énonce simplement, qu'elles s'apparentent un peu au budget des ménages, c'est-à-dire que, comme je l'ai dit souvent dans les Conseils de quartier, le budget d'une ville, c'est d'abord le budget du bon sens. Il faut se poser des questions simples et essayer d'y répondre simplement.

Merci d'avoir souligné l'effort de la ville sur la dette et, en creux, merci d'avoir souligné, alors même que les Lillois qui sont ici sont les témoins quotidiens de l'explosion de cette ville, de sa magnificence, de la qualité de ses investissements, qu'elle pesait peu sur le budget des ménages ; c'est dire si nous avons fait des choix sur le plan financier intelligents, pertinents, qui permettent à la ville, dans toute sa grandeur, de se développer aujourd'hui sans les faire peser sur l'endettement futur, ce qui pourrait abîmer le pouvoir d'achat de nos concitoyens dans les générations futures.

Ce qui nous sépare, c'est l'analyse de certains chiffres qui sont sortis de leur contexte.

Comme je veux être très précis, Monsieur(DECOCQ a parlé d'une évolution des crédits de l'État de 5 %. Je vous laisse faire le calcul.. A vos caleulettes ! Pour l'État, toutes dotations consolidées, 2007 : 65,4 M€, 2008 : 66,4 M€, soit une augmentation de 1,6 %.

Voilà les chiffres.

Tout cela n'est pas grave, mais je voulais quand même le signaler.

Je voudrais enfin remercier Jacques RICHIR pour son intervention. Nous partageons l'analyse de l'impôt parce que ce sont les faits qui sont ainsi. L'impôt de la Ville se situe au niveau de l'impôt moyen des grandes villes de France. On l'a vu dans les PowerPoint et je l'ai dit à plusieurs reprises. Les chiffres sont établis et, naturellement, c'est l'impôt payé qui nous intéresse. Je crois que l'on peut être d'accord là-dessus, d'accord aussi pour dire que l'impôt est une chose, mais l'impôt au service de quoi ? J'ai essayé avec toute l'équipe de démontrer au service de quelle politique était mis cet impôt, cette fiscalité locale qui s'ajoute aux autres recettes. C'est au service d'une politique qui prend en considération nos quatre priorités de mandat.

Pour le reste, Jacques RICHIR, au niveau des perspectives, je n'irai pas jusqu'à définir les autres perspectives qui sont liées à l'Europe ou à la jeunesse. Simplement, je dirai que la ville s'est engagée dans un grand projet technologique avec Euratechnologie. En s'engageant dans ce projet, sous la conduite d'Yves DURAND, elle a engagé la stratégie d'une « ville numérique » qui est expérimentée à Lomme depuis des années et qui nous permet de dire que, dans quelques mois, au moment où l'on ouvrira Euratechnologie, Lille sera la ville du numérique et du numérique de la vie quotidienne et de la vie administrative.

De la même manière, nous avons ce chantier qui est ouvert par Martine AUBRY, et avec quelle passion, qui est le chantier de la solidarité. Oui, bien sûr, nous sommes et nous serons toujours préoccupés par l'action en faveur des plus pauvres, en faveur des plus précaires, en faveur des plus exclus, parce que nous pensons, politiquement, que quelqu'un qui est abîmé un jour, que quelqu'un qui est à genou un jour, est susceptible de prendre sa place dans notre société comme homme libre ou femme libre. Parfois, il faut l'accompagner un peu. En tout cas, c'est au service de cette cause que nous mettons aussi une partie de notre budget.

Madame le Maire. - Bien.

Après ce débat de grande qualité que je voudrais saluer et la présentation qui n'est pas qu'une présentation formelle - vous l'avez compris - mais la présentation d'une politique, je voudrais remercier notre Premier Adjoint, Pierre de SAINTIGNON, de tout le travail qu'il fait depuis sept ans avec tous les élus et en particulier Madame DA SILVA sur les marchés publics, tous ceux qui ont contribué aux économies dans la ville, Danielle POLIAUTRE, Philippe TOSTAIN, et finalement chacun des élus parce que chacun d'entre nous a souhaité que les euros que nous confient les Lillois soient bien gérés.

C'est peut-être pour cela d'ailleurs que l'on en fait beaucoup avec moins d'argent qu'ailleurs, Monsieur DECOCQ. C'est parce qu'on fait très attention à la façon - et Pierre de SAINTIGNON en a montré plusieurs exemples tout à l'heure - dont nous dépensons cet argent.

Je voudrais juste dire plusieurs choses.

Ce budget est le budget des engagements tenus. Je ne reviendrai sur toutes les politiques. Elles se résument assez dans deux grands axes.

Premier axe : nous souhaitons - et ce n'était pas gagné d'avance - pendant ce mandat, et ce septième budget le montre, que tous les Lillois qui veulent rester dans notre ville, quelle que soit leur catégorie sociale, puissent y rester et cela, nous pouvons le dire, avec encore un investissement dans ce budget 2008 en matière de logement et notamment des acquisitions foncières.

Nous avons mené cette politique pour que nous puissions continuer à construire des logements sociaux, pour que nous puissions continuer, par la qualité des espaces publics, par la qualité des équipements publics dans chacun des quartiers, à faire en sorte qu'il y ait de la mixité sociale, et que nous gardions notre ville telle qu'elle est, c'est-à-dire dans sa mixité de culturelle et sociale, et ce n'était pas gagné d'avance. On le voit bien, et on a parlé tout à l'heure du foncier qui augmente un peu partout à l'occasion des commerces, mais on peut en parler aussi de manière générale.

Ce pari n'était pas gagné d'avance et je crois que, aujourd'hui, ce qui se passe dans tous les quartiers de la ville montre que le choix que nous avons fait de porter ce développement économique et social dans tous les quartiers et d'accompagner les Lillois pour que chacun vive bien dans notre ville porte aujourd'hui ses fruits.

Ensuite, nous souhaitons à la fois accompagner chacun pour qu'il réussisse sa vie. Cela va du Projet Éducatif Global dont va nous parler dans quelques instants Patrick KANNER pour accompagner chaque enfant dans sa réussite jusqu'aux personnes âgées pour que dans notre ville elles aient leur place et cela passe, bien sûr, par le rayonnement et l'attractivité de la ville.

Je crois que, là aussi, les choix que nous avons faits portent aujourd'hui leurs fruits quand on voit que les entreprises aiment à nouveau Lille, reviennent dans Lille et quand on voit le formidable dynamisme de nos commerces, de nos commerçants et de nos artisans.

Je voulais vraiment le dire très fortement.

Le deuxième axe qu'il faut souligner dans ce budget qui est dans la suite des autres, c'est la préparation de l'avenir. Vous l'avez tous souligné : un endettement réduit de 30 %, un investissement, Monsieur DECOCQ, qui est à 45 M€ en 2008 ; il était de 35 M€ en moyenne dans le mandat précédent contre 45 M€ cette année... Cette fois-ci, je crois qu'avec les économies qui ont été faites, notamment dans les marchés publics, c'est une réelle progression. Les acquisitions foncières, j'en ai parlé... Et il y a surtout notre ville qui a une capacité d'autofinancement puisque, effectivement, nous avons dégagé des marges de manœuvre pour pouvoir investir et payer nous-mêmes ; nous sommes passés de 22 M€ d'autofinancement à 27 cette année, ce qui est évidemment tout à fait important.

En ce qui concerne le retour aux impôts d'origine, c'est vous qui en faites toute une affaire. Nous n'avons pas dit : nous baissions les impôts, etc. Nous avons simplement dit : en cette fin de mandat et malgré le désengagement de l'État, nous revenons aux taux d'origine ; point final... Et c'est symbolique de deux choses. C'est symbolique d'abord parce que le montant est faible. En fait, nous avons très peu augmenté et nous avons très peu rebaisé... Mais ce n'est pas le sujet ; c'est surtout symbolique des engagements tenus.

Nous avons dit : si nous pouvons le faire à la fin du mandat alors que nous aurons fait ce que nous nous engageons à faire auprès des Lillois, nous le ferons.

Je ne veux pas lancer un grand débat ; je ne suis pas en train d'expliquer que je baisse les impôts.

Nous sommes dans des impôts moyens. Nous sommes une ville où, malheureusement parce que les gens ne sont pas riches -et ce ne sont pas les mesures sur le pouvoir d'achat qui vont les enrichir- beaucoup de gens ne paient pas d'impôts. Pour une grande ville comme la nôtre où 55 % des Lillois ne paient pas d'impôts, je peux vous dire que ce n'est pas évident de faire tout ce que nous faisons.

Nous gérons au mieux possible tout en essayant de garder le cap d'une vision d'une ville où chacun trouve sa place, d'une ville où la qualité redonne de la dignité à chacun et où chacun a ses droits et peut essayer de réussir sa vie.

Si j'ajoute à cela les politiques sportives et culturelles pour mettre du lien et bien vivre ensemble, on a un peu ce projet que nous avons essayé de porter pour la ville, où c'est sûr qu'il reste beaucoup à faire, et c'est pour cela que l'on veut continuer d'ailleurs. C'est parce qu'il reste beaucoup à faire... Mais on est fier aussi des résultats que nous avons eus tous ensemble, et c'est l'occasion pour moi de remercier une fois de plus Pierre pour la qualité de ce travail, Jean-Marc GERMAIN et l'ensemble des services, et aussi chaque élu de la majorité municipale parce que ces actions, nous les avons faites ensemble, et effectivement, comme Jacques RICHIR l'a rappelé, quand on parle d'un budget, on parle des grands choix politiques.

Ces choix politiques, je suis fière que nous les ayons portés ensemble et que les résultats soient là. Malgré un désengagement de l'État qui touche la Région, le Département, la Communauté urbaine et nous-mêmes, nous réussissons à faire sans imposer plus les Lillois et je crois que l'on peut en être satisfait.

Voilà simplement ce que je souhaitais dire avant de passer au vote, si vous le voulez bien maintenant, mes chers collègues.

Je mets au vote les délibérations n° s 07/1065, 07/1066, 07/1067 et 07/1068 au vote.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Bouger pour Lille, Madame DESWARTE et Monsieur RICHIR

Qui s'abstient : Madame DESWARTE et Monsieur RICHIR

Qui vote contre : le Groupe Bouger Pour Lille

Madame le Maire. - Je vous remercie.

Adoptés à la majorité.

07/1069 – Actualisation de la tarification des services en 2008.

07/1070 – Stationnement payant - Vol dans les horodateurs - Demande de remise gracieuse.

07/1071 – Mairie de Quartier du Centre - Régie Unique de Recettes et d'Avances - Demande de remise gracieuse.

07/1072 – Projet « Oeuvres d'art dans les espaces publics » - Création d'une régie autonome – Décision de principe.

Adopté.

ASSURANCES

07/1073 – Lancement d'une procédure d'appel d'offres pour les contrats d'assurances dommages aux biens, flotte automobile et tous risques expositions.

Adopté.

DECENTRALISATION

07/1074 – Crédits décentralisés – Fonds d'Initiatives Habitants en faveur d'actions dans les quartiers.

07/1075 – Crédits décentralisés – Aides financières en faveur d'actions dans les quartiers.

Adoptés.

EMPLOI

07/1076 – Rénovation du processus d'accueil dans les antennes de la Mission Locale – Subvention à l'association Réussir-La Mission Locale.

07/1077 – 5ème Plan Lillois pour l'Insertion et l'Emploi.

Adoptés à la majorité des suffrages exprimés, Monsieur CHARLES ne prenant pas part au vote.

RESEAU CABLE

07/1078 – Réseau câblé – Bâtiments Centres de Distribution – Fin de la mise à disposition des centres de distribution auprès du Syndicat Intercommunal du Réseau Câblé.

Adopté.

Madame le Maire - Nous en arrivons à la délibération n° 07/1276.

J'en ai parlé tout à l'heure. Il s'agit de la préemption du Bazar de Wazemmes.

Je passe tout de suite la parole à Monsieur QUIQUET.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

07/1275 – Immeuble sis à Lille 344, 346 à 352 rue Léon Gambetta – Acquisition de l'ex Bazar de Wazemmes.

Monsieur QUIQUET.- Merci Madame le Maire.

Avant d'arriver sur la délibération, quelques éléments de réponse à notre collègue Jacques RICHIR qui s'est livré à quelques commentaires notamment sur la politique des déplacements que nous avons conduite.

Le problème de Jacques RICHIR est qu'il regarde la ville avec, dans le rétroviseur, les années 70, ce qui pose un certain nombre de problèmes.

C'est vrai qu'il a été l'opposant le plus résolu à ce que nous avons fait dans cette ville. C'est lui qui parlait au début du mandat de « pédagogie de la souffrance » à propos de notre politique des déplacements.

Je l'invite à aller voir les 4 500 usagers quotidiens de la Citadine et les 500 abonnés de « Lille Autopartage » pour voir s'il s'agit bien d'idéologie.

Après, je crois qu'il faut exister politiquement à trois mois des élections. Un « coup de peinture orange » ne masque pas une vraie opposition et cela ne m'étonne pas venant d'un ancien Député RPR-UDF.

Nous passons maintenant à la délibération concernant le Bazar de Wazemmes.

Nous y voilà. Le 8 octobre dernier, au Conseil Municipal, j'avais effectivement justifié la position de mon groupe sur la base de l'absence d'outil de préemption sur le commerce lillois en disant bien que ce droit de préemption était un outil à manier avec délicatesse, avec doigté, que les fonds de commerce constituaient bien souvent un élément important, un capital pour assurer la retraite des commerçants et que ce n'était pas une réponse unique.

Effectivement, dans une majorité où l'on se dit tout, c'est vrai que l'on aurait apprécié de l'apprendre un peu avant la Commission des Finances, mais ce n'est pas grave.

Nous saluons cette délibération. Je pense que, concernant un fleuron du commerce à Wazemmes, elle tombe à pic. Elle est tout à fait justifiée.

Effectivement, le marché ne peut pas tout, c'est évident, sur un tissu commercial aussi dense et aussi riche que celui de Wazemmes.

La première étape est pour nous réussie. Nous avons évité de livrer ce fleuron à la spéculation immobilière. C'était simple à faire. Maintenant, il va falloir réfléchir, avec les acteurs du commerce, avec les représentants du monde commercial, au devenir de ces 1 756 mètres carrés.

Notre Groupe fera des propositions à la mi-janvier, en phase avec ce qui existe déjà sur ce secteur.

Encore une fois, nous saluons cette délibération.

Enfin, le mot « préemption » n'est plus un gros mot dans ce Conseil Municipal. Je m'en réjouis, j'en suis tout à fait satisfait et notre Groupe votera donc bien sûr cette délibération.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Je me permets quelques mots en réponse à Éric QUIQUET.

Ce n'est pas la première préemption que réalise la Ville ; elle en fait en permanence. Alain CACHEUX pourrait répondre d'ailleurs. Effectivement, nous préemptons beaucoup de locaux dans la ville, soit pour faire des logements, soit pour réaliser, comme je le disais pour la rue du Faubourg des Modes, la place de Fives, etc. Il ne faut pas croire que le mot « préemption » fait peur à quiconque. C'est vraiment au contraire un mode d'action de la ville.

Dans la lutte contre l'habitat insalubre par exemple, Madame STANIEC a parfois aussi été amenée à préempter un certain nombre de locaux quand les propriétaires ne veulent pas faire les travaux.

C'est quelque chose que nous faisons dès lors qu'il y a une justification qui est véritablement importante.

Je le dis très simplement. La décision concernant le Bazar de Wazemmes devait être prise avant la mi-janvier et nous nous sommes rendu compte –disons les choses simplement- à deux heures de la Commission des Finances que nous devions passer cela à ce Conseil municipal car cela aurait été trop tard le 28 janvier et il m'a semblé que, sur une question aussi importante, il fallait le faire.

C'est vrai qu'il n'y a pas eu au sein de la Majorité, ce qu'il aurait pu y avoir et ce qu'il y a toujours eu, c'est-à-dire une discussion sur la préemption et j'en prends la responsabilité, aussi bien vis-à-vis de Jacques MUTEZ que nous n'avons pas réussi à joindre, que vis-à-vis de vous-même qui aviez posé cette question, comme de tous les membres de la Majorité.

On avait du temps et on ne s'est pas rendu compte que le Conseil Municipal arrivait à quelques jours.

On a donc vu cela un peu tardivement, à une heure et demie de la Commission des Finances, dont acte... Mais ce n'est évidemment pas une volonté de ne pas prendre une décision collective, d'autant que nous étions d'accord comme nous le sommes en règle générale.

Je voulais simplement dire qu'il y avait eu un petit « couac » dans le calcul des délais, mais nous sommes d'accord sur le fond et je m'en réjouis.

: Je passe la parole à Monsieur DECOCQ.

Monsieur DECOCOQ.- Merci Madame le Maire.

Ce n'est pas tant que je souhaite multiplier les interventions dans cet avant-dernier Conseil Municipal, mais je crois que c'est un sujet vraiment important et intéressant. Il fallait d'ailleurs entendre tout à l'heure votre communication riche et dense sur la question faisant que vous mesurez l'importance de cette préemption même si, à l'instant même, vous avez essayé de la banaliser. Il n'y a pas de raison... Là-dessus, je suis le premier à dire que la situation n'est pas simple, ni juridiquement, ni économiquement, ni politiquement et c'est pour cela que je souhaite vous dire notre point de vue, mais pour cela en le remettant dans le contexte.

Au fond, cette préemption était « dans l'air », si j'ose dire, depuis notre dernier débat sur le Plan Lillois du Commerce. On avait beaucoup parlé de ce phénomène, on avait beaucoup parlé de l'équilibre difficile à trouver entre, au fond, l'indépendance, le libéralisme –voilà un autre gros mot... Ce n'est pas « préemption », c'est « libéralisme »- et l'interventionnisme de la commune.

Le contexte est que nous prenons acte ou conscience du développement formidable du commerce lillois qui est lié à l'attractivité de cette ville elle-même liée à beaucoup de choses que nous connaissons, et l'attractivité elle-même est liée à la qualité non seulement des grandes enseignes mais du linéaire commercial.

On sait que beaucoup de gens maintenant, y compris des touristes étrangers notamment avec le TGV, viennent pour cela.

Evidemment, ce développement a des effets contrastés que vous avez rappelés. C'est l'emballement du prix des loyers et des cessions, et cet emballement du prix des loyers et des cessions a une double conséquence : un déséquilibre entre les quartiers, ce qui est terrible pour la politique que nous voudrions tous mener, sachant que vous essayez depuis tant d'années de réduire cette fracture et un déséquilibre interne à l'offre commerciale dont on parle moins mais que vous avez déjà évoqué lors du Plan Lillois du Commerce notamment lorsque l'on a parlé de bancarisation et de banalisation des chaînes.

Depuis notre débat en octobre dernier, nous avons vu ce groupe néerlandais, Vastned Retail, qui a acheté pour près de 100 M€ -97 exactement- 56 commerces du centre ville, une centaine d'appartements, situés bien sûr dans le « triangle d'or » de la rue de la Monnaie, de la rue de la Grande Chaussée.

Les mètres carrés sont actuellement proposés avec un loyer moyen de 290 €. C'est ce qu'il faut compter aujourd'hui par an et par mètre carré, mais ce loyer, qui est pour l'instant inférieur à la moyenne du marché lillois, ne restera pas à ce niveau. On peut prévoir une terrible revalorisation.

D'ailleurs, je crois que l'on avait dit une fois ici –je ne sais plus à l'occasion de quel dossier- qu'après la réfection de la rue Faidherbe, les loyers avaient été multipliés par six.

Vous évoquez ensuite quelles sont les réponses possibles des collectivités ; il y en a deux.

La première, nous en avons parlé lors de la discussion sur le PLA. Vous évoqué finalement une loi nouvelle ; pourquoi pas... Je regrette simplement que, lors du PLA, nous ne nous soyons pas coordonnés avec un schéma d'urbanisme commercial plus rigoureux et plus respectueux puisqu'on a dit : on n'a pas le temps d'attendre. On le verra ce schéma d'urbanisme commercial...

Il y a aussi des interventions municipales comme celle-là pour éviter les dérives. Effectivement, c'est délicat parce que, entre libéralisme et interventionnisme, l'équilibre est fragile.

Que font les autres Villes ? ... Elles font ce qu'elles peuvent. Elles essaient avec les moyens qui leur sont laissés, comme vous le disiez, mais elles manifestent, elles font des signes en termes politiques.

Par exemple, la Ville du Havre s'est mobilisée contre la prolifération des banques.

Je citerai aussi les Villes de Rennes et de Reims qui ont mis en place, effectivement, ce droit de préemption sur les commerces à vendre reposant sur cette Loi DUTREIL dont les décrets d'application ne sont pas parus et dont vous présagez qu'elle serait inconstitutionnelle.

La Ville de Nantes a, pour sa part, adopté, avec la Chambre de Commerce de Nantes et le Comité des Banques des Pays de la Loire, une charte d'orientation pour renforcer par la dynamique commerciale l'attractivité du centre ville. Cette charte prévoit un dialogue régulier entre les signataires. Elle reconnaît l'existence d'espaces privilégiés pour les activités commerciales contribuant à l'animation et à l'attraction du centre ville. Elle vise aussi à faciliter les échanges avec les élus municipaux et consulaires. Elle demande même aux responsables des agences bancaires du cœur de ville d'adhérer aux associations de Commerçants du centre, de réfléchir à l'adéquation des jours et heures d'ouverture avec ceux des commerces, de participer aux animations commerciales et de réserver le meilleur accueil, y compris au plan tarifaire, aux commerçants de proximité.

Pourquoi ai-je voulu insister sur cette charte ? ... Ce n'est pas tant que je considère que c'est l'alpha et l'oméga et que c'est au fond la solution. Cette charte, par la densité de son contenu, montre -et c'est en tout cas ma réflexion- que c'est à l'issue d'un échec de cette charte que le droit de préemption doit être exercé comme l'ultime recours, considérant que l'on n'a pas réussi dans le dialogue avec les partenaires commerciaux et, en l'occurrence, les banques.

Cette menace n'est utilisée que comme une force de dissuasion en disant : nous exercerons la préemption puisque nous n'avons pas pu, malgré tout ce que nous avons mis en place, réussir à trouver les moyens d'un dialogue et surtout d'un dialogue opérationnel. C'est -je le reconnais- plus facile à dire qu'à faire au quotidien par rapport aux enjeux financiers qui sont en cause et c'est pour cela que je pense que c'est plus que dans une charte.

De la même façon, j'avais proposé que ce dialogue entre les élus et les forces privées puisse s'exercer dans le cadre d'une agence de développement économique au sein de la métropole.

S'agissant du commerce qui est le premier acteur économique lillois avec 20 000 employés, je pense que ce serait une bonne idée de créer, non pas une agence de développement métropolitaine puisque, s'agissant du commerce, il a ses contraintes spécifiques et on le voit bien, mais une agence de commerce, ici, pour Lille, dans laquelle les Unions commerciales, les Commerçants, les Chambres, les consommateurs, l'Office du Tourisme, pourraient faire passer cette volonté politique et prendre en considération les contraintes des uns et des autres et ce n'est qu'ultima ratio que l'on serait amené à la préemption.

Voilà ce que je voulais vous dire. Nous voterons cette délibération.

Madame le Maire.- Bien.

Monsieur RICHIR ?

Monsieur RICHIR.- Je dirai simplement à Monsieur QUIQUET qu'il m'a convaincu de l'intérêt de l'écologie urbaine, et c'est la raison pour laquelle je suis sûr qu'il soutiendra la proposition que je fais de ne plus voir de véhicules sur l'esplanade du Champ de Mars et d'en faire l'espace culturel et événementiel de plein air que j'appelle de mes vœux et non plus cette espèce de parking qu'il a pu défendre en son temps.

Je crois que l'on sera prêt à se retrouver sur ce genre de proposition...

Madame le Maire.- Le seul sujet, c'est de trouver des endroits pour mettre les voitures et, si vous avez des idées, je suis preneur.

Monsieur RICHIR.- En périphérie des villes...

Sur cette préemption, je pense qu'il faut la faire et nous l'approuverons, mais à mon avis surtout pour envoyer un signal extrêmement fort parce qu'il faut savoir que, si ce type d'opération se multiplie, j'ai là un stock de locaux commerciaux au cœur des villes et toutes les retombées après à gérer et la difficulté de faire ce portage représentent aussi des opérations d'une très grande complexité.

J'ai l'impression que cela relève d'un traitement symptomatique pour faire baisser la fièvre -je crois qu'il faut le faire- mais il y a peut-être une autre approche en s'attaquant aux causes.

Evidemment, nous sommes dans un paradoxe. C'est parce que la Ville et la Communauté Urbaine ont embelli des parties entières du Centre-ville et du Vieux Lille que ces lieux-là sont devenus très chers. Finalement, les commerces qui viennent s'y implanter profitent de ce que j'appellerai un décor de très haute qualité qui leur a été fourni par la rénovation de ces quartiers.

Cela montre bien en fait que, dans la réflexion d'extension du centre ville quant à donner une très grande attractivité à d'autres pôles commerçants dans la ville, il y a là au moins la réponse sur le long terme. En particulier, sur des lieux comme la place du marché de Wazemmes, comme la place de la Nouvelle Aventure, comme la place Déliot à Moulins, il faut trouver des éléments de requalification.

Je lance un peu, en réflexion de Noël, une boutade mais qui n'en est pas vraiment une. Aujourd'hui, par exemple, sur le cœur du centre ville, avec la Grand Place, on met l'ensemble des animations, c'est-à-dire le marché de Noël, la Grande Roue, jusqu'à d'ailleurs parfois friser la saturation et l'inconfort physique puisque, aux heures de pointe, ces lieux-là deviennent quasiment infréquentables par le phénomène de saturation et par la foule.

On pourrait imaginer demain un marché de Noël éclaté, avec à la fois un marché de Noël sur la place de la Nouvelle Aventure à Wazemmes consacré aux produits du terroir, un marché de Noël place Déliot consacré à l'artisanat, un marché de Noël dans le Vieux Lille consacré à la musique et l'art place du Concert, avec des activités plus restreintes en cœur de ville. Cela permettrait de créer des parcours pédestres commerciaux à travers la ville comme on le voit dans un certain nombre de grandes villes qui répartissent ainsi leurs animations commerciales.

Donc, oui à cette préemption mais, bien entendu, dans le cadre aussi après, beaucoup plus large, de ce travail de réanimation d'un certain nombre de secteurs commerciaux de notre ville.

Cela fait partie du PLA pour le développement du commerce -on l'a examiné- et je crois que c'est dans ce sens-là qu'il faudra intensifier nos efforts.

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Je crois que l'on a déjà abondamment répondu sur cette question. Je vous propose donc de mettre au vote cette délibération... Pardon ! Madame POLIAUTRE, excusez-moi, vous n'étiez pas inscrite et je n'avais pas vu que vous demandiez la parole.

Madame POLIAUTRE.- Madame le Maire, je souhaiterais dire quelques mots en tant que Présidente du Conseil de quartier.

Le Bazar de Wazemmes était, je pense, comme les Halles, un peu un symbole de ce quartier de Wazemmes. Sa fermeture a été ressentie par beaucoup de Wazemmois et de Lillois comme une sorte de perte d'un patrimoine historique du quartier.

Depuis, très régulièrement au Conseil de quartier ou lors de rencontres d'habitants, d'associations, de responsables d'associations commerciales du quartier, j'ai été interrogée sur le devenir de ce site et chacun craignait que l'on y mette justement une banque ou une maison d'assurance, et espérait y retrouver une activité utile aux Wazemmois et à l'image du quartier.

Pour faire un peu d'humour, je dirai que ce site serait un très beau lieu pour faire un cinéma...

(Rires)

En effet, très régulièrement, de nombreux Wazemmois regrettent qu'il n'y ait plus de cinéma dans le quartier de Wazemmes.

Je me félicite très fortement que la Ville ait pris la décision de préempter. J'y ai été favorable dès que l'on m'a interrogée. Je pense qu'il était temps car, effectivement, il y avait la proposition qu'une banque s'installe sur une partie. C'était donc complètement nécessaire.

Faut-il maintenir ce site en activité commerciale ?

J'y suis favorable si c'est pour apporter une complémentarité sur un créneau qui n'existe pas ou qui est insuffisamment développé.

Bien sûr, comme je l'ai dit, le Conseil de quartier est très attentif à l'avenir de ce site et avec le Conseil de quartier, je serai donc très attentive au devenir de ce lieu pour qu'il soit en phase avec les attentes des Wazemmois et s'inscrive dans la dynamique d'un quartier en pleine métamorphose où ce site peut trouver complètement son intérêt pour le quartier.

Madame le Maire.- Merci.

Si certains veulent faire une pétition contre le cinéma, nous pourrions mettre une table au bout de la salle dès ce soir...

(Rires)

Je mets aux voix la délibération n°07/1276.

Qui vote pour : L'ensemble du Conseil Municipal.

Madame le Maire.- Tout le monde est d'accord. On a donc bien fait de prendre cette décision !

Je vous remercie beaucoup, mes chers collègues.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe tout de suite la parole à Patrick KANNER pour le bilan du PEG.

Chemise n° 16

07/1120 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Programmation 2007 – Attribution de subventions.

07/1122 – Projet Educatif Global - Ouverture d'un Espace Educatif à l'école Michelet.

07/1123 – Projet Educatif Global - Ouverture d'un Espace Educatif à l'école Samain-Trulin.

Adoptés.

07/1121 – Projet Educatif Global - Délégation Enfance - Programmation 2008 – Attribution de subventions.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, le Groupe Bouger Pour Lille ne prenant pas part au vote.

07/1124 – PEG - Avenant n° 1 à la convention de partenariat avec l'Université de Lille 3 portant sur l'évaluation des actions engagées. (voir débat page 31)

Adopté à la Majorité, le Groupe Bouger Pour Lille votant contre.

Madame le Maire, merci. Mes chers collègues, plusieurs délibérations de ce Conseil Municipal me permettent d'intervenir devant vous pour faire un point d'étape sur le Projet Éducatif Global.

Je ne reviendrai pas longuement sur les objectifs initiaux du PEG lillois si ce n'est pour rappeler qu'à Lille, où l'éducation a toujours été une priorité, les enjeux éducatifs sont de la plus haute importance tant le contexte a évolué.

Nous vivons une société de plus en plus éclatée, des valeurs collectives qui ne sont plus la référence face à un individualisme exacerbé. C'est aussi l'émergence et heureusement, par contre, de nouveaux savoirs, de nouveaux métiers. Tout cela forme autant d'éléments, mes chers collègues, faisant que l'éducation est plus que jamais prioritaire pour accompagner notre projet de développement pour Lille.

Parce que nous croyons que chaque enfant, chaque jeune, est un être à part entière, unique, doté de compétences et de potentialités qui ne demandent qu'à être révélées, nous avons choisi, avec le PEG, d'accompagner collectivement et individuellement chacun d'entre eux vers la réussite éducative.

L'éducation aujourd'hui ne peut plus seulement viser la réussite scolaire. Elle doit aller bien au-delà et viser à former des adultes, des citoyens capables de vivre en société.

Si l'accès aux savoirs fondamentaux –lire, écrire, compter- est toujours pour nous un objectif majeur, nous créons en plus les conditions pour permettre aux enfants d'aller plus loin par la culture, par le sport, et toute autre discipline qui sollicite leur intelligence et leurs émotions.

Aussi, mes chers collègues, Madame le Maire, où en sommes-nous aujourd'hui, 33 mois après le vote de la délibération sur le PEG ?

Quelques éléments de bilan quantitatif réunis avec l'aide de vos services, Madame le Maire, notamment Marièle BOYER-SCHAEFFER et Alain THIREL, ici présents dans cette salle.

Au plan financier, la délibération cadre du PEG, votée en même temps que le budget 2005 de la Ville, était assortie de dispositions budgétaires nécessaires à sa réalisation.

En 2005, nous avons prévu de mobiliser a minima 1 M€ en charge nette nouvelle pour la Ville pour 2,125 M€ de dépenses nouvelles. Nous l'avons fait.

En 2006, nous avons réalisé 2,506 M€ d'actions nouvelles pour 1,105 M € de recettes nouvelles, soit une dépense nouvelle nette pour la ville de Lille de 1,4 M€.

L'objectif est donc déjà dépassé.

Cet effort a été bien entendu poursuivi d'année en année et le Compte Administratif 2007 confirmera - je peux déjà vous le dire - cette montée en puissance ainsi que le vote du budget 2008 tout à l'heure en atteste aussi.

J'ai choisi, Madame le Maire, d'émailler mon propos d'exemples concrets sur chacun des points que je vais développer dans cette intervention.

Première séquence, premier témoignage : les subventions accordées aux Centres sociaux et Maisons de quartier pour l'action en direction des 6/16 ans qui étaient de 344 000 € en 2003 ; ces subventions pour la même tranche d'âge ont été multipliées par près de 3,5, atteignant en 2007 1,118 M€.

Au plan de l'activité –autre illustration- un axe de développement du PEG consistait à développer autour de l'école et en lien avec elle des services éducatifs qui apportent une plus-value à l'école, réduisent les stratégies d'évitement et, in fine, contribuent à la mixité sociale nécessaire au bon fonctionnement des établissements.

Ainsi, ont été créés dans le domaine des structures périscolaires : quatre nouveaux CAPE en secteur Maternelle portant à 25 le nombre de CAPE et onze espaces éducatifs primaires nouveaux, les portant à 17 sur l'ensemble de la ville.

A titre d'exemple, des parents de Lille Sud ont pu inscrire leur enfant à l'école maternelle La Briqueterie parce que la structure périscolaire créée leur a donné la disponibilité dont ils avaient besoin dans leurs démarches de recherche d'emploi et de formation.

Dans le même temps, les activités éducatives mises en place à l'accueil périscolaire de la même école ont offert à leur petite fille la possibilité de s'épanouir dans une activité d'éveil musical auquel elle n'aurait pas eu accès sans cela.

Au plan des moyens humains, Madame le Maire, nous avons multiplié les créations de postes pour assumer ces nouvelles responsabilités et nous en sommes fiers. Nous avons créé plus de 30 postes dans la Direction Enfance, sans oublier - et je crois que cela va faire plaisir à notre collègue Martine FILLEUL en charge de ce dossier à la Région - 18 contrats d'apprentissage qui, aujourd'hui, forment potentiellement de nouveaux collaborateurs pour la ville.

Ce quantitatif, rapidement évoqué, a aussi nécessité la mobilisation de nos partenaires. Le PEG a été élaboré dans un lien étroit avec l'Éducation Nationale et les partenaires associatifs.

Pour autant, ce type de démarche suscite toujours –et c'est bien normal- une inquiétude, voire une grande prudence de la part des partenaires qui peuvent craindre l'interventionnisme municipal.

Cet écueil, à force de rencontres et de négociations, a été dépassé à Lille.

Avec l'Éducation Nationale, nous avons créé un groupe de travail mensuel, qui a été mis en place dans le cadre du PEG et les Inspecteurs et Conseillers pédagogiques de cette Administration nous rencontrent systématiquement chaque mois.

C'est dans ce cadre par exemple que les Conseillers d'éducation physique de la Ville et de l'Éducation Nationale ont décidé, lors de leur dernière rencontre, de redéfinir en commun les objectifs et les méthodes de l'apprentissage de la natation.

Plus largement, c'est dans ce même groupe que sera conçue la programmation de l'offre municipale en direction des écoles pour l'année scolaire suivante de façon à la rendre lisible dès le mois de mai par l'ensemble des établissements pour que les équipes enseignantes et les Conseils d'écoles puissent avant l'été construire la programmation de leur année scolaire.

Avec les Centres sociaux et les Maisons de quartier, la délégation des Centres sociaux que porte notre collègue Marc BODIOT a pu rencontrer régulièrement les acteurs du PEG. Je remercie Marc BODIOT d'avoir ainsi, très régulièrement encore une fois, invité les élus concernés par le PEG dans les réunions qu'il organise avec les Présidents et Directeurs des Centres sociaux et Maisons de quartier.

Les grandes orientations y sont débattues, la question des moyens d'action est au centre des débats et ces rencontres ont forgé une culture commune autour du PEG qui rend l'action en direction des populations plus cohérente.

C'est grâce à ces réunions que des avancées conséquentes ont pu être conduites en matière d'égalité d'accès aux services municipaux, en matière de restauration par exemple, en matière d'accès aux équipements sportifs ou culturels, avec l'harmonisation des programmations et des tarifications.

Madame le Maire, mes chers collègues, jamais une nouvelle politique n'a fait par ailleurs l'objet d'une telle approche territoriale. Dix PEL –Projets Éducatifs Locaux- ont été bâtis sur les quartiers lillois, plus les projets éducatifs des communes associées d'Hellemmes et de Lomme.

La délibération cadre du PEG, votée en mars 2005 par le Conseil Municipal, a prévu cette mise en œuvre territorialisée.

J'ai rencontré deux fois chaque Conseil de quartier avant l'élaboration de ces projets locaux afin de les adapter au plus près des besoins du territoire et je viens de faire, avec les collaborateurs de la Ville, entre septembre et novembre 2007, une tournée de ces dix mêmes Conseils de quartier pour réaliser un point d'étape des avancées constatées dans chaque PEL.

Ces rencontres m'ont permis de mesurer le niveau d'appropriation du PEG et de ses PEL qui avait manifestement très sensiblement augmenté, chacun des acteurs ayant fait du PEL une sorte de feuille de route sur laquelle il peut s'appuyer pour orienter et évaluer son action.

Au plan quantitatif, les PEL, ce sont 849 actions différentes qui ont été programmées et votées à l'unanimité des dix Conseils de quartier de Lille. 759 ont été réalisées, soit un taux de réalisation de 88 %.

Par exemple, à Fives, dans ces rencontres, nous avons évoqué avec Jean-Louis FRÉMAUX les aménagements futurs de Fives-Cail Babcock et, au cœur de nos débats du PEL, nous avons déjà imaginé de mettre en place des groupes de travail pour mieux mesurer en termes de prévisions les besoins d'accueil en matière de locaux scolaires et périscolaires sur ce quartier.

Toujours à titre d'exemple, à Vauban-Esquermes, chez Madame GEORGET, le futur aménagement de l'Espace Éducatif Partagé, ouvert sur le quartier, du groupe scolaire Bichat Littré, le CPE -Centre de la Petite Enfance- et le futur collège de Vauban, éléments majeurs du PEL du quartier, ont été appréciés comme des éléments positifs pour l'action éducative dans ce même quartier de Vauban-Esquermes.

Naturellement, le travail a été également mené sur Hellemmes. J'ai pu le voir à l'occasion d'une journée de travail programmée par Monsieur Gilles PARGNEAUX autour du PEL d'Hellemmes ; même chose pour la commune associée de Lomme qui s'était déjà fortement engagée, notamment sur les questions de parentalité.

A partir de ces éléments territoriaux, d'autres plans ont été mis en œuvre, des plans thématiques dans le cadre d'une approche transversale. Cinq plans thématiques ont été mis en œuvre : le plan Musique sous la conduite de nos collègues Catherine CULLEN et Françoise ROUGERIE-GIRARDIN, le plan Livre et Lecture sous la conduite de Sarah PHEULPIN-COQUEL, le plan Informatique sous la conduite d'Ariane CAPON, le plan Sport sous la conduite de Michelle DEMESSINE et le plan Patrimoine sous la conduite de Dominique PLANCKE.

Je n'oublie pas, de manière très linéaire comme une sorte de fil rouge, la question du Développement durable qui, bien sûr, a été initiée par notre collègue Danielle POLIAUTRE.

Je voudrais vous donner quelques exemples sur ces différents plans, puisque je sais que nos collègues devraient intervenir plus longuement dans quelques instants.

Je voudrais, par exemple sur le plan Musique, vous citer le cas de ce petit garçon de l'école Launay à Moulins actuellement en grande difficulté, qui trouve néanmoins dans la pratique musicale, dans sa nouvelle pratique musicale, un moyen d'exister.

Il ne s'agit pas ici bien sûr en quelques mots d'expliquer en détail le comportement de cet enfant ; simplement, il semble, après discussion avec l'équipe enseignante, la psychologue scolaire qui le suit et bien sûr sa maman, que la pratique du violon -c'est du violon dont il s'agit- soit satisfaisante et bienfaisante pour cet enfant.

Par ailleurs, la psychologue nous a indiqué qu'elle voyait dans cette activité artistique un outil complémentaire à son travail pour réussir la socialisation difficile du petit Kevin, puisque c'est de lui dont il s'agit.

Il y a encore le cas de cette autre petite fille de l'école Desbordes-Valmore aux Bois Blancs qui s'est prise de passion là aussi pour le violon. Ses progrès artistiques, mais aussi comportementaux, sont considérables.

Issue d'une famille monoparentale, pas trop riche, dont ce n'est pas la priorité d'envoyer sa fille à l'école de musique, la pratique du violon à l'école a été pour elle une réelle source d'épanouissement personnel et social.

Sur le plan Lecture, nous avons aussi mené de grands travaux : mise en place et rénovation de bibliothèques et de centres documentaires, mise à niveau et renouvellement de collections de livres, développement de l'action culturelle autour du livre, formation et sensibilisation des partenaires.

Ces dernières semaines, avec Sarah PHEULPIN-COQUEL, nous avons inauguré de très nombreuses BCD à Lille ; 15 d'entre elles ont été créées ou aménagées, 40 écoles ont été dotées de 24 600 livres pour les enfants, soit cinq livres par élève, huit auteurs de littérature jeunesse ont été accueillis en résidence, et deux stages de formation des acteurs sont venus qualifier le projet.

Le plan Informatique que porte Madame CAPON est aussi lié au PEG. Cet effort sans précédent a permis, en maternelle, d'apporter une dotation permettant d'atteindre un ordinateur pour 33 élèves, en primaire, un ordinateur pour 13 élèves, la dotation d'ordinateurs neufs à cinq Directions d'écoles, le renouvellement permanent du parc d'ordinateurs et la mise aux normes des installations électriques et informatiques.

Naturellement, je n'oublie pas les trois « Cyberbases », en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations, s'agissant d'un plan d'ouverture de « Cyberbases » qui continue à être imaginé et se poursuivra dans le mandat prochain.

Pour le plan Sport que porte Madame DEMESSINE, je prendrai l'exemple de cette jeune adolescente du quartier de Moulins, âgée aujourd'hui de 16 ans, qui a été mobilisée grâce à ce dispositif voilà deux ans. Grâce à son action au sein d'une équipe de foot en salle filles, en février 2005, elle a rejoint une activité sportive de proximité créée au stade Jean Bouin et, depuis 2007, elle est finalement licenciée à l'US Moulins Carel ; objectif atteint parce que sa scolarité s'est aussi en même temps améliorée.

Il y a aussi le plan Patrimoine de Dominique PLANCKE avec de nombreuses actions qui ont été menées dans les quartiers. 23 classes en 2006-2007 ont découvert leur quartier, leur ville. C'est la mise en œuvre de « périmètres de curiosité » qui ont mobilisé une dizaine de classes ; c'est aussi « La ville forte dans tous ses états », une animation de découverte autour de Vauban avec 15 Centres de loisirs, 33 groupes scolaires et un Centre social qui ont participé à cette action, et ce sont des « ateliers nomades ».

Néanmoins, Madame le Maire –et c'était votre objectif principal- vous souhaitez qu'un accompagnement individualisé des plus fragiles soit engagé grâce au PEG.

Cette priorité est aujourd'hui une réalité.

Avec l'État qui a initié, dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale voté par le Parlement, cette mesure, nous avons investi la mise en œuvre d'équipes pluridisciplinaires appelées plus communément équipes de réussite éducative.

Nous l'avons fait parce que cette politique était bonne. Elle correspondait aux priorités de la Ville, mais nous l'aurions menée même sans l'aide de l'État.

Aujourd'hui, les objectifs sont largement atteints dans cinq territoires où il existe des équipes de réussite éducative, même si aujourd'hui nous ne savons pas quel sera le sort de ces mêmes équipes après 2009 en termes de financement.

Quatre priorités d'actions sont apparues à Lille : l'accès au soin et la mise en œuvre de suivis sanitaires, l'accompagnement des parents dans leurs responsabilités éducatives, la prévention du décrochage scolaire et social et l'ouverture sociale et culturelle des enfants, des jeunes mais aussi de leurs parents.

Quel bilan peut-on tracer sur un an de fonctionnement après la création de ces équipes ?

Au 30 juin 2007, 43 écoles maternelles et élémentaires ont été concernées, 905 enfants ont été identifiés, ce qui en moyenne représente 12 % des enfants scolarisés dans cette ville.

Je vous donnerai un exemple, mes chers collègues.

Il s'agit du cas de ce petit garçon, aîné d'une fratrie de deux enfants dont la petite sœur de deux ans n'est pas encore scolarisée. Ce petit garçon est très agité, a du mal à se concentrer sur une activité ou un apprentissage scolaire et se met en danger lui-même. De plus, il a des problèmes lourds d'hygiène dentaire.

A ce jour, il participe à un atelier d'éveil musical avec une association partenaire. Cet atelier individuel lui a permis de travailler sur sa concentration et d'établir un lien privilégié avec un adulte.

Après plusieurs séances, l'observation de l'animateur est que cette activité permet à l'enfant de se recentrer et de s'épanouir.

Pour autant, d'autres axes sont à travailler. Aujourd'hui, l'équipe enseignante et l'équipe ERE ont pu établir un lien de confiance avec la famille qui se re-mobilise. Ainsi, une prise en charge des soins dentaires devrait se mettre en place pendant les vacances scolaires grâce à une rencontre entre le référent de suivi et la famille, ce même référent ayant aidé la maman en particulier dans ses démarches d'accès à la CMU puisqu'elle ne savait pas qu'elle avait accès à cette mesure éminemment sociale.

Enfin, le travail avec la famille est en train de faire prendre conscience aux parents de la nécessité d'une prise en charge psychologique. Cette orientation sera effective dès janvier dans le cadre du partenariat noué entre les ERE et les Centres médico-psychologiques de l'Éducation Nationale.

Le PEG, mes chers collègues, c'est aussi ce travail de dentelle sociale de tous les jours.

Pour conclure, Madame le Maire, vous avez voulu le PEG comme un levier d'épanouissement, d'émancipation, mais aussi de justice sociale pour tous les enfants lillois.

Je suis intimement convaincu que nous sommes vraiment sur le bon chemin. J'en veux pour preuve le dernier rapport de la Commission des Suites du Conseil Communal de concertation ; je cite Monsieur FALISE : « *Le travail mené dans le cadre du PEG avec le C.C.C. a été exemplaire. Le PEG reflète dans sa conception et dans sa mise en œuvre la philosophie en matière éducative du Conseil communal de concertation* ».

Je crois que ces mots qui ne viennent pas des équipes municipales montrent qu'effectivement, nous sommes sur la bonne voie. C'est une priorité politique municipale que vous avez voulu instaurer, Madame le Maire. Je suis très fier de pouvoir vous dire qu'aujourd'hui nous sommes vraiment dans le sens des objectifs que vous nous avez fixés.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Je crois que l'on peut effectivement applaudir Patrick KANNER parce que c'est un projet absolument majeur : donner, dès la plus petite enfance, l'accès à tout ce qui est possible pour les enfants, de la culture, du sport, de la citoyenneté, de l'accès aussi aux nouvelles technologies et l'accompagnement de ceux qui sont le plus en difficulté.

Je le remercie vivement de coordonner cette action dont il a bien montré qu'elle était une action commune à beaucoup d'élus de la majorité.

Je vais peut-être laisser tout de suite la parole à Madame ROUGERIE-GIRARDIN qui va ajouter, j'imagine, sur le volet musical qu'elle suit, quelques mots.

Madame ROUGERIE-GIRARDIN.- Merci.

Madame le Maire, vous avez choisi de faire de l'éducation et de la mise en œuvre du PEG une des priorités du mandat.

En effet, chaque enfant a les compétences nécessaires pour réussir à l'école et dans la vie pour peu qu'on lui offre les outils éducatifs nécessaires, quitte à faire plus pour ceux qui ont moins.

La Ville apporte, grâce au PEG, un soutien important à l'action de l'école publique tout en rénovant profondément l'action éducative hors du temps scolaire. Elle s'attache tout autant à redonner aux familles toute leur place dans l'éducation de leurs enfants.

Si le PEG a l'ambition de se décliner dans le temps, il se développe aussi dans l'espace avec des PEL spécifiques dans chaque quartier. Les premiers, dès 2005, concernaient quatre quartiers défavorisés où l'on sait bien que les conditions de vie difficiles sont une des raisons de l'échec scolaire.

Patrick KANNER a également montré qu'à Lille, avec vous, Madame le Maire, nous mettons tout en œuvre pour donner plus et mieux aux enfants en matière de sport et d'ouverture culturelle.

C'est sur cette thématique que je voudrais m'arrêter un instant puisque vous m'avez confié la délégation à l'éducation artistique dans le cadre du PEG.

Le plan Musique mais aussi les plans Lecture et Patrimoine permettent à tous les enfants d'avoir accès à une éducation artistique de qualité dès le plus jeune âge.

Le plan Musique a été mis en œuvre par la Ville à la rentrée 2005 en partenariat avec l'Inspection académique et la DRAC, la Direction Régionale à l'Action Culturelle.

Il offre la chance, pratiquement unique en France, à tous les enfants d'une éducation musicale non seulement à l'école mais aussi pendant les activités périscolaires et extrascolaires.

Cette éducation est prise en charge conjointement par les enseignants et les musiciens titulaires d'un DUMI, c'est-à-dire d'un Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant; ils interviennent dans la conduite de projets pédagogiques partenariaux et impliqués dans la vie musicale de notre ville. 17 postes ont déjà été créés, 5 autres s'y ajouteront à la rentrée 2008. Au total, 22 musiciens intervenant à plein temps assureront l'accompagnement musical à Lille, Hellemmes et Lomme.

Ce dispositif comprend également la structuration d'une éducation musicale hors du temps scolaire afin que les jeunes qui le souhaitent puissent poursuivre et approfondir une pratique musicale.

Des partenariats se créent peu à peu avec les Espaces Éducatifs et Culturels pour articuler musique à l'école et ateliers de musique extérieurs à l'école.

Je pense en particulier au Faubourg des Musiques. Des liens privilégiés sont recherchés notamment avec les écoles de musique, celle de Lille-Sud en particulier dont nous avons vu défiler beaucoup d'images tout à l'heure.

A ce propos, je voudrais saluer les deux petites fanfares des écoles Painlevé et Cornette. Cette dernière a d'ailleurs été sélectionnée pour participer à la rencontre nationale des orchestres à l'école que le Ministère de la Culture organise à la Maison de Radio France à Paris le 19 janvier prochain; il n'y aura que six fanfares de ce type qui viendront à Paris à cette occasion.

Le plan Musique s'est développé sous la responsabilité pédagogique et administrative du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lille que je tenais à remercier chaleureusement ce soir.

Il propose à terme une généralisation de l'éducation musicale à tous les enfants des cycles II et III.

Par souci d'équité, le plan Musique s'est d'abord développé dans les quartiers de Lille Sud, du Faubourg de Béthune, de Moulins, puis à Fives, Wazemmes et aux Bois Blancs. Cette année, il s'étend à Vauban-Esquermes et Saint-Maurice Pellevoisin. 6 000 enfants en bénéficient déjà dans 170 classes. A la rentrée prochaine, il gagnera les quartiers du Centre et du vieux Lille, là où existent déjà des classes à horaire aménagé musique.

Ainsi, des projets naissent au cœur des quartiers pour que les enfants chantent, dansent, manipulent des instruments, jouent avec les sons, expriment des émotions, écoutent et apprennent à prendre leur place dans un groupe.

Les enfants ont pu mettre en valeur leur travail par des restitutions variées qui leur ont permis de monter sur scène dans les Maisons Folies, dans des théâtres, à l'Aéronef ou à l'Auditorium du Conservatoire.

Un Contrat Local d'Éducation Artistique –ce que l'on appelle un CLÉA- signé en juin 2006 avec la DRAC, le Rectorat et la Ville de Lille, permet d'accompagner cet ambitieux chantier par des rencontres et des ateliers avec des artistes en résidence.

Il sera reconduit pour trois ans l'an prochain.

C'est dans ce cadre, par exemple, que le chanteur Néry a travaillé avec six écoles, soit 140 enfants, pour monter le spectacle « Penjhambal » présenté à l'Aéronef -archicoble, vous vous en doutez, ce jour-là- le 26 mai dernier. Aux côtés de la création, les enfants ont pu découvrir le monde de la mise en scène et du film.

En même temps, 15 ateliers extrascolaires ont été menés autour de la chanson-poésie, des chants et danses traditionnelles africaines, des fanfares, sans oublier l'atelier Violon et Flûte irlandais.

Je garde en mémoire le concert offert par les enfants de l'école Arago et de l'école Launay dans la Mairie de quartier de Moulins. Le Salon de l'ancien Hôtel Bourbon n'avait pas retenti d'aussi belle manière depuis des lustres. Les enfants étaient fiers, les adultes aussi mais plus encore émus.

Des actions de formation et de concertation sont menées entre les différents acteurs du plan Musique. Elles contribuent à faire germer une culture commune d'où naîtront des projets de plus grande envergure en cohérence avec les autres plans du PEG.

Tous ces plans ont été mis en œuvre à la satisfaction des enseignants, des éducateurs et des enfants.

Nous souhaitons étendre l'offre aux spectacles vivants et aux arts visuels. En effet, les enfants et les jeunes passent aujourd'hui beaucoup plus de temps à consommer des images fixes ou animées qu'à lire des textes imprimés. Ils sont la génération du Net ; rares pourtant sont encore les initiatives pédagogiques consacrées à l'éducation ou au déchiffrement de l'image.

Il n'est qu'à voir le succès de l'exposition PINAULT, « Passage du temps » ; plus de 4 000 scolaires y sont déjà venus avec leurs Enseignants. L'exposition attire, intrigue, parfois rebute, mais interroge toujours et, souvent, les enfants enthousiastes reviennent avec leurs parents.

J'ai surtout été frappée par le grand nombre d'enseignants qui ont suivi la formation proposée en préalable de l'exposition.

Les enseignants se trouvent souvent démunis pour exploiter des images qui sont pourtant celles de notre temps, mais expression d'une forme d'art contemporain dont ils n'ont pas forcément les clés.

Avec Catherine CULLEN, nous étudions la possibilité d'établir un plan de Découverte des langages artistiques liés à l'image comme la photo, la vidéo, l'architecture ou le design. S'agissant d'un projet transdisciplinaire, il nous semble important d'associer à son élaboration l'ensemble des partenaires, à commencer par l'Éducation Nationale.

Par ailleurs, limiter ce projet ambitieux au simple cadre scolaire ne nous semble pas suffisant. Nous souhaitons englober l'ensemble des lieux de vie des jeunes Lillois en lien fort en particulier avec les maisons Folies.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Madame ROUGERIE-GIRARDIN, merci.

Madame BAERT ?

Madame BAERT:- Madame le Maire, mes chers collègues, je voudrais intervenir sur l'avenant à la convention de partenariat avec l'Université de Lille III portant sur l'évaluation des actions engagées du PEG.

Le PEG, mis en place depuis mars 2005, a fait l'objet d'une évaluation en 2007 mandatée auprès de l'Institut Supérieur de l'Action Sociale de l'Université de Lille III sous la forme d'une convention datant de mai dernier.

Aujourd'hui, vous nous proposez de voter un avenant à cette convention.

A de nombreuses reprises depuis 2005, je suis intervenue pour souligner les manques et les problématiques politiques afférentes à votre PEG.

Nous nous sommes régulièrement abstenus lors de vos présentations de délibérations.

Aujourd'hui, nous voterons contre cette délibération pour la bonne et simple raison que cet avenant est un « tripatouillage » politicien.

Les résultats qui vous ont été communiqués par l'ISAS ne vous plaisent pas. Ils sont à l'opposé de votre affichage politique et, à deux mois et demi des municipales, vous entendez avec cet avenant pouvoir les modifier, les réorienter comme vous le dites, à votre convenance.

Examinons dans un premier temps cet avenant. Je lis ce qui est écrit : « *Le résultat de cette étude s'est trouvé particulièrement intéressant et ses objectifs initiaux ont été réorientés...* »

Et vous insistez : « *La Ville de Lille s'engage à accompagner ces travaux d'évaluation et à réaliser des points d'étape avec les étudiantes afin d'orienter leur démarche...* »

Pourtant, le premier cahier des charges contenait tout ce qu'il fallait comme paramètres à prendre en compte pour réaliser cette évaluation. Le déroulement de ce travail s'étalait d'ailleurs sur une longue période, entre novembre 2006 et juin 2007.

De plus, entre novembre et janvier, il y a eu des contacts avec les élus et une redéfinition de la commande.

Tous les éléments étaient donc à la disposition de l'équipe de l'ISAS que vous avez choisi -faut-il le rappeler- pour mener à bien cette évaluation.

Pourquoi vouloir, après avoir reçu les résultats, réorienter la démarche de l'ISAS ? ...
Tous simplement parce que les résultats ne vous conviennent pas.

Avec cet avenant, vous allez donc chapeauter le travail des responsables de l'évaluation en envoyant l'actuel Directeur du PEG lillois pour 35 heures et un de ses collaborateurs pour 70 heures.

Une Maître de Conférences en Sociologie n'offre-t-elle pas toutes les garanties d'un travail sérieux de bonne facture ?

Il faut dire les choses telles qu'elles sont. Vous voulez être juge et partie.

Vous exigez aussi la confidentialité des informations fournies par l'ensemble des personnes sollicitées. Nous sommes en plein mystère !

Monsieur KANNER, durant la Commission de mardi dernier, je vous ai demandé de bien vouloir me communiquer les résultats de cette étude. Vous m'avez répondu que ces derniers avaient mis en évidence la problématique de famille en repli éducatif -avouez que c'est un peu court- et que vous alliez m'envoyer cette évaluation qui avait été par ailleurs présentée dans tous les Conseils de quartier de la ville, ce qui est faux.

Dans les Conseils de quartier, à aucun moment vous n'avez distribué les 49 pages de cette évaluation de l'ISAS. Vous avez présenté dans les Conseils de quartier votre propre évaluation ; elle est certes beaucoup plus flatteuse, et là les résultats sont effectivement conformes à votre affichage politique.

A moi-même, vous n'avez rien adressé, vous gardant bien de me communiquer cette évaluation gênante.

C'est tout simplement de la rétention d'information à l'égard de l'Opposition et ce soir rien non plus en Conseil Municipal sur cette évaluation.

Mes chers collègues, nous gagnons toujours à la transparence politique.

Il se trouve que j'ai les résultats complets de l'étude réalisée par l'ISAS et nous allons examiner ensemble ce qu'elle révèle et parler ainsi de l'autre évaluation.

Je lis : « Les parents qui utilisent ce qui est mis en place dans le cadre du PEG correspondent à une certaine catégorie de population mais différente de celle prétendue par le PEG. Les plus impliqués ne seraient pas forcément les parents les plus en détresse mais ceux avec une forte ambition éducative pour leur enfant, parents de classe moyenne et supérieure. Les familles les plus en difficulté restent éloignées des activités et méfiantes envers toute intervention extérieure. »

Là, on comprend que cette évaluation ne colle pas avec l'affichage d'une politique du PEG prioritairement tournée vers les plus démunis. Elle est en contradiction avec une Municipalité qui affiche une telle ambition pour faire de Lille une ville solidaire.

Les résultats de cette évaluation soulignent aussi une demande claire et récurrente des parents d'être tenus informés, notamment sur le temps de la pause méridienne et des garderies

périscolaires, ce qui dénote un manque de communication et de concertation envers ceux qui devraient être les principaux acteurs du PEG, ce que j'ai moi-même toujours souligné lors de mes interventions.

Rien n'est donc révélé de ce côté-là non plus.

Les résultats parlent aussi de la restauration scolaire et soulignent une demande d'information et de professionnalisation du personnel encadrant.

Là aussi, il est évident –et je n'ai eu de cesse de le répéter- que l'encadrement de la pause méridienne et la qualification des animateurs est un gros problème toujours non résolu.

Plus loin encore, pour les Centres sociaux et les Maisons de quartier, l'évaluation souligne que l'image du quartier est un facteur essentiel dans la participation des parents aux structures et aux activités mises en place et que la faible fréquentation, de l'ordre de 17,8 % de ces Centres sociaux et Maisons de quartier, est liée à une image dévalorisée aux yeux des parents.

Avouez que cela fait un peu désordre, alors que dans le même temps –et vous l'avez rappelé vous-même- les subventions en faveur des Centres sociaux ont triplé depuis 2003.

Enfin, cette évaluation souligne le maintien de pratiques sportives élitistes difficilement accessibles et une faible perception de l'action culturelle.

Je n'invente rien. Tout est écrit.

Un problème aussi de lisibilité des actions mises en place telles que le plan Musique et le plan Lecture...

Vraiment, cette évaluation du PEG réalisée par l'ISAS ne « colle » pas du tout avec ce bilan d'étape élogieux concocté par vous-même que vous nous avez exposé ce soir et sur lequel vous communiquez « à tout-va ».

En votant cet avenant, vous voulez corriger le tir de cette évaluation extérieure. Vous voulez réorienter les résultats à votre convenance au lieu de réorienter votre action politique.

Cette volonté dénote des pratiques qui nous sont étrangères et, je vous le demande : en quoi cela va-t-il profiter aux Lillois ?

Une politique n'a d'intérêt que si elle est pragmatique et efficace. Nous ne vous suivrons donc pas vers ce côté obscur.

Merci.

Madame le Maire. - Madame BAERT, je pense qu'il y a une vraie incompréhension –je laisserai Patrick KANNER répondre sur cette étude- sur ce qu'est le Projet Éducatif Global.

Le projet Éducatif Global ne s'adresse pas qu'aux plus démunis. Il s'adresse à tous les enfants de la ville. Nous voulons que tous les petits Lillois puissent avoir accès dès le plus jeune âge à la culture, au sport et à la citoyenneté, et vous êtes étonnée que les plus impliqués soient les familles qui ont le plus de moyens... Attendez ; c'est une évidence... Simplement, nous souhaitons effectivement que, peu à peu, toutes les familles s'intéressent à cela.

J'ai vu l'étude de l'ISAS bien sûr mais, pratiquement tous les mois, je vais à un rendu de ce travail du Projet Éducatif Global sur la musique, sur la lecture ; si vous voulez, venez avec moi à Moulins, à Lille Sud...

J'ai emmené une petite fille du Conseil municipal d'enfants voir Georges APERGHIS et « Le petit Poucet » la semaine dernière. Je lui ai demandé si elle comprenait ; elle m'a répondu : moi, l'art contemporain, je sais ce que c'est puisque je suis allée à « Flower Power » et je fais de la musique à l'école. C'est une petite Nigérienne de 9 ans... Elle est dans le Projet Educatif Global ; voilà la réalité...

Que les parents qui sont le plus impliqués, qui d'ailleurs choisissent l'endroit où ils veulent vivre en fonction de l'école de leurs enfants, soient aussi le plus impliqués sur la musique et le sport, c'est tout à fait naturel, mais notre « boulot » est que chaque enfant y arrive, et nous pensons que tous les enfants de Lille doivent y arriver quelle que soit leur famille. Ce n'est donc pas du tout un plan d'accompagnement des plus en difficulté auquel cas ce sont les équipes de Réussite Éducative.

Je pense que vous n'avez pas du tout compris ce que nous essayons de faire. Chaque enfant à Lille doit avoir accès à la culture, au sport, à la citoyenneté, et nous irons jusqu'au bout pour qu'il en soit ainsi.

Quant à l'étude, je laisserai Patrick KANNER répondre tout à l'heure et je pense que Michelle DEMESSINE à qui je vais donner la parole tout de suite va pouvoir vous répondre sur cette politique élitiste que nous avons en matière sportive.

Si vous aviez été là pour discuter avec les nouveaux habitants la semaine dernière... J'ai discuté avec beaucoup de nouveaux habitants qui sont des jeunes ménages avec des enfants et quand je leur demandais pourquoi ils sont venus à Lille, une fois sur deux, c'était pour dire que les écoles, à Lille, avec notamment tout ce que l'on fait dans les écoles municipales, leur paraissait extraordinaire pour leurs enfants.

Je ne lis pas les études ISAS dans tout le détail. Je regarde la réalité. Je vais dans les écoles, je rencontre les familles, et je crois que l'on peut dire qu'en règle générale tout le monde salue le travail qui est réalisé dans nos écoles -je salue d'ailleurs le rôle joué par Ariane CAPON depuis des années, avant que l'on ne parle de Projet Éducatif Global et autres- et je ne parle pas seulement du travail fait par la ville mais aussi de ce qui est fait par les enseignants et par tous ceux qui sont autour.

Franchement, je ne comprends pas votre intervention dont j'ai envie de dire qu'elle est un peu petite par rapport au projet dont on parle qui est d'aider chaque enfant à être ouvert au maximum de choses le plus tôt dans sa vie.

Là-dessus, je crois que la réalité est là, même s'il reste encore beaucoup de choses à faire.

Je passe la parole à Madame DEMESSINE.

Madame DEMESSINE. - Madame le Maire, merci.

Je suis quand même un peu stupéfaite par l'intervention de Mme BAERT qui, vraiment, fait un constat négatif sur tous les points. Franchement, je pense que, de la part d'une Éducatrice qui doit quand même bien savoir que les choses se construisent au pas à pas et de manière lente et permanente, c'est un jugement qui n'est pas digne d'une éducatrice ; je le pense tout à fait.

(Applaudissements)

La démarche n'est d'ailleurs pas très pédagogique.

Sur la remarque qui a pu être faite sur le sport, je n'ai pas souvenir...

Monsieur DECOCQ.- Elle a posé un problème par rapport à l'ISAS...

Madame le Maire.- Monsieur DECOCQ, je vous en prie !

Madame DEMESSINE.- Justement, et plus globalement sur la démarche et sur les raisons de la démarche... J'ai bien entendu l'ensemble de son intervention...

Madame le Maire.- Madame DEMESSINE travaille 15 heures par jour pour développer le sport dans la ville et parler comme Madame BAERT en parle est aussi désagréable.

S'il vous plaît, Monsieur DECOCQ, c'est maintenant Madame DEMESSINE et elle seule qui a la parole.

Madame DEMESSINE.- Si je me souviens bien, s'il y a des remarques dans l'étude, s'agissant du sport -parce que bien entendu j'ai examiné cette étude avec soin, et c'est normal puisque j'y travaille en permanence- j'ai plutôt lu qu'il n'y avait pas suffisamment de sport comme dans toutes les enquêtes que l'on fait. Il y a une demande très forte, dans la ville, de sport et de plus en plus de sport pour les enfants parce que, de plus en plus, les parents attendent du sport des valeurs éducatives.

Ils ont confiance dans le sport et je pense qu'ils attendent beaucoup de sport du point de vue éducatif pour les enfants.

Je suis en train de parler de cela et je le regrette.

Je voulais simplement, après ces remarques, dire quelques mots pour conforter ce que Patrick KANNER et mes collègues viennent de vous développer.

Je veux d'abord signaler le caractère innovant de cette démarche globale -et je peux vous dire que le mot « globale », dans notre démarche, n'est pas un vain mot- qui conduit à ce que tous les différents services qui participent à la politique éducative dans notre ville partent tous du même constat, du même diagnostic pour conforter leur action et surtout développer des actions nouvelles en direction des enfants et des jeunes Lillois.

Ce préalable a fait l'objet d'un lourd travail de la part des services et des élus concernés. C'est la raison pour laquelle je suis un peu agacée -il faut le dire- par ce genre d'intervention parce que, franchement, il y a eu vraiment un travail très important qui a été fait, qui permet aujourd'hui de développer des actions plus ciblées et mieux coordonnées.

Dans le sport -puisque c'est le sport qui me concerne- en plus des actions habituelles que nous devons conforter, trois orientations nouvelles débouchent de ce diagnostic.

Il y a tout d'abord un renforcement des actions vers les préadolescents et les adolescents. Il y a ensuite la définition d'une politique nouvelle en direction des adolescentes et il y a enfin une demande émergente de sport pour la petite enfance.

Les deux premiers points ont fait l'objet de nouvelles actions en créant, pour le premier, trois centres sportifs en juillet et en août dans la ville et deux séjours sportifs, un en été au bord de la mer et un autre en hiver en montagne.

La spécificité de ces nouvelles actions est qu'elles s'organisent à partir des jeunes qui participent déjà dans nos salles ou sur les terrains de sport à l'animation sportive de proximité. A chaque fois, pour le jeune adolescent qui s'inscrit, c'est un projet qui se construit avec lui avant et qui se poursuit après le séjour ou le stage et auquel les parents sont associés.

Le résultat est que, dans ces projets, s'en forment d'autres comme, par exemple, à l'issue d'un séjour l'an dernier dans les Alpes, a émergé l'envie pour les jeunes qui, à travers le contact privilégié qu'ils ont eus avec leurs animateurs, de devenir à leur tour animateurs.

Nous avons donc prolongé la démarche éducative commencée avec ce stage en mettant en place, pour ces dix jeunes issus de nos quartiers, une formation BAFA qui a reçu 100 % de réussite.

Voilà pourquoi j'insiste sur le sens de la démarche.

Pour ces jeunes, cela a été la première de leurs réussites qui, j'en suis sûre, du coup, en appellera d'autres.

S'agissant des adolescentes, qui est un domaine très fort dans le diagnostic, Patrick KANNER en a déjà dit un mot mais je voudrais l'expliquer un peu plus.

Nous avons d'abord mis en place un poste d'Agent de Développement du Sport en direction du public féminin qui a travaillé en amont avec les clubs sportifs des quartiers, avec les Centres sociaux, avec les collègues et aussi à partir des souhaits recueillis auprès des jeunes filles.

Le résultat - c'est vrai - est surprenant ; C'est le football féminin qui a été élu comme discipline attendue.

Le Service des sports, avec ses éducateurs et éducatrices, ses animateurs et animatrices, a travaillé au développement d'un projet allant dans ce sens, notamment en ouvrant toute l'animation autour de cette discipline à ce nouveau public.

C'est ainsi qu'au dernier tournoi de « Futsala » -traduisez le foot en salle- et grâce aux partenariats avec les clubs, les Maisons de quartier et les Centres sociaux, 100 jeunes adolescentes ont pu s'inscrire. Nous avons donc formé douze équipes de filles qui ont concouru à ce tournoi pour qui c'était la première fois qu'elles participaient à un tournoi de sport. Elles ont pu ainsi témoigner, d'abord pour elles-mêmes et ensuite devant les équipes masculines, de leur capacité à exister dans ce sport.

Quelle est la suite ? Pour la saison 2007-2008, deux équipes de football féminin se sont créées et adhèrent à la Fédération Française de Football et nous espérons qu'elles pourront pour la prochaine saison, s'inscrire pour entrer dans la compétition dans le championnat féminin du district.

Ce n'est bien sûr qu'un exemple que nous développerons aussi dans d'autres domaines, dans d'autres disciplines, mais je pense qu'il illustre bien l'efficacité et surtout la dynamique de la démarche.

Il y a quelques résultats intéressants. On parle beaucoup d'évaluation aujourd'hui. En voici une directe dans des délais qui sont, au fond, quand même assez courts.

Voilà ce que je voulais dire concernant ce domaine.

Je voudrais simplement terminer par cette conclusion.

Le troisième axe, pour l'instant, n'est pas encore mis en place, s'agissant du sport pour la petite enfance.

Nous y travaillons, sachant que c'est un « sacré » défi à relever, sachant aussi que tous les cadres institutionnels n'ont pas formellement prévu ce cadre éducatif avant l'âge de six ans.

Devant ce défi, nous ne craignons pas d'être créatifs dans ce domaine car l'expérience du « Tous ensemble » que nous vivons autour de cet enjeu éducatif nous montre que l'impossible n'est pas lillois.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Bien.

Monsieur ORIOL a la parole.

Monsieur ORIOL.- Madame le Maire, mes chers collègues, sans doute en manque d'inspiration sur ce PEG, Madame BAERT a décidé de nous faire passer pour d'odieux manipulateurs en prenant cette étude de l'Université par « le petit bout de la lorgnette ». Nous serions d'odieux manipulateurs, en particulier Monsieur KANNER, réfugiés dans notre « tour d'argent » et complètement retranchés de la population.

Je voudrais simplement rappeler que Monsieur KANNER a fait le déplacement sur les dix quartiers pour rencontrer les parents d'élèves et les Comités de quartier des petits quartiers de Lille et moi-même, dans ma petite délégation à la restauration scolaire, je rencontre les parents d'élèves des différents restaurants scolaires une fois par semaine. Vous le savez très bien, Madame BAERT, puisque je suis déjà allé également dans votre école.

Pour aborder le sujet du Projet Éducatif Global, au cours de ce Conseil Municipal, parler de cela, c'est avant tout rappeler l'excellent travail mené depuis quelques années sur le terrain, dans nos écoles, nos quartiers. C'est un travail qui se traduit par une multitude d'activités menées grâce aux équipements et aux personnels mis à disposition par la ville de Lille, de Lomme et d'Hellemmes pour prolonger, pour unifier et, en même temps, pour diversifier l'offre éducative, en un mot pour la faire progresser.

Informatique, Lecture, Sport, Action en faveur de la Santé, de la Culture, Art visuel, Musique, Soutien scolaire, Aide à la parentalité ; j'en oublie sûrement... Tous les domaines de l'éducation ont été abordés avec, pour préoccupation première, le fait de toucher toutes les catégories sociales d'enfants de Lille et on s'en réjouit.

Malheureusement, ce tableau risque de s'assombrir si l'on évoque un phénomène aussi important que néfaste à notre PEG, s'agissant du désengagement de l'État.

Alors qu'il semble évident qu'un travail commun est nécessaire entre la Ville et l'État pour conforter mutuellement le service public de l'enseignement, il apparaît de plus en plus que l'État cherche à se mettre en retrait et à n'assurer que le service minimum.

Ainsi, est remis en cause et rendu plus difficile le travail réalisé au sein du PEG.

Deux éléments concrets pour illustrer ce propos.

L'annonce, peu de temps après la rentrée scolaire, de l'arrêt des cours le samedi matin dans les écoles primaires, annonce très médiatique, inattendue. Cette décision a été prise sans aucune concertation, ni avec les communes, ni avec les syndicats.

On attend encore de connaître précisément la suite concrète de cette décision : gestion des emplois du temps des professeurs et des élèves, impact sur les programmes scolaires, part de ce temps libéré qui sera réservée au soutien des élèves en difficulté, etc.

Est-il réaliste de penser que les communes reprendront à leur charge l'animation de ce temps du samedi matin ?

Cela aura un coût très important et sera fait au détriment d'autres créneaux horaires le cas échéant.

Si tel était le cas, quelle serait la corrélation avec le PEG ?

Plus localement, la décision il y a quelques jours, par l'Inspecteur d'Académie de Lille, de réintégrer les professeurs des écoles détachés se traduit notamment par le retour des professeurs des écoles détachés à l'école de la Forêt de Phalempin et à la Ferme pédagogique Marcel Dhennin dans une classe traditionnelle.

C'est très grave et cela revient à nier le travail mené et à mettre fin brutalement à une longue et fructueuse collaboration entre la ville de Lille et l'Éducation Nationale, à mésestimer l'excellence des réalisations et des activités qui sont proposées, les belles installations de Phalempin situées dans un lieu idéal, la remarquable disponibilité des enseignants, leur engagement passionné, depuis des années et ce, bien avant l'instauration du PEG, pour faire découvrir et étudier la forêt et la ferme et initier des milliers de petits élèves lillois à l'univers de la Ferme et de la Forêt lors des journées ou des semaines « Nature ».

Le départ de ces enseignants remet en cause tout le fonctionnement de notre Centre de Phalempin et de la Ferme en période scolaire, dans des lieux que la ville a équipés et financés avec de gros moyens, tant humains que matériels.

A noter également que cette décision va à l'encontre des préconisations du Grenelle de l'Environnement qui a insisté grandement sur l'importance de l'éducation à l'environnement.

Ce sont deux exemples du désengagement de l'État auxquels il faudrait encore ajouter la volonté manifeste de ne plus scolariser les enfants de deux ans et trois ans, autant de signes qui montrent comment les importantes suppressions de postes dans l'Académie lilloise cumulées à celles des années précédentes vont durement affecter notre système éducatif, mettre à mal les nombreux efforts de partenariat avec les communes et exposer celles-ci encore plus puisqu'il y a fort à parier qu'elles ne seront pas en mesure de compenser les abandons.

Même si notre volonté politique a toujours été de favoriser la formation et l'apprentissage, il est dramatique de constater au niveau national un mouvement inverse qui consacre de moins en moins de moyens à l'éducation.

L'État préfère à l'évidence que les familles les plus aisées fassent appel aux officines privées d'enseignement pour le soutien scolaire comme en témoigne la multiplication de telles enseignes en ville.

Une fois encore, les couches sociales les plus défavorisées sont oubliées, celles qui se marginalisent de plus en plus dans la pauvreté et la précarité.

Or, le PEG lillois a justement pour but de lutter contre cette dérive sociale. Sa tâche n'est pas aisée et le désengagement de l'État et ses attaques incessantes contre le service public seront des obstacles, hélas, de plus en plus redoutables.

Malgré cela, espérons que la ville continuera à s'investir dans ce PEG sans baisser les bras puisque, comme son nom l'indique, celui-ci a effectivement des ambitions globales et essentielles pour les enfants de Lille, d'Hellemmes et de Lomme.

Merci de votre attention.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Bien.

Je passe la parole à Patrick KANNER à qui je demande de répondre rapidement parce que beaucoup de choses ont été dites.

Monsieur KANNER.- Tout à fait, Madame le Maire, et avec humour par rapport à une intervention...

Je voudrais m'adresser simplement à mes collègues ROUGERIE-GIRARDIN, DEMESSINE et ORIOL pour les remercier non seulement de leur intervention de ce soir mais aussi de leur participation active aux travaux collectifs du Projet Éducatif Global.

Vous l'avez dit Madame le Maire. Moi, je ne suis qu'un ensemblier des bonnes volontés et de la mobilisation de nos différents collègues et j'en suis particulièrement fier parce que je crois que nous avons bien travaillé.

Madame BAERT, nous sommes à quelques jours de Noël...

Monsieur PARGNEAUX.- Ah... Mais elle n'aura pas de cadeau...

(Rires)

Madame le Maire.- Je peux lui faire porter le rapport ISAS avec un petit nœud autour, ce serait sympathique...

Monsieur KANNER.- J'aurais pu vous épargner, mais finalement vous avez une approche comportementale qui, si vous étiez un peu plus jeune, pourrait relever des équipes de Réussite Éducative...

(Rires)

Je le dis très simplement parce que, à chaque fois que vous intervenez sur ce dossier en Conseil municipal, vous êtes d'une violence assez inouïe alors qu'en Commission vous êtes d'un calme olympien, et je parle sous le contrôle de mes collègues qui participent à cette Commission... Mais je vous remercie d'être très régulièrement présente à la Commission. Manifestement, je dois présenter des caractéristiques qui vous font fidèle à mes travaux.

Plus sérieusement, Madame BAERT, quand même... Tout d'abord, vous avez employé des mots forts : « tripatouillage » politicien... Je peux l'accepter pour moi ; on fait tous de la politique dans cette enceinte. En revanche, je ne l'accepte pas du tout pour les Universitaires...

Madame BAERT.- *(Intervention hors micro)*

Monsieur KANNER.- Madame BAERT, laissez-moi parler.

Je ne l'accepte pas pour les Universitaires et les étudiantes en Master II qui travaillent autour de leur Maître de Conférences, Madame LE FLOCH, parce que, quelque part, vous laisseriez entendre que nous instrumentaliserions ces personnes qui font un travail universitaire remarquable.

Je tiens à vous dire que, non seulement c'est insultant, mais cela relève presque de la diffamation pour l'ISAS. Je crois qu'il faut être très clair sur le sujet...

(Applaudissements)

Madame BAERT, quand vous dites que cette étude est secrète, vous mentez.

Madame BAERT.- En tout cas, je ne l'ai toujours pas !

Monsieur KANNER.- Chère Madame, premièrement, cette étude est sur le site Internet de l'ISAS.

Deuxièmement, j'ai présenté cette étude aux différents Comités de pilotage du PEG, et mes collègues ici peuvent en témoigner.

Troisièmement, dans chaque Conseil de quartier, j'ai présenté les conclusions de cette étude et notamment en insistant sur un phénomène qui est inquiétant pour nous, ville de Lille, s'agissant du phénomène des familles qui se trouvent en situation de repli éducatif...

Madame BAERT.- (*Intervention hors micro*)

Monsieur KANNER.- Madame BAERT, quand on est une bonne élève, on écoute les enseignants...

(*Rires*)

Les familles en situation de repli éducatif, aujourd'hui, ne profitent pas complètement des mesures mises en œuvre par le PEG et cela nous inquiète parce que nous avons une vision progressiste de l'accès à l'éducation pour ces familles.

C'est pour cela que nous avons demandé à l'ISAS d'aller plus loin dans son étude initiale et de nous dire pourquoi ces familles, aujourd'hui, ont encore du mal à rentrer dans tous les dispositifs que nous mettons en œuvre à l'initiative de Madame Martine AUBRY, Maire de Lille.

C'est à partir de cette étude que nous pourrions modifier éventuellement certaines de nos politiques pour encourager ces familles à fréquenter, tout simplement, les nouveaux services que nous avons mis en œuvre.

Madame BAERT, vous réclamiez dans votre intervention du mois de juillet 2006 une évaluation en cours d'action. C'est quelque chose que nous avons fait et que nous continuons à faire dans la totale transparence dans le but de faire que le PEG s'adresse à toutes les familles lilloises, même celles que vous ne connaissez pas, parce que c'est vrai que dans l'école du Vieux Lille où vous êtes en activité, vous n'avez peut-être pas les mêmes difficultés que celles que j'ai pu rencontrer dans d'autres écoles.

Madame BAERT.- (*Intervention hors micro*)

Monsieur KANNER.- Le mouvement va intervenir prochainement, Madame BAERT. Pour bien comprendre ce qui se passe à Moulins, à Lille Sud, à Wazemmes, demandez votre mutation dans ces écoles et vous verrez que vous comprendrez bien mieux qu'aujourd'hui.

(*Applaudissements*)

Madame BAERT —et je terminerai là-dessus- vous avez demandé que l'on vous envoie l'étude de l'ISAS ; cette étude vous a été envoyée...

Madame BAERT.- C'est faux !

Monsieur KANNER.- J'ai ici le mail, chère Madame, qui vous le démontre. Peut-être ne savez-vous pas ouvrir votre messagerie, mais c'est un autre problème.

Je tiens à vous dire que si vous participiez plus souvent aux différentes manifestations que nous organisons... Par exemple, nous avons fait sept inaugurations de Centres de Documentation et Bibliothèques en décembre, chère Madame ; vous auriez été là, vous auriez vu la satisfaction des parents, vous auriez vu la satisfaction du monde enseignant et vous auriez vu la satisfaction des enfants qui rayonnaient autour du livre. C'est ce rayonnement, ces sourires d'enfants, qui pour moi sont la plus belle et la plus grande des évaluations.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Restons sur le sourire des enfants.

Mes chers collègues, nous avons encore quelques sujets importants. Il est 21 heures 07, et nous avons un dîner de Noël qui, j'espère, se passera dans un climat convivial...

Ce sont des sujets importants. Je vous demande néanmoins d'être le plus concis possible dans vos interventions.

Je passe tout de suite la parole à Monsieur CUCHEVAL sur l'accessibilité des personnes handicapées...

Excusez-moi ! On n'a pas voté sur le Projet Educatif Global ; nous allons donc voter.

Je suppose que tout le monde est pour... Non ?

Madame BAERT.- Il y a le problème de l'avenant 07/1124...

Madame le Maire.- Bien, votez contre !

Madame BAERT.- Uniquement sur l'avenant 07/1124...

Madame le Maire.- D'accord, sur l'avenant 1124... Vous votez sur tous les autres...

En fait, vous ne voulez pas que l'ISAS comprenne pourquoi certains parents sont en recul éducatif ; vous ne voulez pas cela...

Madame BAERT.- Non. On demande un vote séparé. On l'avait dit d'ailleurs...

Madame le Maire.- OK.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Bouger Pour Lille

Qui vote contre : le Groupe Bouger Pour Lille.

Madame le Maire.- Très bien.

07/1125 – Associations liées à l'enfance - Avenants.

07/1126 – Ecoles privées de Lille-Hellemmes - Participation forfaitaire de la Ville de Lille – Versement d'une première tranche pour l'année scolaire 2007/2008.

07/1127 – Adhésion de la Ville à l'association Univers Cité - Activités péri et extra-scolaires – Année 2007.

07/1128 – Hébergement d'urgence - Mise à disposition d'un local situé 24, rue Jeanne d'Arc à Lille - Convention entre la Ville, le CCAS et l'Armée du Salut.

Adoptés.

C.C.A.S.

07/1129 – C.C.A.S. de Lille - Versement d'une subvention d'investissement pour la relocalisation de l'ESAT.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe la parole à Monsieur CUCHEVAL.

Chemise n° 30

HANDICAPES

Rapporteur : Monsieur CUCHEVAL
Adjoint au Maire

07/1199 – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Handicapées.

07/1200 – Réalisation de dossiers techniques de mise en accessibilité des établissements recevant du public de la Ville de Lille et des communes associées.

07/1201 – Développement du guide Handi-Cité en partenariat avec la société SFR.

07/1202 – Carrefours à feux - Dispositif d'aide à la traversée des personnes non ou malvoyantes – Convention avec Lille Métropole Communauté Urbaine.

Adoptés.

07/1203 – Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées - Création.

Il y a un peu plus d'un an, je vous avais présenté notre politique en faveur des personnes handicapées et également les termes de la nouvelle loi du 11 février 2005.

J'ai le plaisir aujourd'hui de vous présenter à la fois un certain nombre de documents et de délibérations qui indiquent que nous avons fortement progressé et tenu nos promesses.

En particulier, Madame le Maire a bien voulu préparer l'installation et la création de la Commission pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées telle qu'elle est prévue par la loi.

Il s'agit pour nous d'un outil pour aller plus loin en nous appuyant à la fois sur les termes de cette loi, sur les associations de personnes handicapées ainsi que sur les institutions qui s'en occupent.

Je tiens à souligner que cette mise en place n'a pas été simple parce que les termes de la loi sont ambigus, en particulier en ce qui concerne les relations des villes de plus de 5 000 habitants

comme la nôtre et de celles qui font partie des Communautés urbaines comme c'est le cas également pour la nôtre.

Les ambiguïtés de la loi font que chacun se regarde un peu « en chiens de faïence » depuis quelques mois et que chacun attend que l'autre démarre la mise en place de cette loi.

Après quelques coups de téléphone au Ministère, il est apparu que cette ambiguïté n'était pas assumée entièrement et que des textes sont encore en préparation pour essayer de clarifier les choses. C'est en tout cas ce que l'on m'a expliqué au téléphone.

J'ai donc proposé à Madame le Maire qui a accepté de répondre à l'attente des organisations et des associations de personnes handicapées de la ville de Lille -et elles sont nombreuses- en mettant en place cette Commission, quitte à revoir ensuite ses attributions en accord avec la Communauté urbaine, mais il nous a semblé important que les actions que nous avons menées puissent être valorisées et mises en place sous le couvert de cette Commission officielle.

Notre Communauté Urbaine -je vous le rappelle- est aussi unique en France de ce point de vue puisqu'elle est multipolaire avec Lille, Roubaix et Tourcoing alors que, dans la plupart des autres cas, il va de soi que c'est la Communauté Urbaine qui prendra la priorité pour ce type de structure.

Nous souhaitons répondre à une attente et être plus efficaces comme nous l'avons déjà été avec quelques éléments qui sont sur vos tables. Je fais allusion au plan de Wazemmes qui vient s'ajouter à ceux du Centre et de Vauban et qui donnent un état de l'accessibilité de la voirie et des bâtiments publics qui font partie de la mission qui est confiée par la loi à cette future Commission.

Autrement dit, il s'agit d'officialiser les avances que nous avons prises.

Les nombreux travaux des bâtiments municipaux, bâtiments culturels, salles de spectacles, etc, doivent également être inventoriés par cette Commission alors que, là aussi, nous avons déjà beaucoup avancé.

Cette Commission présentera un rapport annuel sur ces différentes questions.

Les transports, la voirie et le logement social sont de la responsabilité de la Communauté Urbaine, mais nous avons quelques données qui, soit contribueront au travail de la Communauté Urbaine, soit vous seront soumises pour ce qui concerne la Ville de Lille. Nous verrons cela en temps utile.

Ce rapport sera remis au Préfet comme l'indique la loi également, et la formulation que je vous ai proposée dans cette délibération permet différentes adaptations en fonction de ce que les différents partenaires auront décidé.

Je précise encore que la Commission extra-municipale existante qui se réunit au moins une fois par an ne fait pas du tout double emploi avec cette structure.

La Commission extra-municipale a été créée en application de la charte dite « Lille ouverte à tous » signée par Pierre MAUROY en janvier 1997. Son rôle est plutôt de faire part à la ville, par exemple, de ce que les associations souhaitent voir exécuter en priorité en termes d'application de notre budget, ce qui n'est pas du tout la mission de celle que nous vous proposons de créer.

De plus, dans cette Commission extra-municipale, tout le monde vient ou ne vient pas, indépendamment de ce que les associations ou les personnes ont à dire ou à ne pas dire, sans aucune contrainte et c'est ce qui nous permet d'entretenir les meilleures relations avec elles.

Pour prendre un exemple précis, si je considère une association qui s'occupe de phobie qui est un handicap mais qui n'a rien à voir avec la mission de la Commission pour l'Accessibilité aux Personnes handicapées. En revanche, cette association sera toujours bienvenue en Commission extra-municipale pour examiner ses problèmes particuliers.

Ce dispositif vient compléter ce que nous faisons déjà. Je vous ai parlé de ce plan et vous avez également sur vos tables la quatrième édition du guide de « Lille ouverte à tous » ainsi qu'un exemplaire de la brochure « A chacun son défi » qui recense les possibilités de sports adaptés offertes aux personnes handicapées sur la ville de Lille.

Je ne suis pas en train de dire du mal de la Communauté Urbaine, bien au contraire, puisque vous avez également sur votre table un plan, sommaire sans doute mais lisible, qui indique quels sont les feux tricolores équipés de dispositifs sonores pour les personnes aveugles et malvoyantes.

La Communauté Urbaine a d'ores et déjà installé 28 % de ces feux en privilégiant bien entendu les centres villes de Lille, Roubaix et Tourcoing. La carte qui est sur vos table concerne Lille, Hellemmes et Lomme . Je l'ai à votre disposition en plus grand format si vous le souhaitez.

Voilà Madame le Maire très rapidement brossé le tableau qui préside à cette demande qui est à la fois la vôtre et celle des associations.

Je précise qu'il reste encore beaucoup à faire, et en particulier nous subissons encore, malgré l'installation du dispositif « WebSourd » dont je vous ai déjà parlé, l'insuffisance du nombre de traducteurs en langue des signes.

Je dois des excuses aux personnes sourdes –je le dis- qui ont manifesté le souhait de venir ce soir mais, comme elles le font d'habitude elles n'ont pas pu ce soir être accompagnées de leur propre interprète. L'association officielle d'interprétariat qui est basée sur la région ne travaille pas le lundi soir. Par conséquent, nous n'avons pas pu résoudre ce problème.

Cela fait partie des questions qui sont encore non résolues et sur lesquelles il faudra travailler et réfléchir.

Un dernier mot, si vous me le permettez, sur une délibération qui est dans le dossier de Patrick KANNER et qui concerne le déménagement du CAT, prélude à la réhabilitation de la résidence Leleux qui fait également partie de nos engagements devant les Lillois.

Madame le Maire, mes chers collègues, je vous remercie pour votre attention.

Madame le Maire.- Monsieur CUCHEVAL, merci.

Je passe la parole à Monsieur LABBÉE.

Monsieur LABBÉE.- Oui, Madame le Maire, de façon extrêmement synthétique...

Personne ne doute de la bonne volonté de chacun dans l'aide aux personnes handicapées et personne ne remet en cause ce qui a été fait à leur destination, mais vous avez oublié la loi de 2005 et vous l'avez oubliée tant dans la lettre que dans l'esprit.

Vous l'avez oubliée dans la lettre. On le constate aujourd'hui avec la création deux ans après de cette Commission qui n'est pas la Commission communale pour l'accessibilité des personnes handicapées, mais la Commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. J'ai vérifié le texte de loi, il est clair.

Il y a quand même une nuance, Monsieur CUCHEVAL.

La Communauté Urbaine est en retard -vous l'avez signalé Monsieur CUCHEVAL- dans la réalisation de cette structure fort utile. Nous avons donc perdu deux ans pour le rapport sur l'accessibilité.

Deuxième point de mon propos synthétique. Vous avez oublié la loi de 2005 dans son esprit.

Cette loi - faut-il le rappeler - crée pour toute personne handicapée le droit à la compensation des conséquences de son handicap.

La question est simple : la Politique de la Ville a-t-elle intégré dans tous ses aspects cette formidable affirmation qu'il existe un droit générique à compensation du handicap ?

Il semblerait que nous n'y soyons pas encore puisqu'en 2007 la Commission Développement Social suggère -je cite- que « *la question transversale de la prise en compte des problèmes des personnes handicapées soit perçue comme un fil conducteur qui traverse explicitement ou en filigrane les délibérations municipales, les réalisations de la ville et les projets associatifs qu'elle soutient* ».

Encore de façon très synthétique, dans cette période où se peaufinent les programmes électoraux, je formule le vœu d'y trouver l'affirmation que, dans tous les domaines qui sont les siens, la Ville de Lille garantisse à tout handicapé un droit opposable à compensation des conséquences de son handicap, quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge ou son mode de vie.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Avant de passer la parole à Monsieur CUCHEVAL, je voudrais simplement dire que nous avons actuellement un Gouvernement, comme le précédent, qui crée des droits opposables à tout, mais ce sont surtout les collectivités locales qui doivent répondre sans aucun moyen.

C'est un peu comme ce droit opposable au logement dont Monsieur SARKOZY nous a tant parlé et dont on a vu hier, après les propos de Madame BOUTIN - et Madame KECHEMIR va en parler dans quelques instants - que rien n'a été fait par rapport aux compensations.

Faire voter des lois pour dire aux communes « vous n'avez qu'à faire » sans donner le moindre argent... Voilà.

Après, comme toutes les villes de France, nous essayons de faire le mieux que nous pouvons sans d'ailleurs décret d'application, sans rien, comme l'a rappelé Monsieur CUCHEVAL.

Afficher des principes, c'est génial, mais trouver des moyens pour financer réellement des réponses aux personnes handicapées, je crois que c'est ce que nous essayons de faire.

C'est une belle loi, c'est très bien, mais où sont les moyens pour le faire ? ... Là aussi c'est de la responsabilité en politique.

Je passe la parole à Monsieur CUCHEVAL.

Monsieur CUCHEVAL.- Madame le Maire, je suis content de l'intervention de Monsieur LABBÉE ; c'est la première fois que j'entends un élu reprocher à un autre élu de tenir ses promesses.

Ce jour est une grande journée !

(Rires)

Tout n'est pas faux dans ce que dit Monsieur LABBÉE, mais je me souviens que l'an dernier, quand je vous disais que cette loi avait mis longtemps à sortir et que c'était dû à une meilleure concertation du Gouvernement avec les associations, vous ne me l'aviez pas reproché puisque c'était des félicitations que j'adressais au Gouvernement.

Aujourd'hui, il s'avère que cette concertation dure encore sur un certain nombre de points, tout particulièrement sur les questions financières.

Quant à savoir si nous avons perdu deux ans pour notre politique en direction des personnes handicapées, je vous remercie de regarder sur vos tables, y compris par exemple –je n'en ai pas parlé tout à l'heure- ce numéro de « Éducation actualités » qui fait état de ce que nous faisons ou tentons de faire, parce que c'est difficile, en ce qui concerne l'intégration des personnes handicapées et des élèves handicapés dans l'école « ordinaire ».

Voilà pour l'esprit de la loi. Nous n'avons rien oublié. Nous nous sommes efforcés au contraire de la mettre en place et en application dans les meilleures conditions.

Quant à la lettre et au droit à compensation –vous avez raison- le droit à compensation est mis en place avec les plus grandes difficultés.

Précédemment, j'avais expliqué pourquoi. C'est parce que le Législateur a tout prévu sauf les financements adéquats, c'est-à-dire que –je vous l'avais dit à l'époque mais je vous le rappelle- l'enveloppe globale qui est destinée à couvrir ce nouveau droit a été calculée avant même que soit fait l'inventaire des droits à couvrir et des montants financiers qu'il fallait dégager.

Par conséquent, effectivement, le droit à compensation fonctionne mal. J'ajoute –pour le cas où vous l'auriez oublié- qu'il n'est absolument pas de la responsabilité de la ville, mais le Conseil Général –je vous rassure- s'en occupe et « s'arrache les cheveux » pour trouver les financements nécessaires.

Voilà où en est le droit opposable. Ce n'était pas la peine de parler de droit opposable. Il y avait une solution beaucoup plus simple qui s'appelle « Le cinquième risque de la Sécurité Sociale » et qui maintenant comme il est normal, comme il serait juste, la responsabilité de l'État et la solidarité nationale pour traiter de ces questions du handicap et du droit à compensation tout particulièrement.

Par conséquent, vous avez raison, Monsieur LABBÉE, mais ce n'est pas à nous qu'il faut le reprocher. Je crois que vous pouvez le faire auprès de gens que vous fréquentez plus souvent que moi.

Je vous remercie.

Madame le Maire.- Merci.

Je vais faire voter la délibération n° 07/1203.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Madame le Maire.- Je vous remercie pour cette unanimité.

Adopté.

LYCEES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

07/1204 – Subvention à l'USTL - Congrès international GLYCODEV 2007.

07/1205 – Subvention au lycée Faidherbe - Projet "Entrer en prépa, entrer à l'ENS, c'est possible".

07/1206 – Subvention à l'association JFA 2007 – « Journées de la Formation par l'Apprentissage ».

07/1207 – Subvention au lycée Baggio - Projet "Naissances sous la lumière".

07/1208 – Relogement des services du C.R.D.P. et du C.D.D.P. dans un immeuble rue de Vicq à Lille Fives - Avenants n° 2 aux marchés de travaux.

Adoptés.

Madame le Maire - Je donne maintenant la parole à Madame KECHEMIR.

Chemise n° 34

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

Rapporteur : Madame KECHEMIR
Conseillère Municipale déléguée

Merci.

Madame le Maire, mes chers collègues, comme chaque année à l'approche des fêtes de fin d'année et en ce début de période hivernale, je voudrais attirer votre attention sur ceux qui n'auront pas de toit en ces moments de fête, ni de famille ou de proches avec qui les partager.

Quelques mots sur la précarité à Lille avant d'aller plus loin sur l'hébergement d'urgence. Nous sommes dans une période où il est décidément difficile d'obtenir des chiffres précis sur le chômage qui toucherait au troisième trimestre 8 % à 9 %, voire plus, de la population active au niveau national.

S'il faut nous satisfaire d'une certaine baisse du chômage, rappelons cependant les fortes disparités qui subsistent au niveau local, entre les territoires et à une échelle plus fine encore, entre les quartiers d'une même ville.

Ce sont des disparités que l'on retrouve à Lille malgré les efforts de la Ville et des associations et la suppression des contrats aidés va accentuer la précarisation de certains.

Par ailleurs, l'évolution de la courbe du chômage traduit mal la persistance de toutes les formes de précarité dans un contexte dur, marqué par l'accumulation des hausses ; je pense entre autres à l'énergie et à l'alimentation. La flambée de leur prix écrase, contraint de plus en plus de familles qui n'en peuvent plus.

Voilà une autre réalité que celle de la courbe officielle du chômage. C'est une réalité plus sombre confirmée chaque jour par les associations qui nous signalent une augmentation des personnes se rendant dans les centres de distribution alimentaire et qui font tout pour payer leur loyer et leur charges afin d'éviter de se retrouver expulsés de leur logement et venir gonfler le nombre de personnes à la rue.

L'entrée dans cette période hivernale m'amène à faire le point sur l'hébergement d'urgence dans notre ville.

Suite à la mobilisation l'an dernier des « Enfants de Don Quichotte » et au cri d'alarme lancé par de nombreuses associations et municipalités sur le sort des personnes sans-abri dans les grandes agglomérations, l'État a mis en place, début 2007, le Plan d'Action Renforcé en direction des Personnes sans-abri.

Ce plan prévoit en théorie des places d'hébergement restructurées et des solutions nouvelles d'hébergement et de logements.

Par ailleurs, au 1^{er} septembre 2009, la Loi DALO –Droit Au Logement Opposable- instituera l'obligation d'une place d'hébergement par tranche de 1 000 habitants pour les villes comme Lille.

C'est l'occasion de rappeler que la Ville de Lille offrait déjà en 2006 plus de six places d'hébergement d'urgence pour 1 000 habitants.

La nouveauté fin 2007 à Lille, si je puis exprimer ainsi, c'est encore l'accroissement de la concentration sur Lille.

En effet, la concentration sur Lille intra-muros entre décembre 2006 et décembre 2007 est en augmentation de 14 %.

L'offre d'hébergement d'urgence à Lille intra-muros passe ainsi, en ce début de campagne hivernale, de 31 % à 35 % sur l'arrondissement de Lille alors que sur le département l'offre d'hébergement d'urgence passe de 20 % à 22 % et que, sur l'arrondissement de Lille, elle passe de 29 % à 33 %.

Ainsi, par rapport à la population lilloise, l'offre sur Lille intra-muros passe en 2007 de 6,3 à 7,2 places d'hébergement d'urgence pour 1 000 habitants, hors dispositif hivernal, alors que dans le département elle est passée de 2,11 places à 2,17 places.

Lille concentre donc sur son territoire trois fois plus de places d'hébergement d'urgence par rapport à sa population que sur le reste du Département.

La Ville continue de contribuer largement aux dispositifs d'hébergement par le cofinancement des structures associatives qui gèrent ces lieux d'accueil -Armée du Salut, ABEJ, FARE, ARS, « Capharnaüm », « Magdala », etc- soit près de 120 000 € sur une compétence qui ne relève pas -je le précise- de la municipalité.

Elle le fait aussi par la mise à disposition de locaux municipaux comme les locaux du CUPS rue Jeanne d'Arc pour les périodes de grand froid -locaux qui seront gérés par l'Armée du Salut- la salle sous le Beffroi pour les périodes de froid extrême qui sera gérée par la Croix Rouge.

Enfin, elle le fait par l'organisation d'une veille permanente sur le dispositif pour interpellier les services de l'État compétents en la matière.

Il est important de souligner cette contribution de la Ville à l'heure où la Préfecture peine à convaincre certaines communes de l'agglomération à prendre leurs responsabilités en accueillant des logements d'urgence.

Du coup, c'est encore Lille vers qui on se tourne et les nouveaux projets décidés unilatéralement par la Préfecture nous préoccupent sérieusement comme l'installation de l'ABEJ rue des Postes, le projet rue de Bruxelles ou l'utilisation des locaux de Grimonprez-Jooris.

En outre, il ne faudrait pas oublier la politique volontariste de la Ville de Lille en termes de mixité sociale qui, avec plus de 25 % de logements sociaux, va au-delà des exigences de la Loi SRU que tant de municipalités refusent d'appliquer.

Cette volonté de maintenir au sein de notre ville les classes populaires, de ne pas les rejeter comme cela se pratique dans la plupart des grandes agglomérations, est une exigence fondamentale en termes de cohésion sociale et plus largement de solidarité citoyenne.

Le logement social est souvent -on le sait- la première étape après l'hébergement d'urgence.

Parce que notre conception de l'aide aux sans-abri va au-delà d'un simple hébergement, la prise en charge financière par l'État d'une partie du coût de fonctionnement de ces dispositifs d'hébergement d'urgence a permis à la Ville de Lille de financer de nouvelles actions en réorientant les sommes engagées en 2006.

Cette réorientation budgétaire poursuit un double objectif : favoriser l'intégration des personnes hébergées et en même temps améliorer l'intégration des structures d'hébergement d'urgence dans leur environnement.

Cette double intégration passe par un travail de médiation pour lutter contre les phénomènes de rejet que peuvent rencontrer ces structures, pour qu'elles deviennent des acteurs de la vie de nos quartiers et pour que ces personnes qui y sont hébergées deviennent des Lillois à part entière.

La réorientation budgétaire 2007 a permis de financer des projets comme le « Conseil de Vie Sociale » porté par l'Armée du Salut.

Ce « Conseil de Vie Sociale » permet l'émergence de projets entre l'Armée du Salut, ses bénévoles, ses résidents, les associations partenaires du quartier et les habitants du quartier. Cela se traduit par une participation des hébergés de l'Armée du Salut au FIH de Moulins au même titre que les Moulinois, par une participation aux activités culturelles et sportives sur le quartier et dans la ville.

Ils ont ainsi participé en juin 2007 à la première édition du Festival Cinématographique de l'Univers, « Les 22 heures de l'Univers » qui a démarré au sein de l'Armée du Salut.

Cette conjonction de dynamisme, de solidarité et de vie de quartier permet de trouver un équilibre et de lutter contre les phénomènes de rejet.

Nous pourrions également citer l'association « Capharnaüm » sur le quartier de Fives ou encore l'association « Magdala » à Wazemmes qui, avec ses repas de quartier ou son implication dans plusieurs manifestations à Wazemmes, ont su trouver leur place et établir une relation de confiance avec les habitants.

Le deuxième levier d'intégration sur lequel je voudrais revenir est la question de la scolarisation des enfants des familles sans toit.

Aujourd'hui, plus d'une centaine d'enfants -exactement 150 enfants- sont scolarisés aujourd'hui en maternelle et en primaire dans les écoles lilloises avec des conditions particulières d'accueil : prise en charge par la ville des petits déjeuners, repas gratuits, Centres de loisirs et places de garderie.

Aujourd'hui la ville de Lille n'est plus en capacité d'aller au-delà de nouvelles sollicitations sans remettre en cause la qualité de l'enseignement et de l'accompagnement de tous les enfants.

C'est au nom de cet équilibre précaire que la Ville de Lille se fait le relais des habitants et des associations du quartier de Wazemmes.

Ces habitants et ces associations craignent la rupture de cette relation de confiance et de cette vie de quartier du fait de l'implantation, autorisée par l'État sans concertation avec les partenaires, d'une nouvelle structure de 50 places d'hébergement d'urgence gérée par l'ABEJ.

Nous partageons et soutenons les combats de l'ABEJ en matière de lutte contre les exclusions. Nous reconnaissons la nécessité de créer de nouvelles places d'hébergement, mais pas à n'importe quel prix et dans n'importe quelles conditions.

La Ville de Lille tient simplement à rappeler à l'État ses engagements pour déconcentrer l'offre d'hébergement vers les communes de la métropole qui ne jouent pas le jeu de la solidarité et du Droit à l'Hébergement Opposable.

Avant de conclure, Madame le Maire, je dirai un mot rapide sur l'actualité et la visite à Lille de Madame Christine BOUTIN, Ministre du Logement, vendredi dernier, visite d'ailleurs abondamment relayée par les médias.

Je regrette à cette occasion l'orchestration artificielle d'une visite qui a donné lieu à l'ouverture de structures en cas de froid extrême.

Je rappelle juste que le froid extrême correspond à une période pendant laquelle les températures sont exceptionnellement basses pendant plusieurs jours, négatives le jour et inférieures à moins 10 la nuit, ce qui n'était pas le cas vendredi dernier.

Des structures sont mobilisables en cas de grand froid, s'agissant d'un dispositif qui est déclenché lorsqu'il y a des besoins non satisfaits et une situation météo aggravée sur plusieurs jours. Or, ces structures n'étaient pas toutes mobilisées.

Voilà une situation absurde mise en scène pour les besoins de l'image.

Je regrette également l'instrumentalisation de familles utilisées comme des figurants, alors même qu'elles étaient hébergées depuis deux semaines dans une autre structure d'hébergement d'urgence.

Tout cela pour illustrer un discours médiatique...

Pour conclure, je crois avoir souligné que la Ville de Lille ne se résout pas à une précarité sociale persistante. Elle ne considère pas cette situation comme une fatalité et c'est pourquoi nous continuerons plus que jamais cet hiver, comme tout au long de l'année, à nous battre aux côtés de tous ceux qui contribuent à lutter contre la misère, à apporter des réponses à l'urgence sociale et à reconstruire du lien social pour refaire une place à chacun dans la ville.

Chacun sait pouvoir compter sur notre détermination à agir en la matière et sur notre volonté politique collective pour rendre la ville encore plus humaine et en faire une ville de la solidarité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame le Maire.- Je voudrais remercier Latifa KECHEMIR. Le silence dans lequel elle a été écoutée montre non seulement la qualité de son intervention mais surtout la difficulté d'un sujet comme celui-là.

Je voudrais la remercier pour ce travail et remercier aussi toutes les associations qui travaillent dans la ville.

Je crois qu'elle a tout dit. Je voudrais simplement redire deux choses.

La première est que nous ne pouvons pas accepter que la Ville de Lille soit considérée par l'État comme la ville qui peut accueillir tous ceux qui, aujourd'hui, sont en difficulté.

Nous prenons plus que notre place. Latifa l'a montré.

Nous avons trois fois plus de places que notre population dans le département ou dans la métropole d'ailleurs.

J'ai demandé à plusieurs reprises au Préfet de réunir les Maires de la métropole pour que l'on puisse effectivement accueillir des familles dans d'autres villes.

Je ne parle pas de Roubaix qui fait un gros effort. Je parle d'autres villes qui n'ont jamais accueilli de personnes sans domicile fixe.

Cela n'a donné lieu à aucun résultat concret.

Plus grave que cela. Nous avons appris il y a maintenant quatre mois que l'ABEJ voulait s'installer rue des Postes alors même —et cela a été dit— que cette rue est dans un équilibre précaire et que nous essayons de la sortir par le haut.

Il y a déjà là l'association « Magdala » qui, elle, a saisi l'État pour lui dire que c'était une folie d'installer une deuxième structure à côté, qu'il y avait une harmonie à trouver et un équilibre à trouver.

J'ai eu Madame KLEIN moi-même au téléphone à plusieurs reprises. Je lui ai confirmé par écrit mes propos dans une lettre du 6 septembre en lui disant que nous ne voulons pas que l'ABEJ, avec qui nous travaillons depuis des années et dont nous avons par exemple soutenu l'installation rue de Solférino contre l'avis des habitants, vienne s'installer dans un quartier qui sort de la difficulté, alors même qu'une autre structure est à côté.

L'État n'écoute rien...

Après cela, on dit aux Maires : prenez vos responsabilités sur la sécurité, pour accueillir les enfants le samedi, pour donner aux handicapés des contreparties, etc.

Je trouve inacceptable qu'un Préfet ait annoncé devant la presse que l'on allait prendre Grimonprez-Jooris pour y mettre des Sans Domicile Fixe ; c'est d'ailleurs méconnaître l'état d'insécurité de ce lieu, ouvrir, comme l'a très bien dit Mme KECHEMIR, une structure d'urgence qui n'avait pas à être ouverte puisque nous n'étions pas en froid extrême, et surtout déménager des personnes qui étaient dans d'autres lieux, et même pour une personne dans un appartement, que l'on a mis là comme des figurants devant la presse pour accueillir une Ministre qui d'ailleurs ne nous a dit qu'une seule chose : « Il n'y a pas de problème d'hébergement d'urgence dans notre pays ».

Je ne reviens pas sur le tollé qu'ont entraîné ces propos, par tout le monde, par EMMAÛS, par « Les enfants de Don Quichotte »...

Il y a les promesses qui avaient été faites par le candidat Nicolas SARKOZY puis par le Président de la République : le droit opposable au logement... Non on se contente de venir, d'ouvrir des structures qui n'ont pas à être ouvertes, de mettre des personnes là comme des figurants...

Je le dis Monsieur DECOCQ. C'est une honte.

Quant à la Préfecture, je le redis ici. L'État n'a pas à imposer dans une municipalité, surtout une municipalité comme la nôtre qui remplit au-delà son rôle, et nous en sommes fiers, comme nous sommes fiers aussi du travail qui est fait pour que ces personnes participent à la vie sportive, à la vie culturelle de notre ville comme nous le faisons aujourd'hui et comme nous le faisons dans les écoles pour accompagner les jeunes Rom.

Combien d'écoles dans la métropole font cela ? ... Je voudrais vraiment le savoir.

Je n'accepte pas que l'État décide et que le Préfet décide, par exemple, que l'on mette rue des Postes cette nouvelle structure de l'ABEJ, association qui n'est pas en cause sur le fond, avec qui nous travaillons très bien.

Je le dis très simplement ; il y a un moment où l'on ne peut plus.

La République est de faire partager cela par l'ensemble des élus, et le Préfet se doit de le faire. Ce n'est pas facile, bien sûr, mais nous voyons aussi le temps que nous avons lorsqu'il y a des Rom installés quelque part pour obtenir que la police intervienne.

Je vois qu'il y a des communes où cela va beaucoup plus vite. Je me demande pourquoi... Quels sont les critères ? Où est la République ?

Nous sommes opposés à cette installation. Nous sommes scandalisés par la visite de la Ministre et par les conditions dans lesquelles elle s'est présentée, et nous sommes aussi très scandalisés par les propos qui ont été tenus sur la suffisance de logements d'hébergement d'urgence dans notre pays.

Nous tenions à le dire, d'autant plus que, comme l'a dit Madame KECHEMIR que je remercie pour le remarquable travail qu'elle réalise, nous sommes aux côtés des plus démunis dans notre ville, mais nous voulons que la République remplisse effectivement ses missions, c'est-à-dire qu'elle répartisse entre des villes qui vont bien et nous-mêmes qui apportons l'effort le plus grand possible.

Je le dis avec vraiment beaucoup de sérieux et de sévérité. Je pense que, à un moment où il n'y a que la communication qui compte, si j'en juge d'ailleurs par ce que l'on nous raconte sur le Président de la République depuis trois jours alors qu'il y a des gens qui « crèvent » dans la rue, c'est inadmissible que l'État se comporte ainsi vis-à-vis des collectivités locales.

Que l'on ne nous parle pas de décentralisation, que l'on ne nous parle pas de pouvoirs du Maire ; que l'on nous dise simplement où est la République quand on se comporte comme cela.

Voilà le sujet de ce soir.

(Applaudissements)

07/1226 – Subventions destinées aux associations en matière de lutte contre les exclusions.

Adopté.

Madame le Maire - Je passe la parole à Madame DA SILVA sur l'extension du Grand Palais.

Chemise n° 20

ACHATS ET MARCHES PUBLICS

Rapporteur : Madame DA SILVA
Adjointe au Maire

07/1134 – Autorisation de signer les marchés engagés selon une procédure formalisée ainsi que les avenants.

07/1135 – Travaux de restructuration de l'école Turgot à Lille-Sud - Transfert du marché n° 50562-Lot 5 suite à la fusion par absorption de la société FORCLIM NORD par la société FORCLUM INFRA ROUGE.

07/1136 – Marché de prestations de services et de fournitures liées aux manifestations événementielles sur l'espace public et dans les salles municipales – Avenant n° 1.

Adoptés.

07/1137 – Missions de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé – Marché n° 40173 – Avenant n° 1 au lot 2 – Cession d'activité.

Ce rapport est retiré.

GESTION TECHNIQUE DES BATIMENTS

07/1138 – Missions de vérification des installations de gaz et d'électricité dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et des communes associées d'Hellemmes et de Lomme – Marché 40723 – Avenants n°1 aux lots 1, 2, 3 5 et 6 (annule et remplace la délibération n° 07/998 du 12 novembre 2007).

07/1139 – Prestations de maintenance et de vérification des installations et équipements de protection contre l'incendie dans les bâtiments communaux de la Ville de Lille et de la commune associée d'Hellemmes – Marché n° 40593 – Avenant n° 1 au lot 1 – Avenants n° 2 aux lots 2, 3,4 et 5 (annule et remplace la délibération n° 07/1000 du 12 novembre 2007).

07/1140 – Mapa 7B0120 - Travaux de réfection de la partie centrale de la toiture de l'Hôtel de Ville - Avenant n° 1 : travaux supplémentaires.

Adoptés.

LILLE GRAND PALAIS

07/1141 – Lille Grand Palais – Construction d'un nouveau hall d'exposition - Mission de programmation architecturale – Groupement de commande avec Lille Métropole Communauté Urbaine – Approbation du projet.

Madame le Maire, chers collègues, ce n'est pas très facile, à cette heure aussi tardive, de parler de ce projet, mais vous pouvez imaginer le plaisir que j'ai à présenter cette délibération sur l'extension de Lille Grand Palais.

Certes, il s'agit d'une première pierre virtuelle puisque nous n'en sommes qu'à un projet de programmation, mais je voudrais vous dire combien ce projet était attendu. C'est la conséquence de la très forte attractivité de notre ville.

Je ne vais pas vous abreuver de chiffres. Aujourd'hui, on a eu une séance sur le budget et je pense que l'on est tous à saturation.

Simplement, je voudrais rappeler quelques éléments et reprendre mon expression fétiche de « cercle vertueux ».

Il faut savoir qu'un euro aujourd'hui investi dans le Grand Palais correspond à sept euros de retombée économique dans la métropole, et que 12,7 M€ de chiffre d'affaires pour le Grand Palais correspondent à 88 M€ de retombée économique dans la métropole.

Nous refusons depuis maintenant plusieurs années près de 30 manifestations importantes dans la métropole. Vous voyez que l'enjeu était de taille et que ces 10 000 mètres carrés vont nous permettre de continuer de poursuivre notre développement.

Vous avez le détail du projet qui pourrait se faire ; je ne peux pas le détailler puisque c'est une étude de programmation.

« Euralille II », ce sont 10 000 mètres carrés de SHON avec une aire de livraison qui continuerait celle existante, c'est-à-dire en hauteur, et qui enjamerait le boulevard des Cités Unies, un parking de 500 places en hauteur, donc sans creuser, plus 24 places pour bus.

C'est un projet qui sera en groupement de commande avec LMCU qui présentera aussi cette délibération de programmation en attendant, évidemment, de voter le programme définitif.

Je ne m'étendrai pas davantage. Merci Madame le Maire.

Madame le Maire.- Très bien.

Je remercie Madame DA SILVA parce que, si nous faisons aujourd'hui l'extension du Grand Palais -c'est rare en France et il faut saluer le travail de Dorothee DA SILVA- c'est parce que notre Grand Palais est quasiment plein tous les soirs et, comme elle l'a très bien dit, un euro investi correspond à sept euro dans la ville, mais c'est aussi le rayonnement et l'attractivité de notre ville sur les colloques et les congrès qui arrivent.

Nous nous réjouissons donc de cet accord avec la Communauté Urbaine et avec la Région d'ailleurs pour lancer cette étude pour l'extension de Lille Grand Palais.

Je mets aux voix la délibération n° 07/1141.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception de Madame le Maire, Monsieur de SAINTIGNON, Monsieur CUCHEVAL, Madame DA SILVA, Monsieur QUIQUET, Monsieur DECOCQ qui s'abstiennent.

Je vous remercie.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Je donne maintenant la parole à Monsieur TOSTAIN.

Chemise n° 14

ECONOMIES D'ENERGIES ET ENERGIES RENOUVELABLES

Rapporteur : Monsieur TOSTAIN
Conseiller Municipal délégué

Je vais faire un gros effort de réduction...

(Rires)

Madame le Maire, mes chers collègues, quelques mots sur le nouveau marché de chauffage de la Ville de Lille, de Lomme et d'Hellemmes.

Je vais vous préciser les résultats de ce marché particulier, puis sa part dans le bilan global de notre politique énergétique.

Ce marché, attribué à la Société DALKIA, concourt à tous nos objectifs fonctionnels, écologiques et financiers, et cela grâce au développement de la responsabilité conjointe de l'exploitant, des utilisateurs et de nos services techniques et thématiques.

Sur le confort, des délais d'intervention de 30 minutes 24 heures sur 24, des économies d'énergie garanties jusqu'à atteindre 14 % au bout des huit ans de contrat, la limitation des émissions de gaz carbonique de 17 %.

Concernant les énergies renouvelables, 9 pompes à chaleur, 4 installations solaires et une chaufferie bois, la diminution de la facture de 11 %, mais en incluant ce qui est nouveau, l'animation qui comprend la formation et l'information de l'ensemble des responsables de sites, et l'achèvement et le suivi des affiches d'information display sur l'efficacité énergétique de chaque bâtiment.

(Projection de diapositives)

Pour la contribution de ce marché à notre bilan sur toutes les énergies, je vais vous présenter trois diapositives sur le bilan et les perspectives de 2004 à 2012.

Nous avons une première diapositive concernant la consommation d'énergie.

Sur cette diapositive, vous voyez de haut en bas les quatre types d'énergies que l'on consomme : éclairage public, carburant des véhicules, électricité dans les bâtiments et chauffage. On voit que ce chauffage constitue environ 60 % du total.

On voit une baisse de 10 % depuis 2004 puis, à partir de 2007, le marché de chauffage nous permet de gagner encore 10 % sur le total.

Deuxième diapositive : les émissions de gaz carbonique.

Les émissions suivent la même pente ; de 23 000 tonnes, nous devons descendre à 19 000 tonnes en 2012 et respecter ainsi le rythme du changement nécessaire pour atteindre la division par quatre d'émissions de gaz carbonique en 2050. C'est ce que nous appelons le facteur 4.

Troisième diapositive : l'évolution des dépenses.

Sur cette diapositive, nous voyons que nos dépenses ont augmenté de 500 000 € depuis 2004. Si le coût des énergies se maintient, nous observerons, grâce à notre action, une baisse équivalente, comme cela a été souligné dans le débat budgétaire.

Cependant, dans un contexte réaliste de poursuite de l'augmentation des prix de l'énergie de 10 % par an, l'effort doit être encore amplifié.

Si ce marché nous offre des résultats sur l'efficacité des installations de chauffage, il répond en plus à un autre enjeu qui est un enjeu culturel.

L'animation prévue doit consacrer l'évolution de la culture énergétique commune de notre municipalité. Cette dynamique consolidera nos acquis pour être exemplaire et engager tous les Lillois dans la même direction.

Madame le Maire, mes chers collègues, je vous remercie.

(Applaudissements)

Madame le Maire. - Très bien.

07/1117 – Attribution d'aides à l'installation de chauffe-eau solaires.

Adopté.

GRAND PROJET URBAIN

07/1118 – Grand Projet Urbain - Aide à l'installation d'équipements de maîtrise des consommations d'énergie et de production d'eau chaude sanitaire solaire à destination du groupe CMH pour le site associé Alma-Becquerel- Colomb à Fives.

Adopté.

Chemise n° 25

PETITE ENFANCE

Rapporteur : Madame BOCQUET
Adjointe au Maire

07/1176 – 3ème Contrat Enfance - Subventions 2007.

07/1177 – Associations diverses - Actions Petite Enfance - Subventions 2007.

Adoptés.

07/1178 – 3ème Contrat Enfance - Subventions 2008 - 1er versement - Projet Educatif Global.

Madame le Maire - Mes chers collègues, nous avons encore à réaliser un vote séparé sur la délibération n° 07/1178 dans la chemise de Madame BOCQUET, demandé par le groupe Bouger Pour Lille.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal à l'exception du Groupe Bouger Pour Lille
Qui s'abstient : le Groupe Bouger Pour Lille

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

07/1179 – Convention d'objectifs et de financement - Contrat Enfance et Jeunesse Entreprise – Contrat de partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Groupe Vauban Humanis.

Adopté.

Madame le Maire.- Avant de terminer, puisque c'est bientôt Noël, je voudrais quand même saluer le travail exceptionnel de Dominique PLANCKE puisqu'il y a trois délibérations sur la rénovation du patrimoine des églises de notre ville la rénovation des toitures de l'église Saint-Maurice, le projet de restauration des façades des églises Saint-André et Saint-Étienne et une étude préalable beaucoup plus large sur l'église Saint-Étienne.

Je crois que l'on peut applaudir Dominique PLANCKE pour ce magnifique travail.

(Applaudissements)

Il n'a pas souhaité, par timidité, intervenir, mais je voulais quand même vraiment l'applaudir.

Mes chers collègues, il nous reste à voter sur les dossiers 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 35, 36 et 37.

Qui vote pour : l'ensemble du Conseil Municipal

Madame le Maire.- Je vous remercie.

Chemise n° 3

COMMUNE ASSOCIEE DE LOMME

Rapporteur : Monsieur DURAND
Maire délégué

07/1258 – Commune associée de Lomme – Subvention 2008 au Centre Communal d'Action Sociale.

07/1259 – Commune associée de Lomme – Action portant sur le développement d'une démarche de gestion urbaine de proximité dans le cadre de la transformation urbaine du quartier de la Mitterie.

07/1260 – Commune associée de Lomme – Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) avec le Programme Local de l'Habitat (P.L.H.) – Secteurs de servitude de pourcentage de logements locatifs sur les zones AUCm et AUDm dans 63 communes.

07/1261 – Commune associée de Lomme – Marché de travaux pour la réhabilitation et l'extension de la salle Beaulieu.

07/1262 – Commune associée de Lomme – Avances sur les subventions consenties aux associations au titre de l'année 2008.

07/1263 – Commune associée de Lomme – Subvention exceptionnelle à l'Union des Pêcheurs Lommois.

07/1264 – Commune associée de Lomme – Subvention exceptionnelle au collège Guy Mollet à Lomme.

07/1265 – Commune associée de Lomme – Subvention aux Restaurants du Cœur.

07/1266 – Commune associée de Lomme – Subventions pour ravalement de façades.

07/1267 – Commune associée de Lomme – Marché de maîtrise d'oeuvre sur concours pour la construction de la Maison de la Petite Enfance.

07/1268 – Commune associée de Lomme – R.A.M.I : convention de partenariat entre la commune et l'association « Premiers Pas ».

07/1269 – Commune associée de Lomme – Reprise d'un espace vert situé à l'angle des rues Kuhlmann et Alexandre Desrousseaux appartenant à la S.A d'HLM CARPI.

07/1270 – Commune associée de Lomme – Subvention pour l'action prévention des conduites addictives dans le cadre du C.U.C.S..

07/1271 – Commune associée de Lomme – Avenant de transfert au marché « Bilan dynamique et orientations de la politique de développement social – Agence de Développement Social ».

07/1272 – Commune associée de Lomme – Avis sur la demande présentée par la société Lille Volailles en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une unité de préparation de produits d'origine animale sur le territoire de la commune de Lomme

07/1273 – Commune associée de Lomme – Subventions pour installations solaires.

07/1274 – Commune associée de Lomme – Tarifs 2008.

Adoptés.

Chemise n° 5

PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur FREMAUX
Conseiller Municipal délégué

07/1079 – Rémunération des médecins de crèches.

07/1080 – Acquisition d'un équipement de distribution pour le self du restaurant municipal.

07/1081 – Affectation d'emplois au budget annexe du restaurant municipal à compter du 1er janvier 2008.

07/1082 – Avancement de grade - Ajustement des ratios de promotion.

07/1083 – Régime indemnitaire - Indemnité de protocole pour l'année 2008 et ajustements.

Adoptés.

PROPRETE

07/1084 – Plan Propreté 2007 - Lancement d'un marché - Acquisition de matériels spécifiques de nettoyage.

Adopté.

Chemise n° 6

ETAT CIVIL - CIMETIERES

Rapporteur : Madame ESCANDE
Conseillère Municipale déléguée

07/1086 – Cimetières du Sud et de l'Est - Reprise des concessions perpétuelles à l'état d'abandon.

07/1087 – Service Extérieur des Pompes Funèbres - Travaux d'inhumations et d'exhumations – Adoption du Budget Primitif 2008 - Tarification 2008.

07/1088 – Cimetière de l'Est - Construction de nouveaux locaux - Ajustement de l'autorisation de programme.

07/1275 – Concessions et droits divers dans les cimetières – Tarification 2008.

Adoptés.

Chemise n° 7

PROJETS ASSOCIATIFS
MAISON DES ASSOCIATIONS

Rapporteur : Madame ROUGERIE
Conseillère Municipale déléguée

07/1089 – Projets Associatifs - Subvention à une association - Aide au démarrage.

07/1090 – Création de la Maison des Associations, 72-74 rue Royale à Lille – Avenants au marché de travaux n° 60820.

Adoptés.

Chemise n° 8

DROITS DES FEMMES

Rapporteur : Madame HENAUT
Conseillère Municipale déléguée

07/1091 – Associations à vocation féminine - Subventions 2007.

Adopté.

Chemise n° 9

SPORT

Rapporteur : Madame DEMESSINE
Adjointe au Maire

07/1092 – Diverses associations sportives - Attribution de subventions.

07/1093 – Subvention à un club de haut niveau - Année sportive 2007/2008.

07/1094 – Plateau d'entraînement du Complexe Sportif Jean Bouin dans le quartier de Moulins –
Convention d'attribution d'une subvention du Conseil Général à la Ville.

07/1095 – Lille Métropole Basket - Attribution d'une subvention de fonctionnement.

07/1096 – Aide aux clubs conventionnés et autres clubs – Subventions de fonctionnement
Première répartition – Année sportive 2007/2008.

07/1097 – Association « Les Doggies » - Attribution d'une subvention

Adoptés.

Chemise n° 10

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

Rapporteur : Monsieur QUIQUET
Adjoint au Maire

07/1098 – Travaux d'aménagement d'espaces verts dans divers quartiers de la Ville –
Marché à bons de commande.

07/1099 – Avenant à la convention entre la Ville et l'Association Les AJONC
(Les Amis des Jardins Ouverts et néanmoins Clôturés).

07/1100 – Expérimentation Biobac - Système de gestion de déchets agrochimiques –
Solde de la subvention à la FREDON.

Adoptés.

M. R.E. S.

07/1101 – Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités – Acompte sur la
subvention de fonctionnement pour l'exercice 2008.

Adopté.

Chemise n° 11

URBANISME

Rapporteur : Monsieur CACHEUX
Adjoint au Maire

07/1102 – Ravalement de façades - Subventions.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame BOUCHART ne prenant pas part au vote.

07/1103 – Immeuble 84, rue de Trévisse - Traité de concession à la SORELI – Approbation du compte rendu d'activités au concédant.

07/1104 – Opération Exide-Europe - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte rendu d'activités au concédant.

07/1105 – Opération Arsenal des Postes - Traité de concession à la SORELI – Approbation du compte rendu d'activités au concédant - Avenant n° 8.

07/1106 – Bureau de poste de Lille-Sud - Traité de concession à la SORELI – Approbation du compte rendu d'activités au concédant.

07/1107 – Opération rue de Cannes - Traité de concession à la SORELI - Approbation du compte rendu d'activités au concédant et de l'avenant n° 7 au traité de concession portant sur la prolongation du délai du contrat.

Adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame POLLAUTRE ne prenant pas part au vote.

07/1108 – Opération Souham - Traité de concession à la SAEM Euralille - Approbation du compte rendu d'activités au concédant.

Adopté.

ACTION FONCIERE

07/1109 – Immeuble sis à Lille, 75 rue du Chevalier Français - Vente par la Ville à l'association Service Civil International - Région Nord.

Adopté.

GRAND PROJET URBAIN

07/1110 – Grand Projet Urbain - ZAC de Valenciennes - Convention de subvention.

Adopté.

Chemise n° 12

**QUALITE DE VIE ET
DEVELOPPEMENT DURABLE**

Rapporteur : Madame POLIAUTRE
Adjointe au Maire

07/1111 – Pôle Habitat Durable lillois - Mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage préalable à la réhabilitation HQE de la Halle aux Pigeons.

07/1112 – Pôle Habitat Durable lillois - Participation de la Ville au projet européen INTERREG IV B - Livinggreen.eu.

07/1113 – Agenda 21 Lillois - Projet Mini-déchets - Participation de la Ville à un projet transfrontalier de promotion de la réduction des déchets à la source 2008/2011.

Adoptés.

Chemise n° 13

DROITS DE L'HOMME

Rapporteur : Madame VERBRUGGHE
Conseillère Municipale déléguée

07/1114 – Droits de l'Homme - Subvention à l'Association Immigration et Droit des Migrants (I.D.M.).

07/1115 – Semaines des Droits de l'Homme 2007 - Subventions à plusieurs associations.

Adoptés.

SOLIDARITE INTERNATIONALE

07/1116 – Subvention exceptionnelle à la Fondation de Lille suite au cyclone au Bangladesh.

Adopté.

Chemise n° 15

**ECONOMIE D'EAU ET PLACE
DE L'EAU DANS LA VILLE**

Rapporteur : Monsieur FLEJSZEROWICZ
Conseiller Municipal délégué

07/1119 – Attribution d'aides à l'installation de système de récupération d'eau pluviale.

Adopté.

Chemise n° 17

SANTE

Rapporteur : Monsieur SULMAN
Conseiller Municipal délégué

07/1130 – Subventions 2007 destinées aux organismes à caractère Social – Santé

07/1131 – Organisation de colloques à Lille - Attribution de subventions.

Adoptés.

Chemise n° 18

PROTECTION DE L'ENFANCE
MALTRAITEE

Rapporteur : Madame REDLICH
Conseillère Municipale déléguée

07/1132 – Associations diverses – Soutien aux actions de protection de l'enfance maltraitée – Subventions 2007.

Adopté.

Chemise n° 19

FAMILLE ET AIDE AUX PARENTS

Rapporteur : Madame DANGREAU-VARLEZ
Conseillère Municipale déléguée

07/1133 – Association CIDF – Avenant n° 2.

Adopté.

Chemise n° 21

CULTURE

Rapporteur : Madame CULLEN
Adjointe au Maire

07/1142 – Renouvellement de l'adhésion de la Ville aux associations "Les Rencontres", I.E.T.M. et F.N.C.C. - Réglementation des cotisations.

07/1143 – Arts Visuels – Attribution d'acompte sur subvention à l'association Atelier Photo.

07/1144 – Théâtre Sébastopol – Les Après-midi du Sébastopol – Fixation des tarifs des abonnements et de la participation tarifaire municipale à compter de la saison 2007-2008 – Avenant n° 2 au contrat d'affermage entre la Ville et la société Vérone Productions.

07/1145 – Attribution d'acomptes sur subventions pour l'exercice 2008 et de subventions aux associations et organismes culturels.

07/1146 – Associations Maison de Quartier de Fives Centre Social Salengro et Maison de Quartier Vauban-Esquermes - Versement d'une subvention.

07/1147 – Financement des échanges culturels internationaux - Partenariat entre la Ville et CulturesFrance - Convention triennale.

07/1148 – Service d'archéologie - Exposition Jeanne de Constantinople, comtesse de Flandre et du Hainaut - Autorisation de lancer les procédures de marchés publics et de solliciter des subventions et des commandes artistiques.

Adoptés.

07/1149 – Exposition « La Figuration Narrative » - Participation à la réalisation du Livret pédagogique.

Ce rapport est retiré.

07/1150 – Programmation Bals à Fives – Modification.

07/1151 – Palais des Beaux-Arts – Catalogue de l'Inventaire Céramique – Participation financière de la Société des Amis du Musées.

07/1152 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "L'Atelier de la Monnaie" - Convention de mécénat entre la Ville et les Déménagements Leclercq.

07/1153 – Palais des Beaux-Arts - Acquisition d'un plat de reliure de la collection Dormeuil.

07/1154 – Palais des Beaux Arts - Maison Folie de Moulins - Tarifs Crédit Loisirs pour l'année 2008.

07/1155 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Les Caprices de Goya" - Convention de mécénat entre la Ville et la société Grant Thornton.

07/1156 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "Les Caprices de Goya" - Convention de mécénat entre la Ville et la Poste.

07/1157 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "les Caprices de Goya" - Convention de mécénat entre la Ville de Lille et la Caisse des Dépôts et Consignations.

07/1158 – Palais des Beaux-Arts - Convention de mécénat entre la Ville et le Crédit du Nord.

07/1159 – Palais des Beaux-Arts - Réalisation du catalogue des sculptures XVIIe et XIXe siècle.

07/1160 – Palais des Beaux-Arts - Exposition "L'Atelier de la Monnaie" - Convention de mécénat entre la Ville et la société Gaz de France.

07/1161 – Palais des Beaux-Arts - Convention liant la Ville et le Comité de Tourisme Nord/Pas-de-Calais.

07/1162 – Musée d'Histoire Naturelle et de Géologie - Projet "Pays vert, Pays noir" – Exposition "Pays'âges" - Convention de mécénat entre la Ville et la Société Rabot Dutilleul Investissement.

07/1163 – Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition de photographies de collection – Sollicitation d'une subvention.

07/1164 – Musée d'Histoire Naturelle - Acquisition de rushes, fonds sonores et photos pour les expositions ethnographiques thématiques.

07/1165 – Musée de l'Hospice Comtesse - Renouvellement de la convention entre la Ville et l'Office du Tourisme pour le City Pass.

07/1166 – Centre d'arts plastiques et visuels - Mise en place de la tarification pour l'année scolaire 2007/2008 pour les cours, ateliers et stages - Admission en recettes.

07/1167 – Conservatoire à Rayonnement Régional – Mise en œuvre du programme et des actions pour la saison 2007/2008.

Adoptés.

Chemise n° 22

PATRIMOINE

**Rapporteur : Monsieur PLANCKE
Conseiller Municipal délégué**

07/1168 – Patrimoine - Attribution de subventions au titre de l'année 2007.

07/1169 – Subvention Ville d'art et d'histoire à l'Office du Tourisme de Lille

07/1170 – Don de trois maquettes pédagogiques à la Ville de Lille par le Conseil Général du Nord.

07/1171 – Eglise Saint-Maurice - Rénovation des toitures - Demande de subvention de subvention à la DRAC sur la première tranche de travaux.

07/1172 – Eglises Saint-André et Saint-Etienne - Projet de restauration des façades sur rue.

07/1173 – Eglise Saint-Etienne - Commande d'étude préalable.

Adoptés.

Chemise n° 23

BIBLIOTHEQUES ET LECTURE PUBLIQUE

**Rapporteur : Madame PHEULPIN COQUEL
Conseillère Municipale déléguée**

07/1174 – Bibliothèque municipale - Restauration de documents anciens - Demande de subvention auprès de l'Etat - Admission en recettes.

Adopté.

Chemise n° 24

THEATRE DU NORD ET E.P.S.A.D.

Rapporteur : Madame GLEIZER
Conseillère Municipale déléguée

07/1175 – Acomptes sur subventions au Théâtre du Nord et à l'Ecole Professionnelle Supérieure d'Art Dramatique pour l'exercice 2008.

Adopté.

Chemise n° 26

ECOLES

Rapporteur : Madame CAPON
Adjointe au Maire

07/1180 – Versement de subventions à l'OCCE du Nord - Avenant à la convention.

07/1181 – Restructuration de l'école Turgot dans le quartier de Lille-Sud - Ajustement du coût d'opération.

Adoptés.

Chemise n° 27

ANIMATION – JEUNESSE
INTEGRATION

Rapporteur : Monsieur MARCHAND
Adjoint au Maire

07/1182 – Association Centre d'Activités Culturelles, Sportives et de Loisirs Arbrisseau-Wagner - Avenant n° 1.

07/1183 – Avances sur subvention consenties aux associations de jeunesse au titre de l'année 2008 - Première répartition.

07/1184 – Projets Jeunesse - Subventions au soutien à l'initiative Projets Jeunes.

07/1185 – Soutien à l'initiative de projets de jeunes - Subvention au Comité d'Animation de Saint-Maurice Pellevoisin.

Adoptés.

FETES

07/1186 – Attribution d'une subvention à l'association les Foulées Fivoises.

07/1187 – Illuminations 2007/2008 - Subventions aux associations commerciales.

07/1188 – Fêtes de fin d'année 2007 - Conventions avec la Fédération lilloise du Commerce et les industriels forains.

Adoptés.

Chemise n° 28

C.L.S:P.D.

Rapporteur : Monsieur VICOT
Adjoint au Maire

07/1189 – Versement d'une subvention à LILL'ART - Aide au démarrage.

07/1190 – Versement d'une subvention au Centre Social La Busette.

07/1191 – Versement d'une subvention à l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de l'Agglomération lilloise pour l'action de sensibilisation "Mieux comprendre les pathologies psychiatriques, les cerner, les repérer".

Adoptés.

MEDIATION

07/1192 – Accès au droit - Maison de la Médiation et du Citoyen – Projet de convention avec Transpole.

Adopté.

Chemise n° 29

DEPLACEMENTS - TRANSPORTS

Rapporteur : Monsieur SANTRÉ
Adjoint au Maire

07/1193 – Création d'une centrale de covoiturage pour les agents de la Ville et de ses structures partenaires.

Adopté.

VOIRIE

07/1194 – Quartier du Petit Maroc à Lille Fives - Travaux de dissimulation des réseaux France Télécom, Numéricâble et éclairage public en accompagnement des travaux de voirie réalisés par Lille Métropole Communauté Urbaine - Avenant n° 1 au marché de travaux n° 700310.

07/1195 – Création d'une place publique dans le quartier de Lille-Fives - Avenants au marché de mandat et aux marchés de travaux.

07/1196 – Dénomination d'une passerelle.

07/1197 – Dénomination d'une nouvelle place.

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

07/1198 – Grand Projet Urbain - Secteur "Cannes Arbrisseau" - Création et requalification de voiries, résidentialisation de logements sociaux, mission d'urbaniste en chef – Désignation d'un concepteur unique.

Adopté.

Chemise n° 31

ECONOMIE SOLIDAIRE

Rapporteur : Madame BOUCHART
Adjointe au Maire

07/1209 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Action guide de la consommation responsable – Subvention à l'association Yamana.

07/1210 – Plan pluriannuel de développement de l'économie sociale et solidaire (PLDESS) – Marché Internet citoyen - Subvention à l'APES.

Adoptés.

Chemise n° 32

RELATIONS INTERNATIONALES – JUMELAGES

Rapporteur : Madame FILLEUL
Adjointe au Maire

07/1211 – Subvention à l'association "Lille en Europe".

Adopté.

TOURISME

07/1212 – Acompte taxe de séjour 2008 sur produit 2007 à l'Office du Tourisme.

07/1213 – Subvention de fonctionnement 2008 à l'Office du Tourisme de Lille.

07/1214 – Office du Tourisme - Protocole d'accord 2006-2009 - Avenant n° 1.

Adoptés.

Chemise n° 33

COMMERCE

Rapporteur : Monsieur MUTEZ
Conseiller Municipal délégué

07/1085 – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'association Lille Centre Animations.

- 07/1215** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'association "Les commerçants Beaux-Arts République".
- 07/1216** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Union Commerciale Saint-Maurice Pellevoisin.
- 07/1217** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Union Commerciale et Artisanale de Fives.
- 07/1218** – Plan local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Association "Le Triangle d'or".
- 07/1219** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'Union Commerciale Vivè Moulins.
- 07/1220** – Association Comité d'Animation du Vieux-Lille, Union des commerçants artisans créateurs Vieux-Lille (UCARC) et Association des Lions d'Or – Avenants.
- 07/1221** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à la Fédération Lilloise du Commerce et de l'Artisanat (FLCA).
- 07/1222** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention au Groupement des Acteurs Economiques de Lille Centre (G.A.E.L.).
- 07/1223** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'association Hourra Gand.
- 07/1224** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services - Délibération modificatrice suite à un trop perçu par l'Union commerciale des Arts.
- 07/1225** – Plan Local d'Action pour le développement du Commerce, de l'Artisanat et des Services 2007/2010 - Subvention à l'union commerciale de la rue de la Clef.

Adoptés.

Chemise n° 35

PERSONNES AGEES

Rapporteur : Madame STANIEC
Adjointe au Maire

- 07/1227** – Subventions destinées aux organismes à caractère social - Personnes Agées.

Adopté.

ACTION SOCIALE LIEE AU LOGEMENT

- 07/1228** – Subventions destinées aux associations en matière d'action sociale liée au logement.

07/1229 – Convention de partenariat entre la Ville et l'APU du Vieux-Lille.

Adoptés.

COLLEGES

07/1230 – Attribution d'une subvention au collège Louise Michel, pilote du RAR (Réseau Ambitions Réussite) – Action Techno@Sciences.com.

Adopté.

HABITAT

07/1231 – Lutte contre le logement insalubre - Octroi de primes de travaux de sortie d'insalubrité.

07/1232 – Programme " Maintien des courées" initié en 2002 - Modification du montant des travaux dans les courées Pologne (lot 9), Crombet (lot 10), Mignot (lot 11) et Espérance (lot 12) - Marché 50460.

07/1233 – Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain Quartiers Anciens - Lancement de la concertation.

Adoptés.

GRAND PROJET URBAIN

07/1234 – Grand Projet Urbain – Subvention à l'association MAJT pour son projet de relocalisation du foyer ATRIUM situé à Lille (annule et remplace la délibération n° 07/1055 du 12 novembre 2007).

Adopté.

Chemise n° 36

POLITIQUE DE LA VILLE

**Rapporteur : Monsieur HANNA
Adjoint au Maire**

07/1235 – Politique de la Ville - Subvention à l'association ADIJ.

07/1236 – Subvention à l'association Point Services au Particuliers Lille Métropole.

07/1237 – Politique de la Ville - Association Montévidéo - Avenant n° 3.

07/1238 – Politique de la Ville - Association La Esperanza - Avenant n° 3.

07/1239 – Ville de Lille - Fonds Social Européen.

07/1240 – Association Centre Social Projet - Versement d'une subvention.

07/1241 – Politique de la Ville - Association du Chalet des Bois Blancs - Avenant n° 1.

07/1242 – Politique de la Ville - Adultes-relais - Avenants.

07/1243 – Politique de la Ville – Subvention à Lille Métropole Habitat – OPAC de de Lille Métropole Communauté Urbaine – Dispositif agents d'ambiance.

Adoptés.

Chemise n° 37

**MAISONS DE QUARTIER ET
CENTRES SOCIAUX**

**Rapporteur : Monsieur BODIOT
Adjoint au Maire**

07/1244 – Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs pris en application de la convention cadre du 15 janvier 2003 - Subvention d'animation globale et autres subventions - Attribution d'acomptes au titre de l'année 2008.

07/1245 – Centres Sociaux et Maisons de Quartier - Avenants aux contrats d'objectifs signés en conformité avec la délibération n° 03/519 du 30 juin 2003 – Attribution et autorisation de paiement du solde de la subvention d'animation globale et de deux subventions exceptionnelles.

07/1246 – Construction d'un centre social intégrant une école de musique dans le quartier de Saint-Maurice Pellevoisin - Autorisation de signature des marchés de travaux.

Adoptés.

Madame le Maire - Nous allons maintenant nous retrouver pour le dîner avec les Conseillers de quartier.

Pour ceux qui ne restent pas avec nous, bonnes fêtes de Noël et de fin d'année !

(La séance est levée à 21 heures 50)